

**LES ÉTUDES
SUPÉRIEURES
D'ARCHI-
TECTURE
ET DE PAYS-
AGE
EN FRANCE.**



LES ÉTUDES
SUPÉRIEURES
D'ARCHI-
TECTURE
ET DE PAYS-
AGE
EN FRANCE

PRÉFACE

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces urbains, périurbains, ruraux et naturels. La mise en œuvre de cette politique est assurée à la fois au niveau de l'administration centrale et des services déconcentrés du ministère (directions régionales des affaires culturelles). Le Service de l'architecture a la charge de conduire les actions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche architecturale, urbaine et paysagère et d'assurer la tutelle du réseau des écoles nationales supérieures d'architecture. Il met également en œuvre les politiques relatives à la profession réglementée d'architecte et des différentes conditions de son exercice.

L'architecture, reconnue d'intérêt public par la loi relative à l'architecture de 1977, contribue à la qualité du cadre de vie des citoyens. Elle exerce un rôle fondamental pour penser les mutations profondes de la fabrication des espaces urbains, périurbains et ruraux. Qu'il s'agisse de la qualité du bâti et du cadre de vie ou de l'aménagement des territoires, l'architecture apporte l'indispensable plus-value technique et esthétique, fonctionnelle et d'usage à la construction, patrimoine de demain.

En 2015, dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA), le ministère de la Culture a réaffirmé l'importance de l'architecture, qui représente 10 % des emplois et 8 % du chiffre d'affaires de l'économie culturelle, ainsi que sa volonté de donner un rôle accru aux architectes dans les solutions aux grands défis de société.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE EN ARCHITECTURE ET EN PAYSAGE AU CŒUR DES STRATÉGIES NATIONALES POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX

L'enseignement et la recherche sont au cœur de la Stratégie nationale pour l'architecture, qui a pour objectifs de mieux articuler formation, recherche et métiers et de rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie. Dans ce cadre, le Service de l'architecture a mis en place des chaires partenariales d'enseignement et de recherche pour fédérer les acteurs de l'enseignement, de la recherche, du monde professionnel et de l'entreprise autour de thématiques prioritaires ou émergentes, pour répondre aux enjeux architecturaux du développement durable des territoires. Elles permettront de conforter l'expertise des écoles nationales supérieures d'architecture sur des thématiques d'intérêt général, au bénéfice de tous les acteurs de la qualité du cadre de vie.

Depuis 2013, les écoles nationales supérieures d'architecture sont placées sous la tutelle conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elles participent ainsi à la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES, 2015), qui vise à promouvoir une société apprenante, à soutenir l'économie, à développer la dimension européenne et l'internationalisation de l'enseignement supérieur, à favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion, tout en imaginant l'éducation supérieure du XXI^e siècle pour répondre aux aspirations de la jeunesse.

En 2017, la stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine a rappelé la nécessité de faire évoluer les formations des professionnels du patrimoine (architectes, architectes des bâtiments de France, métiers du patrimoine...) pour tenir davantage compte des nouveaux enjeux de revitalisation de certains territoires, de développement durable, ou encore de médiation avec les publics. Les architectes ont ainsi un rôle majeur à jouer dans la restauration des centres historiques anciens.

Les ENSA sont également associées à la Stratégie nationale de la recherche « France Europe 2020 » (SNR, 2015), qui fixe les orientations prioritaires pour répondre aux dix défis sociétaux identifiés en cohérence avec le programme cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation. Les thématiques de plusieurs de ces défis (ville durable, transition énergétique et numérique, gestion sobre des ressources, adaptation au changement climatique, transports et mobilité) sont au cœur du projet pédagogique et scientifique des ENSA.

Les écoles d'architecture, régulièrement évaluées par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), offrent un enseignement pluridisciplinaire et développent des innovations pédagogiques, pour préparer les étudiants à répondre aux nombreux défis sociétaux. Des apprentissages relatifs à l'intervention sur le patrimoine bâti existant, la transition écologique et les outils numériques et collaboratifs se sont rapidement développés dans les écoles ces dernières années.

RICHESSSE DE L'OFFRE DE FORMATION DES ENSA

En lien avec les grands ensembles d'universités et d'établissements sur le territoire, les écoles d'architecture participent à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche par la qualité de leur offre de formation, l'organisation des études selon le modèle LMD (grades de licence, master et doctorat) et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Les études conduisent au diplôme d'études en architecture, au diplôme d'État d'architecte, à une habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre, ainsi qu'à un diplôme d'État de paysagiste (délivré par deux écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage) et au doctorat en architecture en partenariat avec les écoles doctorales universitaires.

Les ENSA permettent aussi, en lien avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, de suivre des formations complémentaires spécialisées conduisant à des masters co-accrédités avec l'Université, à des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) ou à des diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA). Certaines écoles offrent aussi la possibilité de suivre un double cursus, en particulier une formation en sept ans conduisant au double diplôme d'architecte-ingénieur proposée par 13 ENSA.

RÉFORME DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE (2018)

Les objectifs de la Stratégie nationale de l'architecture s'incarnent dans la réforme statutaire et organisationnelle de l'enseignement supérieur en architecture du 15 février 2018. La réforme renforce le triple ancrage territorial, académique et professionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture. Elle rapproche les ENSA des autres établissements d'enseignement supérieur, sur le plan des statuts

des établissements et des enseignants-chercheurs, mais également en développant la recherche architecturale, urbaine et paysagère.

Le décret n°2018-109 du 15 février 2018 a consolidé l'ancrage territorial des 20 ENSA en permettant aux différents acteurs politiques, académiques et professionnels du territoire de siéger dans leurs conseils d'administration. C'est ainsi la métropole, la région, l'Université, le regroupement d'établissements d'enseignement supérieur (Comue) et l'Ordre régional qui participent à l'élaboration du projet de l'établissement, aux côtés des différentes communautés de l'école (équipes administratives et techniques, enseignants-chercheurs et étudiants).

Ce décret a aussi renforcé l'autonomie pédagogique et scientifique des ENSA par la création d'un conseil pédagogique et scientifique (CPS) qui formule des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

Un deuxième décret consacre l'indépendance des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture dans le cadre de leur mission et leur confère un statut équivalent à celui des enseignants-chercheurs de l'Université. Il contribue au développement et au rayonnement de la recherche en architecture et en paysage, fortement soutenue par le ministère de la Culture.

DIVERSITÉ DES MÉTIERS

Les études d'architecture et de paysage permettent d'exercer de nombreux métiers sous des formes multiples : en tant que libéral, salarié en agence ou entreprise, ou dans le secteur public en tant que fonctionnaire de l'État, enseignant-chercheur ou fonctionnaire d'une collectivité territoriale. Les diplômés peuvent exercer comme maître d'œuvre, programmeur, urbaniste, paysagiste, designer, scénographe...

Ces études conduisent à des métiers passionnants, indispensables et exigeants, mobilisant des compétences et des savoirs techniques et pratiques de haut niveau, qui partagent des valeurs communes en vue de la qualité du cadre de vie et de l'aménagement du territoire, au service de tous.

Cet ouvrage est destiné à vous éclairer sur l'enseignement supérieur en architecture et en paysage, les cursus et leurs contenus, les spécialisations que les étudiants peuvent choisir ainsi que sur la diversité des métiers à laquelle ces études préparent. Vingt écoles nationales supérieures d'architecture, l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine) et deux écoles délivrant des diplômes reconnus par le ministère de la Culture comme équivalents aux diplômes nationaux (l'INSA et l'ESA), y présentent leur projet pédagogique et leurs spécificités.

Philippe BARBAT

Directeur général des patrimoines



SOMMAIRE

11 LES ÉTUDES

12 L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE

- Où étudier en France ?
- Chiffres clés des ENSA
- Cartographie des établissements
- 50 ans d'enseignement en architecture

15 L'ADMISSION EN ÉCOLE D'ARCHITECTURE

- L'admission post-bac
- L'admission des étrangers hors UE ou EEE
- L'admission en équivalence
- L'admission par transfert
- Le programme Égalité des chances : démocratisation de l'accès aux écoles d'architecture
- Portes ouvertes

17 LES CURSUS ET LES DIPLÔMES EN ARCHITECTURE

- Une organisation des études selon le schéma LMD
- Les licences professionnelles
- Les doubles cursus
- L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
- La formation professionnelle continue diplômante
- Les formations spécialisées

27 LE CONTENU DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE

- Le projet au centre d'un enseignement pluridisciplinaire
- Former des architectes capables de répondre aux défis sociétaux
- Les stages
- Les mobilités internationales

29 LA FORMATION DE PAYSAGISTE

- Les écoles
- L'admission dans les ENSAP
- L'organisation des études
- Le cursus des études de paysage
- Le contenu des études

32 LA RECHERCHE ET LA FORMATION À LA RECHERCHE

33 LES DÉBOUCHÉS

- Les métiers de l'architecture
- Les concours pour exercer le métier d'architecte dans la fonction publique
- Les métiers du paysage
- L'insertion professionnelle des diplômés

39 LES ÉCOLES

40 ENSA EN ÎLE-DE-FRANCE

- 40 • ENSA Paris-Est
- 46 • ENSA de Paris-Belleville
- 52 • ENSA de Paris-la Villette
- 56 • ENSA de Paris-Malaquais
- 62 • ENSA de Paris-Val-de-Seine
- 68 • ENSA de Versailles

76 ENSA EN RÉGIONS

- 76 • ENSAP de Bordeaux
- 84 • ENSA de Bretagne
- 90 • ENSA de Clermont-Ferrand
- 96 • ENSA de Grenoble
- 104 • ENSAP de Lille
- 110 • ENSA de Lyon
- 118 • ENSA de Marseille
- 126 • ENSA de Montpellier
- 134 • ENSA Montpellier Antenne de La Réunion
- 140 • ENSA de Nancy
- 146 • ENSA de Nantes
- 152 • ENSA de Normandie
- 158 • ENSA de Saint-Étienne
- 164 • ENSA de Strasbourg
- 172 • ENSA de Toulouse

178 AUTRES ÉCOLES

- 178 • École spéciale d'architecture
- 184 • Institut national des sciences appliquées
- 190 • École de Chaillot

ADMISSION

PREMIER CYCLE

DEUXIÈME CYCLE

STAGES

LES ÉTUDES

11

DOUBLES CURSUS

TROISIÈME CYCLE

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
SPÉCIALISÉES

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE

OÙ ÉTUDIER EN FRANCE ?

Les études d'architecture sont dispensées dans 23 établissements d'enseignement supérieur :

- **20 écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA)**, établissements publics administratifs placés sous la tutelle du ministère de la Culture exercée conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui sont habilités à délivrer le diplôme d'études en architecture et le diplôme d'État d'architecte.

Deux d'entre elles, les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux et de Lille, dispensent aussi une formation préparant au diplôme d'État de paysagiste.

- 2 autres écoles qui délivrent des diplômes reconnus par le ministère de la Culture comme équivalents aux diplômes nationaux :

- **L'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA)** placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- **L'École spéciale d'architecture (ESA) de Paris**, fondée en 1865, association de droit privé.

Enfin, **L'École de Chaillot**, département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine, établissement public placé sous l'autorité du ministère de la Culture, prépare principalement au diplôme de spécialisation en architecture (DSA), mention « architecture et patrimoine ».

CHIFFRES CLÉS DES ENSA

19 800 étudiants environ inscrits dans l'ensemble des ENSA dont :

40 % dans les 6 écoles d'Île-de-France

59 % d'étudiantes

14 % d'étudiants étrangers

2 800 étudiants par an environ en première année

426 doctorants accueillis actuellement dans les unités de recherche des écoles (55 % de femmes).

2 400 architectes diplômés d'État environ par an dont 80 % s'inscrivent à la formation conduisant à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

1 540 HMONP environ délivrées par an

1 128 enseignants titulaires et associés

dont **875** enseignants-chercheurs des ENSA

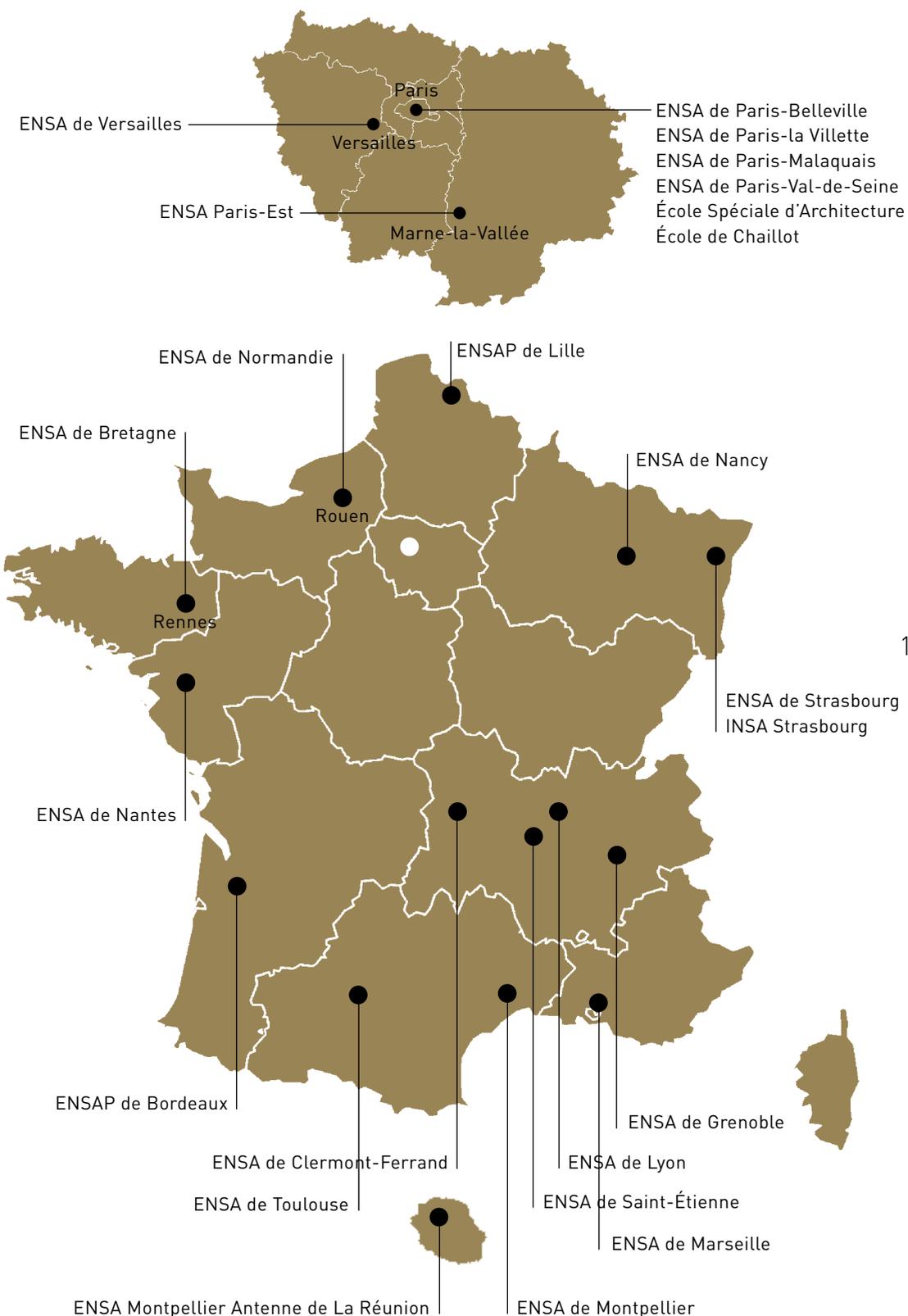
700 agents administratifs, techniques et de service (ATS)

20 double cursus (avec des écoles d'ingénieur ou de commerce)

7 diplômes de spécialisation en architecture (DSA) (8 avec l'École de Chaillot)

37 unités de recherche et **6** unités mixtes de recherche (UMR)

CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS



50 ANS D'ENSEIGNEMENT EN ARCHITECTURE

La plupart des écoles nationales supérieures d'architecture fêtent en 2019 leur 50 ans d'autonomie par rapport au système des Beaux-arts qui dominait avant 1968.

Le décret du 6 décembre 1968 initié par André Malraux a séparé la section Architecture de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSBA) en fondant les Unités Pédagogiques d'Architecture (U.P.A.) : 13 UPA en Province (puis 14 en 1971 avec l'école de Saint-Étienne), et 5 à Paris (6 en février 1969, 8 fin juillet 1969 et enfin 9 en octobre 1975). Aujourd'hui, il existe 6 écoles franciliennes.

Cette réforme fondée sur la décentralisation des structures et l'ouverture vers d'autres enseignements supérieurs répondait au souhait des enseignants et des étudiants de renforcer l'ancrage territorial, professionnel et académique.

Ce triple ancrage, qui caractérise toujours l'enseignement supérieur et la recherche en architecture au XXI^e siècle, s'est renforcé avec la réforme du 15 février 2018.

DATES-CLÉS

1968 | Création des « Unités Pédagogiques d'Architecture » (UPA) préfigurant les « écoles d'architecture ».

1979-1986 | Transformation progressive des UPA en « Écoles d'architecture » autonomes.

1998-2001 | Création de l'école d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et de l'école de Paris-Val-de-Seine.

2005 | Harmonisation des cursus des études en architecture avec le système européen d'enseignement supérieur du LMD : licence-master-doctorat. Transformation en « Écoles nationales supérieures d'architecture » (ENSA).

2013 | La Loi du 22 juillet 2013 dite « Fioraso » établit une co-tutelle des 20 ENSA par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur. Les écoles sont co-accréditées par les deux ministères pour délivrer des formations conformes au schéma LMD.

2013 à nos jours | Les ENSA deviennent des partenaires des nouvelles structures universitaires en intégrant les PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur) puis les COMUE (Communautés d'universités et établissements) et les écoles doctorales afin de contribuer à la constitution de pôles d'excellence.

2015 | Stratégie nationale pour l'architecture (6 axes / 30 mesures) dont une partie porte sur la formation (notamment l'Axe C).

2018 | Réforme contribuant au renforcement de l'autonomie des ENSA et à la consolidation du statut des enseignants-chercheurs.

L'ADMISSION EN ÉCOLE D'ARCHITECTURE

L'ADMISSION POST-BAC VIA PARCOURSUP

Tout étudiant titulaire du baccalauréat français ou équivalent, quelle que soit la filière, est libre de se porter candidat à l'entrée en première année de l'école d'architecture de son choix. Un baccalauréat scientifique n'est pas spécifiquement requis.

L'inscription s'effectue en ligne via la plateforme **Parcoursup** (<https://www.parcoursup.fr>) Cette plateforme précise les attendus pour entrer dans une école d'architecture.

La formation en architecture repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- de fortes capacités de travail, des aptitudes à travailler de façon autonome, et en équipe ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1)

La procédure d'admission des bacheliers est identique dans tous les établissements. Elle se déroule en deux étapes : **l'examen du dossier** (déposé sur Parcoursup) de tous les candidats à partir des résultats scolaires de l'enseignement secondaire, suivi d'un **entretien** obligatoire avec un jury pour tous les candidats admissibles, afin d'évaluer leur motivation.

Les candidats résidant hors de France sont auditionnés par visioconférence ou dispensés d'entretien suivant le choix de la commission d'admission de chaque école.

Les résultats sont communiqués via Parcoursup selon le calendrier national.

L'ADMISSION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS UE OU EEE

Une demande d'admission préalable (DAP), dossier de couleur jaune, est à retirer à compter du 1^{er} novembre, par tous les étudiants étrangers, titulaires ou en cours de préparation de diplômes étrangers, non ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne (UE) ou d'un État partie à l'Espace économique européen (EEE), quel que soit leur lieu de résidence. Elle est requise pour une pré-inscription au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Les candidats doivent justifier d'un certificat attestant d'une maîtrise de la langue française. Le dossier est à retourner dans les délais impartis, cachet de la poste faisant foi, généralement avant la mi-janvier.

Les étrangers concernés par la procédure « **Études en France** » (44 pays) doivent obligatoirement se connecter au site Internet des espaces campusfrance, procédure « études en France » correspondant à leur pays : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>

Si leur pays n'y figure pas, les candidats doivent remplir un dossier DAP jaune qui est téléchargeable sur le site : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11962.do

Le formulaire DAP jaune est également disponible dans les services culturels des ambassades de France pour les candidats résidant à l'étranger et dans les écoles nationales supérieures d'architecture pour les candidats résidant en France.

L'ADMISSION EN ÉQUIVALENCE

Les candidats diplômés ou poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle ayant un rapport avec les études en architecture, ont la possibilité de faire une demande d'entrée en équivalence dans l'école de leur choix. Ces demandes sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'établissement qui évalue les dossiers de candidature. Elle convoque les candidats admissibles à un entretien avec un jury qui évalue leur capacité et leur motivation pour intégrer l'école en cours d'études.

L'ADMISSION PAR TRANSFERT

Elle concerne les étudiants d'une école d'architecture française qui souhaitent poursuivre leurs études dans une autre école. Le dossier de transfert est à déposer (entre février et juin selon les ENSA) auprès de l'école dans laquelle l'étudiant est inscrit. La demande doit être validée par le directeur de l'école d'origine et transmise à l'école dans laquelle le candidat souhaite entrer. Les demandes de transfert sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels. Le transfert est effectif après avis favorable de l'école demandée en fonction de sa capacité d'accueil. Sur proposition de cette commission, le directeur prend une décision transmise par courrier aux étudiants retenus.

LE PROGRAMME « ÉGALITÉ DES CHANCES » : DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS AUX ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Depuis 2009, des élèves de terminale issus d'établissements éloignés des pratiques culturelles, sont accompagnés vers les études en architecture grâce au programme « Égalité des chances » mis en place par la Fondation Culture et Diversité, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et des écoles nationales supérieures d'architecture. 16 écoles sont aujourd'hui partenaires du programme : Paris-Est, Paris-Val-de-Seine, Bordeaux, Grenoble, Lille, Normandie, Strasbourg, Montpellier, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Paris-Malaquais, Versailles, Marseille, Toulouse, Bretagne, Nantes. Chacune des écoles sensibilise les élèves de son territoire par des interventions dans les lycées.

Une soixantaine d'élèves de terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe au stage Égalité des Chances d'une durée d'une semaine organisé au sein de deux écoles d'architecture durant les vacances de février. Afin de les préparer à la procédure d'admission, les élèves sont conviés à des cours, des visites de monuments, de chantiers et d'agences, ainsi que des rencontres avec des enseignants et des professionnels.

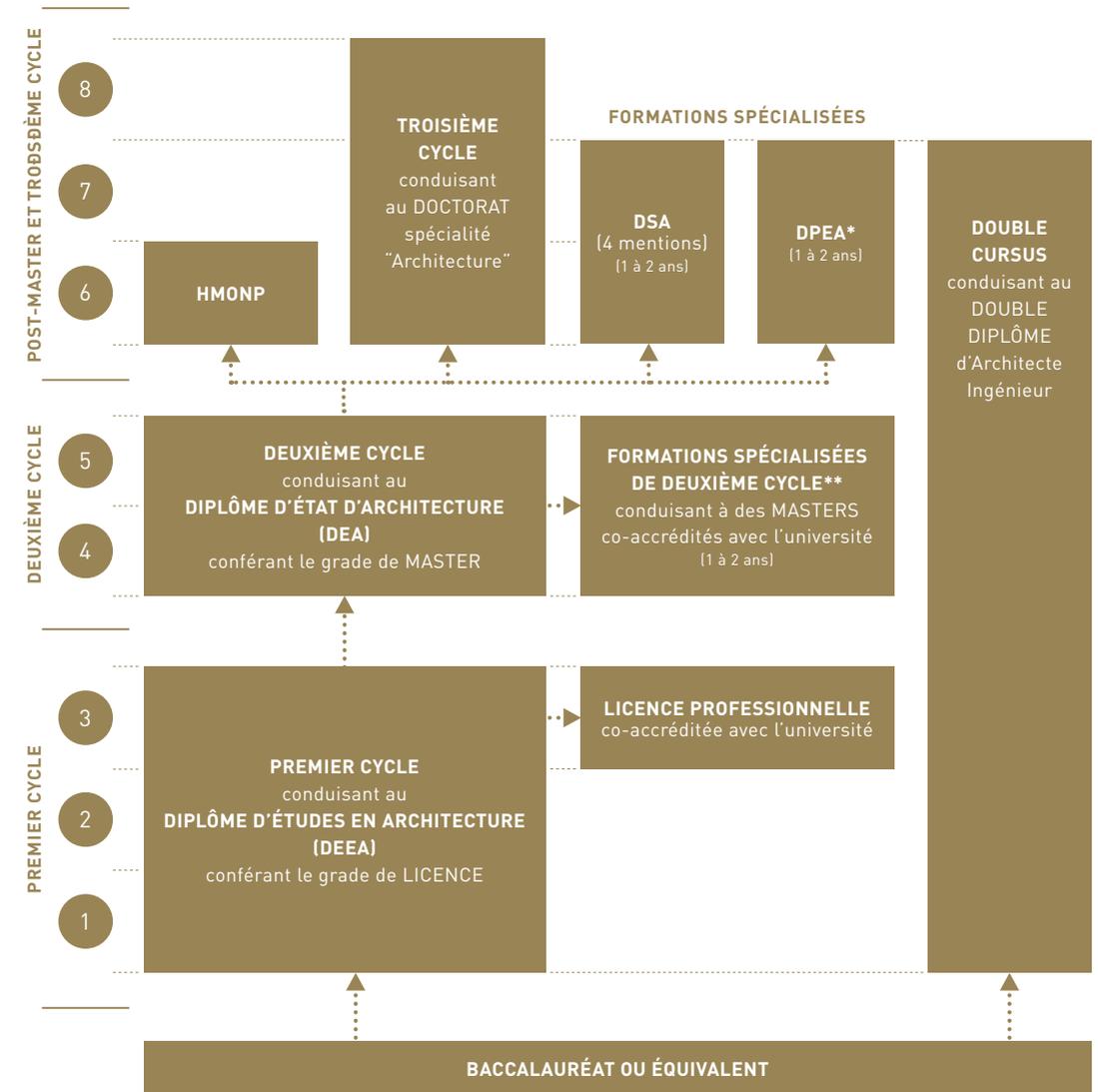
Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Tous ceux qui entrent dans une ENSA bénéficient ensuite d'un soutien pendant la durée de leurs études.

PORTES OUVERTES

Les écoles d'architecture organisent chaque année des journées Portes ouvertes (entre janvier et mars). Elles permettent de s'informer sur les études d'architecture et de paysage, de découvrir des travaux d'élèves et de rencontrer des étudiants et des enseignants.

Les dates des journées Portes ouvertes sont consultables sur le site du ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr dans la rubrique « Les formations d'architecte et de paysagiste ».

LES CURSUS ET LES DIPLÔMES EN ARCHITECTURE



HMONP : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

DSA : Diplôme de spécialisation en architecture

DPEA : Diplôme propre aux écoles d'architecture

* Certains DPEA sont accessibles à Bac +3

** Formations pouvant être suivies en parallèle du cursus initial (bi-cursus) ou après le DEA (post-master)

UNE ORGANISATION DES ÉTUDES SELON LE SCHÉMA LMD

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur, les études d'architecture sont organisées en trois cycles, selon le schéma LMD (licence-master-doctorat) :

- le premier cycle d'études d'une durée de 3 ans conduit au **Diplôme d'études en architecture (DEEA)**, conférant le grade de licence ;
- le deuxième cycle d'une durée de 2 ans conduit au **Diplôme d'État d'architecte (DEA)** conférant le grade de master ;
- le troisième cycle d'une durée de 3 ans conduit au diplôme national de **doctorat en architecture** conférant le grade de doctorat.

Le LMD permet les passerelles, les échanges, et les mobilités avec d'autres établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger. Ces mobilités et l'enrichissement des parcours qu'elles favorisent sont un atout pour une insertion professionnelle de qualité.

Une suspension temporaire et volontaire des études, « la césure », est autorisée. Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pendant une période pouvant varier d'un semestre à deux semestres universitaires, afin d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle en France ou à l'étranger, dans une entreprise, une administration ou une association.

Tout comme la mobilité internationale, la césure permet à l'étudiant de se confronter à d'autres cultures et de s'enrichir de nouvelles expériences.

Le premier cycle (3 ans)

Le premier cycle conduisant à la délivrance du diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence est consacré à l'acquisition des bases d'une culture architecturale passant par la découverte de nombreuses disciplines (structure, géométrie, philosophie, sociologie, histoire de l'art, urbanisme, ambiances thermiques...), des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet. Les enseignements sont organisés sur 6 semestres valant 180 crédits européens (ECTS).

Ce cycle est validé à l'issue d'une présentation orale d'un rapport d'études (travail personnel écrit de synthèse et de réflexion sur des questionnements menés à partir des travaux effectués, des enseignements reçus et/ou des stages suivis).

Le diplôme DEEA est également accessible par la voie de l'apprentissage proposée à l'École Paris-Est Marne-la-Vallée depuis la rentrée 2019.

Deux écoles proposent aussi une licence professionnelle organisée conjointement avec l'Université permettant de former des professionnels à l'issue du premier cycle (voir « Licences professionnelles »).

Le deuxième cycle (2 ans)

Le deuxième cycle conduisant à la délivrance du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master doit permettre à l'étudiant d'acquérir une pensée critique, la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture. Les enseignements sont organisés sur 4 semestres valant 120 crédits européens (ECTS).

Ce cycle est validé au terme de la soutenance publique du projet de fin d'études (PFE), projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation « mémoire » qui est un travail personnel d'études et (ou) de recherche traitant d'une problématique propre à un séminaire ou à un travail en lien avec le projet.

Le deuxième cycle permet d'approcher l'univers de la recherche, par des modules d'initiation à la recherche. Outre cette initiation, un approfondissement à la préparation à la recherche est possible pour les étudiants qui doivent, dans ce cas, soutenir en même temps le mémoire et le PFE.

Ce parcours permet la délivrance du DEA comportant une mention « recherche ». En outre, des formations de deuxième cycle conduisent à des masters spécialisés co-accrédités avec l'Université, préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche, ou à des doubles diplômes en partenariat avec des grandes écoles ou des universités étrangères (voir « Doubles cursus » et « Formations spécialisées »).

Le troisième cycle

Le troisième cycle conduit à la délivrance, par l'Université ou la COMUE, du diplôme de docteur « spécialité architecture » conférant le grade de doctorat. Il se prépare au sein des unités de recherche des différentes ENSA, en partenariat avec les écoles doctorales universitaires.

L'accès requiert un niveau de formation correspondant au grade de master. Les champs de la recherche architecturale sont vastes et s'élargissent à la recherche appliquée : analyse formelle, histoire, sociologie, anthropologie, économie, modélisation, conception, construction, ambiances, mobilité, infrastructures, transports, analyse du projet, histoire urbaine, sociologie urbaine, etc... Des financements sont possibles pour accéder à ce cycle : contrats doctoraux, bourses, Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE).

Le travail du doctorant est alors encadré par un directeur de thèse, membre du laboratoire et Habilité à Diriger des Recherches (HDR). Le diplôme de docteur « spécialité architecture » est délivré, par l'Université ou la COMUE à l'issue de la remise d'un mémoire et d'une soutenance publique. Depuis 2016, la thèse peut être co-encadrée par un architecte ou tout autre professionnel reconnu.

LES LICENCES PROFESSIONNELLES

Deux écoles proposent des licences professionnelles, dont les formations sont organisées conjointement avec l'Université :

- L'ENSA Paris-Est (Marne-la-Vallée) propose la licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE) qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. Elle apporte aux étudiants des compétences et des savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste et l'ingénieur dans la conception et le suivi opérationnel des projets.
- L'ENSA Strasbourg délivre une licence professionnelle « Construire écologique ». L'objectif de cette formation est de former des professionnels de niveau Licence spécialisés en éco-construction, en éco-matériaux et en dispositifs techniques pour une architecture écologique. Elle doit leur permettre de participer à la maîtrise d'œuvre, d'assister à la maîtrise d'ouvrage, de définir et de conduire de projets éco-responsables et de maîtrise des énergies, au sein de divers structures : agence d'architecture, bureau d'études techniques, administration, etc.

LES DOUBLES CURSUS

Certaines écoles d'architecture proposent des doubles cursus en partenariat avec des grandes écoles françaises ou des universités étrangères qui permettent aux étudiants d'acquérir une double compétence recherchée et d'accroître leur employabilité.

Architecte-Ingénieur

Treize écoles d'architecture ont établi des partenariats avec des grandes écoles d'ingénieurs, qui conduisent à l'obtention des deux diplômes d'architecte et d'ingénieur, à l'issue de 7 années d'études minimum (Paris-Belleville, Paris-Est, Paris-La Villette, Bretagne, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Normandie, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse). L'INSA de Strasbourg et l'École spéciale d'architecture offrent aussi la possibilité d'obtenir ce double diplôme.

Les étudiants qui souhaitent suivre cette double formation doivent faire preuve d'aptitudes scientifiques particulières et suivre des enseignements complémentaires de mise à niveau, notamment en mathématiques, dans leurs écoles respectives.

LES ÉTUDES

DOUBLES CURSUS (DC)

ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE	DOUBLES CURSUS INTERNATIONAUX	DOUBLE CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR	AUTRES DOUBLES CURSUS
EN ÎLE-DE-FRANCE	INTITULÉS	INTITULÉS	INTITULÉS
PARIS-BELLEVILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Double cursus international en partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoï (Vietnam) et les ENSA de Normandie, Bordeaux, Toulouse. 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-designer avec l'École nationale supérieure de Création Industrielle (ENSCI)
PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur « Structure et architecture » en partenariat avec l'École des Ponts Paris-Tech 	
PARIS-VAL DE SEINE	<ul style="list-style-type: none"> • Double Master « La Modification de l'Existant, Architecture, Patrimoine, Temporalités », en partenariat avec l'Università IUAV di Venezia (Italie). • Double Master « Architecture et Design Urbain », en partenariat avec le Politecnico di Milano (Italie) 		
VERSAILLES	<ul style="list-style-type: none"> • Double Master « Ecological urbanism » avec l'Université de Tongji à Shanghai 		<ul style="list-style-type: none"> • Double master architecte-manager avec l'ESSEC
PARIS-LA VILLETTE		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec l'École spéciale des travaux publics (ESTP), et l'école des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) 	
EN RÉGIONS			
BORDEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Double diplôme franco-espagnol ENSAPBx / Escuela Técnica Superior de Arquitectura - Etsa - Universidad del País Vasco/EHU • Double cursus international en partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoï (Vietnam) et les ENSA de Normandie, Paris-Belleville, Toulouse. 		
BRETAGNE		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA Rennes 	
CLERMONT-FERRAND		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec Polytech Clermont-Ferrand 	
GRENOBLE			<ul style="list-style-type: none"> • Formation PARIN (partenariat architectes-ingénieurs) en partenariat avec l'Institut National Polytechnique de Grenoble (école ENSE3) conduisant à la délivrance d'un certificat de formation

LYON		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'École Centrale de Lyon • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'INSA 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-VEU (ville et environnements urbains) en partenariat avec l'Université Lumière Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Université Jean Moulin Lyon 3, École Nationale des Travaux Publics de l'État, ENSA Saint-Étienne, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, INSA Lyon et en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes, Université de Genève, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale
MARSEILLE		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec le département de Génie Civil de l'école Polytech'Marseille (rattachée à l'AMU) 	
MONTPELLIER	<ul style="list-style-type: none"> • Double-diplôme d'architecte franco-espagnol avec l'Université de San Sebastian 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur avec l'École des Mines d'Alès 	
NANCY		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois à Epinal 	
NANTES		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'École Centrale Nantes 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-manager en partenariat avec l'École Audencia Nantes (expérimentation)
NORMANDIE	<ul style="list-style-type: none"> • Double cursus international en partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoï (Vietnam) et les ENSA de Bordeaux, Paris-Belleville, Toulouse. 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA Rouen 	
SAINT-ÉTIENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Double cursus international en partenariat avec la Faculté d'architecture de l'Université de San Buenaventura Medellín (Colombie) 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec la Faculté de Saint-Étienne (ENISE) 	
STRASBOURG	<ul style="list-style-type: none"> • Double diplôme européen « Architecture et techniques constructives », en partenariat avec la Technische Universität Dresden (Allemagne) • Double diplôme européen « Architecture et projet urbain dans les eurorégions », en partenariat avec le Karlsruher Institute für Technologie (Allemagne) • Double diplôme international « Architecture and urban planning and design », en partenariat avec le CAUP (College of architecture and urban planning) de l'Université de Tongji (Chine) 		
TOULOUSE	<ul style="list-style-type: none"> • Double cursus international en partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoï (Vietnam) et les ENSA de Bordeaux, Paris-Belleville, Normandie. 	<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Toulouse 	
AUTRES ÉCOLES			
ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE (ESA)		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur et ingénieur-architecte en partenariat avec l'ESTP Paris 	
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES (INSA) DE STRASBOURG		<ul style="list-style-type: none"> • DC architecte-ingénieur (ingénieur génie civil ou génie climatique et énergétique ou topographie) 	

Le double cursus Architecte-ingénieur contribue au renforcement de la culture constructive des architectes et intensifie les liens entre architectes et ingénieurs.

Architecte-Manager

L'ENSA Versailles propose un double cursus architecte-manager qui permet d'obtenir en 5 ans le diplôme d'État d'architecte et celui de l'ESSEC. L'ENSA Nantes a mis en place un double cursus architecte-manager avec Audencia.

Doubles cursus internationaux

Plusieurs ENSA ont conclu des partenariats avec des établissements étrangers pour délivrer des doubles diplômes européens ou hors Europe.

L'HABILITATION DE L'ARCHITECTE DIPLÔMÉ D'ÉTAT À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

À l'issue du deuxième cycle, les écoles nationales supérieures d'architecture délivrent une formation complémentaire professionnalisante qui conduit à l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), pouvant être suivie à tout moment de la vie professionnelle de l'architecte. Cette formation d'une année, ouverte aux détenteurs du diplôme d'État d'architecte ou d'un diplôme équivalent, permet d'endosser les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, ainsi que l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes et le port du titre.

Elle comprend une formation théorique de 150 h minimum et une mise en situation professionnelle (MSP) de 6 mois minimum permettant d'acquérir les compétences liées à la maîtrise d'œuvre, l'économie du projet, les cadres juridiques et réglementaires de la gestion d'une agence d'architecture.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DIPLÔMANTE

Chaque année, entre 150 et 200 personnes bénéficient de la possibilité d'obtenir le diplôme d'études en architecture (DEEA) et le diplôme d'État d'architecte (DEA) tout en poursuivant leur activité professionnelle.

Les écoles nationales supérieures d'architecture de Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Strasbourg, Versailles et l'École spéciale d'architecture de Paris proposent une formation professionnelle continue diplômante aux salariés engagés dans la vie active dans le domaine de l'architecture, de la construction, de l'aménagement de l'espace. Cette formation leur permet d'obtenir les diplômes du cursus de l'enseignement de l'architecture selon un emploi du temps aménagé. Les premier et deuxième cycles comprennent chacun 4 semestres.

En premier cycle, le candidat doit justifier d'une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture, d'une durée variable selon le niveau d'études et l'expérience. Elle comprend l'équivalent d'au moins trois années à plein temps dans les domaines de l'architecture sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte. Les candidats doivent, en outre, satisfaire à des épreuves d'admissibilité destinées à évaluer leurs aptitudes.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Les écoles d'architecture délivrent des formations spécialisées qui permettent d'approfondir ou de se spécialiser sur un sujet :

- **des formations de deuxième cycle** organisées conjointement avec des universités conduisant à des masters co-accrédités préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche.
- **des formations « post-master »** (en 1 à 2 ans) conduisant à :
- **des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA)**, diplômes nationaux de l'enseignement supérieur. Ces formations permettent aux étudiants d'acquérir une spécialisation dans un de ces quatre domaines : architecture et projet urbain, architecture et patrimoine, architecture et risques majeurs, architecture et maîtrise d'ouvrage. Certains étudiants peuvent faire le choix de débiter un travail de recherche ;
- **des diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA)** qui sont l'aboutissement de formations dans des domaines spécialisés : design, scénographie, construction parasismique, architecture navale, architecture et philosophie. Certains étudiants titulaires d'un DPEA s'engagent ensuite dans un parcours doctoral.

A savoir :

Les conditions d'admission, le déroulement des études, le cadre pédagogique et administratif et les diplômes obtenus, sont spécifiques à chaque école. Ces formations spécialisées prennent place selon des temporalités variables au cours du cursus. Certaines se déroulent en parallèle du cursus initial en 2^e cycle, d'autres viennent le prolonger (formations post-master).

**FORMATIONS SPÉCIALISÉES
DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE	MASTERS UNIVERSITAIRES ET SPÉCIALISÉS	DIPLÔMES PROPRES AUX ÉCOLES D'ARCHITECTURE (DPEA) (niveau master)	DIPLÔME DE SPÉCIALISATION EN ARCHITECTURE (DSA) (niveau post master)
EN ÎLE-DE-FRANCE	INTITULÉS	INTITULÉS	INTITULÉS
PARIS-BELLEVILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Mastère spécialisé labellisé CGE (Conférence des Grandes Écoles) « Architecture et Scénographie » - Ouverture janvier 2020 		<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et patrimoine • Architecture et projet urbain • Architecture et risques majeurs • Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine
PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE		<ul style="list-style-type: none"> • Architecture post-carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et projet urbain « Architecte-urbaniste »
PARIS-MALAQUAIS	<ul style="list-style-type: none"> • Master Urbanisme et Territoires, mention urbanisme, parcours Programmation architecturale et urbaine co-habilitée par l'ENSAPM et l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne 		
PARIS-VAL DE SEINE	<ul style="list-style-type: none"> • Master Histoire, Civilisations, Patrimoine, parcours « Ville, Architecture, Patrimoine » en co-habilitation avec l'Université Paris-Diderot • Master Urbanisme, aménagement et études urbaines 4 parcours : . Études urbaines et expertise . Habitat et Innovations . Villes étalées et aménagement durable . Politiques urbaines, projet urbains et montage d'opération. En partenariat avec l'Université Paris-Nanterre 		
VERSAILLES	<ul style="list-style-type: none"> • Master Histoire, parcours « Carrières de la recherche en architecture et ses territoires », en partenariat avec l'Université Paris Saclay • Master Patrimoine et musées, parcours « Jardins historiques, patrimoine et paysage », en partenariat avec l'Université de Cergy Pontoise 		
PARIS-LA VILLETTE	<ul style="list-style-type: none"> • Master Administration économique et sociale Ergonomie, spécialité « organisation et espaces du travail », en partenariat avec l'Université Paris I Intitulés masters universitaires et spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Recherches en architecture • Architecture navale 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et projet urbain : « Projet de territoires : paysages contemporains et dynamiques métropolitaines »
AUTRES ÉCOLES			
CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE CHAILLOT (ÉCOLE DE CHAILLOT)			<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et Patrimoine

EN RÉGIONS	INTITULÉS	INTITULÉS	INTITULÉS
BORDEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Master 2 Urbanisme et aménagement co-accrédité avec l'université Bordeaux Montaigne: - parcours 1 : Stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage (UPSMO) - parcours 2 : Paysage, évaluation environnementale et projets de territoire (UPEPT) • Master 2 Sciences, Technologies, Santé, mention « Physique fondamentale et Applications » parcours : « Ambiances et confort, conception architecturale et urbaine » avec l'Université Bordeaux (ACCAU) • Diplôme Inter Établissement « Médiation de l'architecture contemporaine » ouverture indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat international d'études en paysage et territoire CIEPT • DPEA Post-master Rebuilding The World, (RBW) 	
BRETAGNE	<ul style="list-style-type: none"> • Master Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière, en partenariat avec les universités de Rennes I et II et l'IEP de Rennes • Master Histoire, théorie critique de l'architecture (HTCA) en partenariat avec l'Université de Rennes II 		
CLERMONT-FERRAND	<ul style="list-style-type: none"> • Master domaine « Sciences humaines et sociales », mention « Gestion des territoires et développement local », parcours « STRATAM » en co-accréditation avec l'Université Clermont Auvergne, VetAgroSup et AgroParisTech 		
GRENOBLE	<ul style="list-style-type: none"> • Master « Urbanisme et aménagement » co-accrédité avec l'Université Grenoble Alpes organisé en 4 parcours : "Urbanisme et projet urbain" (M1 et M2), "Design urbain" (M1 et M2), "Urbanisme et coopération internationale" (M1 et M2), "International Cooperation in Urban Planning" (M2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Design et innovation pour l'architecture (formation en un an ou en deux ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et patrimoine, spécialité « Architecture de terre », formation en 2 ans établie en partenariat avec la chaire UNESCO « Architectures de terre, cultures constructives et développement durable »
LYON	<ul style="list-style-type: none"> • Master domaine « Sciences humaines et sociales », mention « Ville et environnements urbains », parcours « Recyclages », co-accrédité avec l'Université Lumière Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Université Jean Moulin Lyon 3, École Nationale des Travaux Publics de l'État, ENSA Saint-Étienne, Institut d'Études Politiques de Lyon, INSA Lyon et en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes, Université de Genève, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale		
MARSEILLE		<ul style="list-style-type: none"> • Construction parasismique 	
MONTPELLIER	<ul style="list-style-type: none"> • Mastère spécialisé labellisé CGE « Architecture et patrimoine contemporain » • Formation Building Information Modeling (BIM) • Mastère spécialisé labellisé CGE « Management des projets urbains durables » • Mastère spécialisé labellisé CGE « Architecture, territoires et santé » 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et Scénographie 	

NANCY	<ul style="list-style-type: none"> • Master Design, parcours « Verre Design Architecture », en partenariat avec l'Université de Lorraine (Mines Nancy) et l'ENSAD • Master Design, parcours « Design Numérique et Architecture », en partenariat avec l'Université de Lorraine (Mines Nancy) et l'ENSAD • Master Génie Civil, parcours « Architecture Bois Construction » avec l'Université de Lorraine (ENSTIB) et l'ENSA Strasbourg 		
NANTES	<ul style="list-style-type: none"> • Master Ville et environnements urbains, domaine « Sciences, Technologies, Santé et Environnement urbain », en co-accréditation avec l'École Centrale de Nantes • Master Villes et territoires, domaines « Sciences, Technologies, Santé » mention « Urbanisme et Aménagement », en co-accréditation avec l'Université de Nantes, ufr de Droit et de Géographie 	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture navale • Scénographie 	
NORMANDIE	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours « DRAQ » : « Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien », co-accrédité dans la mention génie civil de l'Université du Havre • Filière « FAP » (Formation « Architecture Paysage ») en partenariat avec l'Université d'Hanoï (dernière année en 2019_2020) 		
SAINT-ÉTIENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Master domaine « Sciences humaines et sociales », mention « ville et environnements urbains », co-accrédité avec les universités Lyon 2, Lyon 3, Saint Etienne, ENTPE Lyon, ENS Lyon, ENSA Lyon • Master École Urbaine de Lyon • Mastère spécialisé BIM Manager en partenariat avec l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne. Formation professionnalisante labellisée par la CGE 		
STRASBOURG	<ul style="list-style-type: none"> • Master 2 Architecture et archéologie, en partenariat avec l'Université de Strasbourg • Master 2 Urbanisme et Aménagement, Architecture, structures et projets urbains, en partenariat avec l'Université de Strasbourg et l'INSA de Strasbourg • Master 2 Génie Civil – Architecture, bois et construction en partenariat avec l'ENSTIB, l'ENSAN et l'Université de Lorraine Mastère spécialisé BIM, Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment en partenariat avec l'École des Ponts ParisTech et l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie 		
TOULOUSE	<ul style="list-style-type: none"> • Mastère spécialisé BIM, Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment en partenariat avec l'École des Ponts ParisTech et l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du Sud-Est) 	

Ce tableau est établi à titre indicatif, des formations étant susceptibles d'évolutions.

LE CONTENU DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE

Le ministère de la Culture exerce une tutelle pédagogique et scientifique sur l'ensemble des formations et assure la cohérence des contenus. Le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) réalise une évaluation périodique des écoles, condition de leur accréditation à délivrer des diplômes conférant le grade de licence et de master.

LE PROJET ARCHITECTURAL AU CENTRE D'UNE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE

Les études d'architecture abordent, par leur richesse, la diversité des champs disciplinaires nécessaires à l'élaboration de projets architecturaux, urbains et paysagers. L'enseignement du projet est au cœur de la formation initiale en architecture et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation.

La formation en architecture allie des enseignements propres à la discipline architecturale (le projet architectural et urbain, l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville, la construction, la représentation de l'espace) qui sont enrichis et articulés avec des savoirs issus d'autres disciplines (les arts, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues vivantes).

Les études se caractérisent par une alternance de cours théoriques et pratiques en ateliers ou studios, de travaux encadrés, de stages, d'initiation à la recherche, qui donnent les clefs pour la maîtrise de l'espace et du bâti aux différentes échelles. Les écoles offrent des lieux d'expérimentation, notamment à « l'échelle 1 », qui permettent aux étudiants de mieux appréhender les questions de matérialité liées à leur discipline.

Le projet architectural et urbain, élément central de la formation, est une véritable spécificité des études d'architecture. Le projet est une matière non compensatoire, qui fait appel aux autres disciplines enseignées durant le cursus, afin d'atteindre la plus grande justesse. Le projet doit répondre aux problématiques d'un site, aux enjeux territoriaux d'une ville, et doit transformer des concepts architecturaux en volumétries, fonctionnelles et esthétiques, dialoguant avec l'existant. Que le projet soit architectural ou urbain, l'étudiant en architecture apprend à concevoir de la plus petite à la plus grande échelle (conception de la structure, de l'enveloppe, du détail, de l'économie du projet, de la réhabilitation, approche paysagère, environnementale et territoriale...).

FORMER DES ARCHITECTES CAPABLES DE RÉPONDRE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX

Les enseignements sont destinés à préparer les étudiants à la diversité des modes d'exercice professionnels et à l'évolution des métiers, et à les rendre aptes à répondre aux questions sociales et environnementales. L'accent est mis sur les enjeux de la transition écologique et numérique, la prise en compte des risques majeurs, la qualité d'usage et l'accessibilité des bâtiments, la réhabilitation, la rénovation et les interventions sur le bâti existant.

Depuis 2017, partant du constat qu'une large partie du marché des prestations de maîtrise d'œuvre porte sur la réutilisation, la modification ou l'extension d'un bâti existant, les écoles d'architecture se sont inscrites dans la « stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine », afin que leurs enseignements tiennent davantage compte des nouveaux enjeux de revitalisation des territoires et de développement durable. Les équipes pédagogiques des ENSA sont notamment invitées à participer à des appels à projets sur ces thématiques, par exemple à travers les programmes « Action Cœur de ville », « Hors les murs » ou « La preuve par 7 ».

LES STAGES

Trois stages obligatoires sont à effectuer durant les études en architecture. Les étudiants sont responsables de la recherche de leur stage. Ils permettent de se confronter à la diversité des métiers de l'architecture et des différentes pratiques professionnelles.

Le stage ouvrier

D'une durée minimum de deux semaines, ce premier stage doit être réalisé durant la première année du premier cycle. Effectué dans une entreprise du bâtiment ou de l'artisanat, il permet la découverte du monde du bâtiment et une première approche du monde du travail.

Le stage de première pratique

D'une durée minimum d'un mois, ce stage doit être effectué entre la deuxième et la troisième année, du premier cycle.

Son objectif est d'appréhender la diversité des pratiques architecturales. Il peut être effectué dans toutes les structures de l'architecture, de la ville et du paysage, en France ou à l'étranger : agence d'architecture, d'urbanisme ou de paysage, bureau d'études, service de l'État, CAUE, collectivité locale, office HLM, parc naturel régional ou national, société d'économie mixte, organisation non gouvernementale, musée... Il permet de connecter les étudiants à la réalité professionnelle.

Le stage de formation pratique

D'une durée minimum de deux mois, il doit être réalisé durant le deuxième cycle dans les mêmes structures d'accueil des stagiaires de première pratique. Il s'effectue sous tutelle d'un architecte et permet une première expérience professionnelle.

Pour les stages à l'étranger, en fonction du pays d'accueil, les conditions spécifiques relatives à l'obtention du visa stagiaire, les modalités d'exonération des charges sociales selon la législation locale, ainsi que la protection sociale en matière d'accident du travail et d'assurance maladie sont différentes.

LES MOBILITÉS INTERNATIONALES

Tout au long de leurs cursus, les étudiants sont invités à effectuer des voyages d'études ou à participer à des ateliers intensifs organisés à l'étranger. Au fil du temps, les écoles ont noué de très nombreux partenariats avec des universités étrangères dans le monde entier et encouragent leurs étudiants à effectuer un semestre ou une année d'études à l'étranger, leur offrant ainsi des possibilités très variées de s'ouvrir à d'autres modes d'enseignement, de se confronter à d'autres cultures et d'apprendre d'autres langues.

Aujourd'hui, sous l'effet de la mondialisation, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, véritables laboratoires d'invention de l'urbain, forment de nouveaux territoires d'expérimentation pour les étudiants des écoles d'architecture.

LA FORMATION DE PAYSAGISTE

LES ÉCOLES

La formation qui conduit au diplôme d'État de paysagiste conférant le grade de master est dispensée par quatre écoles :

- les deux écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux et de Lille, qui relèvent du ministère de la Culture,
- l'École nationale supérieure du paysage de Versailles Marseille¹, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture,
- l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre-Val de Loire)² qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.

L'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage d'Angers, Agrocampus Ouest, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, délivre quant à lui un diplôme d'ingénieur, spécialité paysage³.

Enfin, l'École supérieure d'architecture des jardins (ESAJ) de Paris délivre le diplôme de paysagiste de l'ESAJ⁴.

L'ADMISSION DANS LES ENSAP

L'accès à la première année du cycle conduisant au diplôme d'État de paysagiste (DEP) s'effectue par un concours commun qui comporte une voie externe et une voie interne :

- **la voie externe** est ouverte aux titulaires d'un diplôme national de l'enseignement supérieur sanctionnant une formation de 2 années après le baccalauréat et ayant validé 120 crédits européens (ECTS) ainsi qu'aux candidats ayant obtenu une dispense des titres requis ;
- **la voie interne** est ouverte aux étudiants ayant validé 120 crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cycle préparatoire d'études au paysage (CPEP). Les ENSAP de Bordeaux et de Lille ont mis en place ce cycle préparatoire.

Pour intégrer le CPEP, chaque candidat doit satisfaire aux procédures prévues par le dispositif Admissions Post-Bac. L'entrée en 1^{ère} année comporte une phase d'admissibilité sur dossier et une phase d'admission sur entretien oral. Le processus de sélection prend en compte le dossier scolaire et l'expérience antérieure du candidat. Il évalue son aptitude à suivre la formation de paysagiste ainsi que sa motivation.

Pour intégrer la formation conduisant au diplôme d'État de paysagiste (DEP), chaque candidat doit réussir le concours commun aux quatre écoles habilitées à délivrer le diplôme.

Peuvent être admis en deuxième année du cycle conduisant au diplôme d'État de paysagiste (DEP), à l'issue d'une admission sur titre, les titulaires d'un titre ou d'un diplôme conférant 180 ECTS, dans la limite des capacités d'accueil.

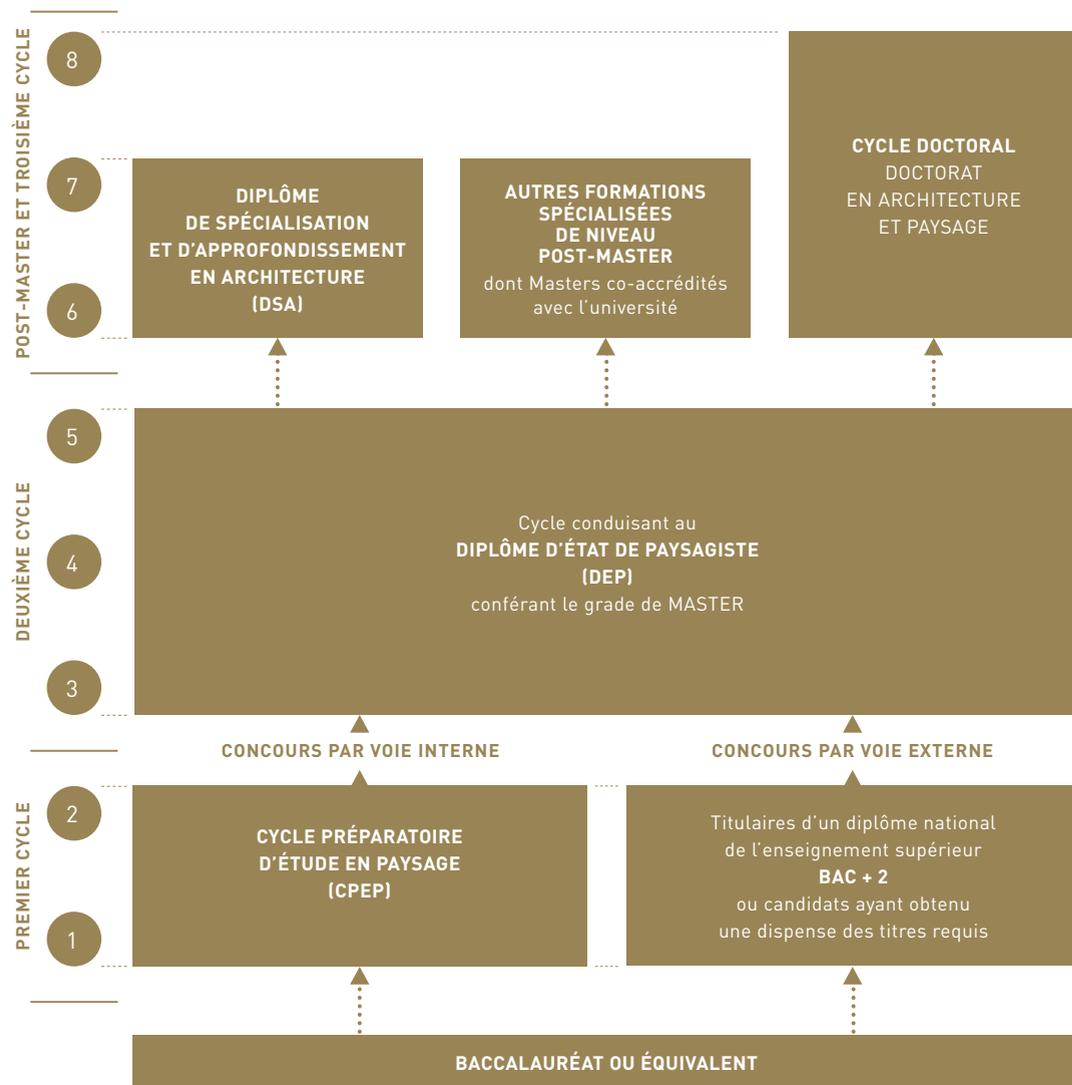
1. <http://www.ecole-paysage.fr>

2. <http://www.insa-centrevaldeloire.fr>

3. <https://www.agrocampus-ouest.fr>

4. www.esaj.asso.fr

CURSUS DES ÉTUDES DE PAYSAGE



L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Un cycle préparatoire d'études en paysage (CPEP) (2 ans)

Le CPEP permet aux étudiants recrutés après le baccalauréat de commencer une formation au paysage avant d'intégrer le cycle conduisant au diplôme d'État de paysagiste.

Les étudiants ayant suivi ce cycle peuvent s'inscrire à la voie interne du concours national de la formation de paysagiste diplômé d'État, délivrée par l'ENSAP de Bordeaux, l'ENSAP de Lille et l'ENSP de Versailles.

Un cycle conduisant au diplôme d'État de paysagiste (DEP), conférant le grade de master (3 ans)

En 2015, la réforme des études de paysage a remplacé le diplôme de paysagiste DPLG par le diplôme d'État de paysagiste (DEP) conférant grade de master.

Les titulaires du DEP ont la possibilité de poursuivre leurs études en cycle doctoral ou d'accéder à des formations spécialisées de niveau post-master.

LE CONTENU DES ÉTUDES

La formation favorise chez l'étudiant l'acquisition des savoirs, des pratiques et des savoir-faire nécessaires au métier de paysagiste concepteur. Elle lui permet de développer sa réflexion sur les questions sociales et environnementales qu'il aura à résoudre et d'acquérir une capacité à adapter ses modes d'action à différents contextes.

Domaines d'études

Les études suscitent un échange permanent entre les différentes disciplines mobilisées par le projet de paysage. Autour des « Théories et pratiques du projet de paysage » s'articulent plusieurs domaines d'études : Démarche artistique, Culture technique et sciences de l'environnement ; Compréhension du paysage dans l'espace et le temps ; Politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage ; Langage et représentation, complétés d'une initiation à la recherche.

Modalités pédagogiques

L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de personnels d'enseignement et de recherche et de professionnels. Elle est garante de l'adossement de l'enseignement à la recherche et au monde professionnel. L'enseignement revêt différentes formes : ateliers de projet, cours et conférences, séminaires, travaux dirigés, sorties de terrain, visites, voyages d'études, stages et mises en situation professionnelle, y compris dans le cadre de la mobilité internationale des étudiants, e-learning.

Modalités de délivrance du diplôme

L'étudiant doit avoir validé l'ensemble des 180 crédits ECTS par :

- la soutenance d'un mémoire sur un travail personnel d'étude et de recherche,
- la soutenance d'un projet de fin d'études,
- la réalisation de stages ou de mises en situation professionnelle d'une durée minimale de 12 semaines,
- la maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau B2)
- la réalisation d'au moins une expérience de travail en langue étrangère : « workshop » international, atelier, stage à l'étranger, mobilité Erasmus, ou master conjoint avec un établissement d'enseignement supérieur étranger.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION À LA RECHERCHE

Comme dans tout enseignement supérieur, la recherche et la formation à la recherche sont depuis longtemps présentes dans les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) qui rassemblent les disciplines concernées par les problématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Trente-sept unités de recherche, à l'origine de productions scientifiques reconnues dans le monde universitaire et professionnel, sont actuellement présentes dans les ENSA.

Leurs équipes sont composées en majorité d'enseignants-chercheurs des écoles et de doctorants. Les unités mixtes de recherche (UMR) accueillent aussi des chercheurs du ministère de la Culture, du CNRS et de l'Université. Elles coopèrent avec des laboratoires universitaires et des organismes de recherche français et étrangers.

Toutes les unités de recherche habilitées conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation et le ministère de la Culture sont évaluées par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Les relations de partenariat nouées par les ENSA avec les universités à travers la formation doctorale ont joué un rôle moteur pour l'intégration de ces écoles dans les Communautés d'universités et établissements (ComUE) : trois ENSA sont membres de ComUE, toutes les autres ENSA sont associées par décret à des ComUE ou à des universités.

Les enjeux relatifs au développement durable et à la transition énergétique ou numérique entraînent un changement de paradigme. La participation de neuf écoles nationales supérieures d'architecture à des projets lauréats du programme d'investissements d'avenir (Idex, I-Sites, Labex et EUR) témoigne de la qualité de la recherche conduite au sein de ces établissements.

Pour en savoir plus

Le Répertoire des unités de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture est consultable sur le site du ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr dans la rubrique : Architecture / Formations-Recherche-Métiers/ La recherche architecturale urbaine et paysagère en France.



LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

LES DÉBOUCHÉS

LES MÉTIERS DU PAYSAGE

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

DES DOMAINES D'INTERVENTION DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

L'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture rappelle que celle-ci est une expression de la culture et que ses interventions sont d'intérêt public. Les évolutions contemporaines des marchés et de la société confèrent à l'architecte des missions riches et variées au-delà du champ traditionnel de la construction neuve de bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Les impératifs écologiques et énergétiques le conduisent à intervenir de plus en plus pour des missions d'aménagement durable des villes et des territoires ainsi que sur le bâti existant non protégé (réhabilitation, reconversion, extension, restauration ou autres transformations), dans le respect de sa valeur patrimoniale et avec un souci particulier de son insertion urbaine et paysagère. L'architecte peut conduire des projets de restauration du patrimoine architectural protégé en tant qu'Architecte des Bâtiments de France (ABF, voir p. 35) ou au titre d'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH, titre obtenu sur concours).

L'essor des outils numériques produit par ailleurs de nouvelles formes de conception collaborative des projets autour de la maquette numérique (Building Information Model ou BIM) conduisant à l'apparition du nouveau métier de « BIM manager ».

Les compétences des architectes dans la conception des formes et des espaces leur permettent de développer une activité professionnelle dans les domaines de l'urbanisme, de la scénographie (en particulier pour les musées), du design et de l'architecture navale.

En raison des changements climatiques, les architectes sont également amenés à intervenir de plus en plus pour la prévention des risques majeurs dans la construction et dans l'aménagement des villes et des territoires.

L'évolution législative et la complexité accrue des opérations ouvrent des missions « d'assistance à maîtrise d'ouvrage » (AMO), c'est-à-dire de conseil et d'études auprès des commanditaires des projets, en particulier les sociétés d'économie mixte et les collectivités territoriales (Régions, Départements et Communes).

Enfin, l'architecte peut choisir un métier en lien avec la recherche, l'enseignement ou la diffusion de la culture architecturale et urbaine (notamment au sein des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

DES MODES D'EXERCICE VARIÉS

L'architecte opère selon différents modes d'exercices définis dans la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

En tant que « maître d'œuvre », il peut exercer à titre individuel sous forme libérale ou en tant qu'associé d'une société d'architecture. Il doit alors être détenteur d'une habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et être inscrit au préalable au tableau de l'ordre des architectes de sa Région dans la mesure où sa profession est dite « réglementée ». Ses projets résultent d'une commande privée de gré à gré ou d'une commande publique, souvent obtenue à l'issue d'un concours. L'opération s'effectue pour le compte d'un commanditaire, le « maître d'ouvrage ». L'architecte maître d'œuvre veille alors au respect de l'enveloppe budgétaire et des réglementations en termes de sécurité, de structures et de mise en œuvre de la construction, d'accessibilité et de développement durable.

L'architecte diplômé d'État (ADE) peut également exercer comme salarié, soit d'une agence d'architecture (cabinet libéral d'un architecte ou société d'architecture), d'une entreprise (de BTP notamment) ou encore d'un maître d'ouvrage (bailleurs sociaux notamment).

L'architecte diplômé d'État peut enfin devenir fonctionnaire (sur concours) pour conduire une carrière professionnelle de décideur public dans les services de l'État en tant qu'architecte-conseil de l'État (ACE) ou architecte-urbaniste de l'État (AUE, filière Patrimoine ou filière Aménagement) ou au sein de collectivités territoriales en tant qu'ingénieur territorial.

LES CONCOURS POUR EXERCER LE MÉTIER D'ARCHITECTE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Différents concours sont ouverts aux diplômés d'état en architecture afin d'exercer leur métier au sein de la fonction publique.

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Architectes et Urbanistes de l'État (AUE)

Les concours sont ouverts aux diplômés d'état en architecture. Les candidats doivent choisir entre deux options : « Urbanisme et Aménagement » ou « Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ». Les ENSA de Versailles, Toulouse, Lyon et Paris la Villette et l'école de Chaillot proposent des formations spécifiques à la préparation de ce concours. Après l'obtention du concours, les reçus effectuent une formation rémunérée d'un an.

Architectes en Chef des Monuments Historiques (ACMH)

Ces architectes se spécialisent dans l'architecture historique. Ils interviennent dans la restauration du bâti ancien, et assurent des missions de conseil auprès des directions régionales des affaires culturelles (DRAC). En tant que maîtres d'œuvre hautement qualifiés, recrutés par concours, ils sont habilités à effectuer des missions de maîtrise d'œuvre sur les Monuments historiques classés. Les concours sont ouverts ponctuellement par le ministère de la Culture. Ouvert aux architectes, le concours comporte des épreuves écrites, graphiques et orales.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Architectes voyers de la ville de Paris

Ces architectes traitent spécifiquement des dossiers d'urbanisme. Ils sont sollicités par ailleurs par les agences d'étude d'architecture pour les problèmes concernant les équipements de la ville, de la direction des voiries, des espaces verts (jardins et parcs...), les dossiers liés à l'environnement, aux espaces publics et à la réglementation.

Le concours est ouvert aux architectes diplômés de l'État. Il comporte des épreuves écrites et orales.

Ingénieurs des collectivités territoriales

Les architectes peuvent se présenter au concours d'ingénieur des collectivités territoriales. Ces derniers exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale.

LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Les paysagistes concepteurs appliquent la démarche du projet au domaine du paysage. Cette notion de « paysage » s'entend plus largement que la conception de « parcs et jardins ». Les paysagistes conçoivent des projets et en suivent la réalisation dans des contextes spatiaux, culturels et sociaux à différentes échelles. Leur approche généraliste leur permet d'intervenir dans des domaines multiples en milieu urbain, péri-urbain et rural.

Ils interviennent dans des aménagements concernant l'espace public et urbain, les jardins contemporains et historiques, les espaces dévolus à la circulation, les réseaux liés à l'énergie, les sites en déshérence, les sites touristiques, les sites patrimoniaux et protégés, les espaces ruraux. Leurs connaissances touchent aux propriétés des végétaux, aux techniques de construction, aux matériaux, à la perspective.

Les paysagistes concepteurs exercent leur métier dans des cadres variés, en tant que paysagiste libéral ou salarié, au sein de structures privées ou publiques, dans des agences de paysage ou des bureaux d'études pluridisciplinaires, ou dans des services de l'État et des collectivités territoriales, de grandes entreprises nationales et internationales, des établissements d'enseignement et de recherche, des associations, des organisations non gouvernementales ou des institutions internationales.

Ils interviennent dans divers contextes d'exercice tels que : études, conseil, assistance à la maîtrise d'ouvrage, conception et maîtrise d'œuvre, enseignement, recherche...

Ils exercent fréquemment leur métier dans un cadre interdisciplinaire en lien avec des professions complémentaires, architecte, urbaniste, ingénieur, écologue.

UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

L'article 174 de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui a créé le titre professionnel de paysagiste concepteur, postule que :

Seules peuvent utiliser le titre « paysagistes concepteurs », dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes titulaires d'un diplôme, délivré par un établissement de formation agréé dans des conditions fixées par voie réglementaire, sanctionnant une formation spécifique de caractère culturel, scientifique et technique à la conception paysagère.

L'objectif est de permettre une meilleure identification des paysagistes concepteurs au sein des professionnels de la conception et de garantir aux commanditaires un niveau de qualification et de compétence élevé et reconnu.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

UN ACCÈS RAPIDE AU PREMIER EMPLOI EN RAPPORT AVEC LE DIPLÔME

Le délai d'accès au premier emploi est rapide pour les architectes diplômés d'État : 75 % accèdent à un premier emploi en moins de six mois après l'obtention de leur diplôme dont 34 % sans aucun délai (en poursuivant une activité engagée pendant leurs études) et 27 % dans un délai de moins de trois mois.

53 % des titulaires d'une habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (HMONP), poursuivent l'activité engagée pendant leur année d'HMONP et 47 % trouvent un emploi en moins de trois mois.

SITUATION PROFESSIONNELLE TROIS ANS APRÈS LEUR DIPLÔME*

Neuf diplômés de l'architecture sur dix (89%) sont en activité trois ans après l'obtention de leur diplôme, pour une grande majorité dans le champ de leur diplôme (90 %), la plupart en tant que salariés du secteur privé ou d'entreprises publiques (77 %). 80 % occupent des emplois stables : en contrat à durée indéterminée ou titulaires de la fonction publique.



* Résultats de l'enquête de 2018 sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2012, 2013 et 2014 de l'enseignement supérieur Culture (Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture)

LILLE
ROUEN
PARIS
RENNES
NANCY
VERSAILLES
MARNE-LA-VALLÉE
STRASBOURG
NANTES
LYON
**LES
ÉCOLES**
SAINT-ETIENNE
CLERMONT-FERRAND
BORDEAUX
GRENOBLE
TOULOUSE
MONTPELLIER
MARSEILLE
LA RÉUNION

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE LA VILLE & DES TERRITOIRES PARIS-EST

12 avenue Blaise Pascal - 77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

www.paris-est.archi.fr / Téléphone : 01 60 95 84 00

L'ÉCOLE

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est est née en 1998 de l'engagement d'un collectif d'enseignants pour l'élaboration d'un nouvel enseignement qui découle de la définition des mots « architectes » et « architecture ». Elle se situe sur le Cluster de la Cité Descartes, pôle d'excellence retenu dans le projet du Grand Paris pour sa vocation métropolitaine dédiée à la ville durable. Son bâtiment propose à ses étudiants une qualité d'espace propice à la concentration comme aux échanges. Depuis 2007, elle est associée à la Communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris-Est, lui permettant d'élargir le champ de ses enseignements, de ses recherches et de développer ses partenariats. En 2016, elle a mis en place un dispositif d'aide à la création et au développement d'entreprises d'architecture : Échelle Un. Dernièrement, elle s'est engagée dans la création d'un établissement qui sera une université d'un nouveau type, multi-localisée sur le territoire français.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Son projet pédagogique se fonde sur une conception de l'architecture engagée dans la transformation de la ville et des territoires. L'ENSA Paris-Est, dont le nom d'usage est « École d'architecture de la ville & des territoires », a été créée par un collectif d'enseignants autour de l'idée fondamentale que l'architecture est avant tout un acte de transformation de la ville et du territoire et une discipline transversale en interaction avec l'urbanisme, le paysage et l'ingénierie.

CHIFFRES EN 2018-2019

660 étudiants dont 113 étudiants en 1^{ère} année
34 étudiants en mobilité à l'étranger
82 étudiants étrangers dont 5 en mobilité entrante
44 étudiants en double cursus
8 doctorants
140 enseignants
21 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle a pour objectif de donner à chaque étudiant les moyens d'acquérir les connaissances fondamentales de l'architecture. La moitié du temps est consacrée au projet d'architecture qui se déroule essentiellement en atelier ; la seconde moitié est dédiée aux autres enseignements. Afin d'éviter l'éparpillement disciplinaire, ceux-ci ne sont pas multipliés mais recentrés sur quatre champs de matières fondamentales dispensés sous forme de cours magistraux et travaux dirigés : histoire et théorie de l'architecture, construction, territoire (urbanisme et paysage) et représentation (croquis notamment). Elle se conclut par la production d'un rapport d'étude, véritable initiation à la recherche.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le master permet à l'étudiant d'acquérir une vision problématisée et une pensée critique sur la discipline ; il s'organise en quatre filières d'approfondissement. Chacune d'elles comprend un enseignement de projet d'architecture qui mène au projet de fin d'études (PFE) et un séminaire dans lequel s'élabore le mémoire de deuxième cycle. Ces filières expriment des positions idéologiques marquées mais complémentaires. Les représentations et les idées qui les fondent sont explicitées et énoncées : c'est le meilleur moyen pour permettre aux étudiants de construire eux-mêmes leur propre posture architecturale. Au cours de ces deux années d'études, les étudiants se confrontent au monde professionnel par le biais d'un stage long.

Transformation

L'enseignement de cette filière part de l'hypothèse qu'il s'agit désormais, et de plus en plus, de construire avec et à partir de l'existant, et de recycler ou de réemployer le « déjà-là ».

Architecture et Expérience

Cette filière mobilise la culture et l'histoire au service de réponses précises et articulées aux enjeux de l'évolution des situations contemporaines.

Métropoles

Le principe de cette filière est d'explorer et de structurer par l'architecture les configurations urbanistiques et les organisations ou infrastructures territoriales émergentes.

Matière à penser

Sa philosophie est centrée sur la maîtrise informée des matériaux et des techniques de construction, en forte interaction avec l'école des Ponts et Chaussées, voisine et partenaire.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) d'architecte-urbaniste

D'une durée de 18 mois, le DSA d'architecte-urbaniste forme les architectes et les paysagistes à l'urban design et au landscape architecture en s'intéressant à des territoires peu étudiés qui croisent des thématiques comme la gestion des risques, l'autonomie territoriale, l'agriculture, le tourisme, etc. Cette formation post-graduate à visée professionnelle donne une spécialisation dans le domaine de l'aménagement des villes et de la transformation des territoires à différentes échelles, en particulier dans ses aspects les plus proches du métier de concepteur : la requalification de sites urbains sensibles, le renouvellement d'ensembles urbains, le réaménagement d'infrastructures, la reconversion de zones industrielles, la conception d'espaces publics...

Le diplôme propre aux écoles d'architecture PoCa – Post-Carbone

D'une durée d'un an, cette formation post-graduate co-produite avec l'École des Ponts ParisTech, questionne de façon interdisciplinaire les mutations essentielles qui redéfinissent les conditions aux limites de l'architecture : les chocs entre climat, usages, matières, énergies et savoirs. Le premier semestre est consacré à l'acquisition des connaissances et à leur mise en application dans des études de cas menées en équipe. La deuxième partie de l'année est dévolue à une recherche personnelle encadrée et structurée par plusieurs masters class de praticiens ou chercheurs de renom qui se déroulent dans le cadre d'un séminaire de recherche.

Structure et architecture

Au sein de la filière de master Matière à penser, une formation de deux ans, commune avec l'École des Ponts ParisTech (ENPC), permet aux étudiants architectes d'acquérir une solide culture en matière de structures appliquée à l'architecture et de s'initier au calcul inhérent aux structures et aux matériaux. En complément du diplôme d'État d'architecte, les étudiants obtiennent un certificat de validation de la formation co-signé des deux établissements. Sous certaines conditions, ils peuvent par la suite poursuivre leurs études à l'ENPC pour acquérir le diplôme d'ingénieur.

L'HMONP

L'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre à l'ENSA Paris-Est s'adapte aux profils et aux besoins des candidats (formation initiale, formation professionnelle continue et procédure de validation des acquis). Le programme fait appel à de nombreux experts, à des visites au sein d'agences, de chantiers et à la mise en place d'ateliers transversaux (calcul d'honoraires, gestion du stress, travail de l'écrit et de l'oral...). Les 150 heures d'enseignements théoriques, pratiques et techniques permettent de développer les capacités critiques et réflexives des candidats. Chaque session thématique est évaluée par les candidats permettant ainsi une adaptation des interventions, des thématiques et des enseignements en fonction des évolutions du métier.

LA RECHERCHE

Depuis sa création, le projet pédagogique de l'école repose sur un ensemble de principes fondateurs à savoir une articulation entre le projet pédagogique et le projet scientifique.

L'équipe de recherche « Observatoire de la condition suburbaine (OCS) »

L'OCS est l'une des quatre équipes de recherche intégrées à l'unité mixte de recherche « Architecture Urbanisme Société: Savoir Enseignement Recherche » (AUSser 3329), sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture. Elle poursuit trois axes de recherche, le rôle et les effets d'une prise en compte de l'environnement et de l'énergie sur la théorie, la pratique et matériaux de l'architecture, l'histoire et l'exploration des théories qui nourrissent l'architecture, l'élucidation et l'approfondissement d'une notion capitale du programme originel de l'École (le territoire). L'École souhaite faire un atout et un gage d'identité de sa localisation. Cette volonté rejoint une prise de conscience pragmatique et heuristique, que sa dénomination même traduit: l'École enseigne l'architecture, la ville et les territoires. Son positionnement géographique et institutionnel la conduise à développer une recherche pensée par ou à partir du projet architectural.

L'OCS est un lieu d'accueil et de formation de doctorants. L'équipe propose un atelier de recherche pour les enseignants et les étudiants qui souhaitent s'engager dans la recherche. L'atelier est pensé comme un lien de débat d'idées et de diffusion des connaissances.



OCS conduit une politique éditoriale active avec la publication de la revue Marnes et la publication d'ouvrages d'enseignants-chercheurs d'OCS, collection Études et Perspectives. OCS édite également un bulletin présentant les travaux et les activités en cours du laboratoire. Il organise régulièrement des rencontres qui permettent d'explorer collectivement un point de vue de l'architecture et une définition du territoire.

Mots clés et thématiques: suburbanisme, ville diffuse, villes nouvelles, infrastructures, histoire et historiographie, développement durable, techniques de construction énergies, critiques de l'architecture, grands ensembles

École doctorale de rattachement : ED 528 Ville Transport et Territoires (VTT) / Université Paris-Est



LES ASSOCIATIONS

Les étudiants l'ENSA Paris-Est font preuve de dynamisme en s'impliquant dans la vie de l'école : mise en commun des ressources, journal des étudiants, création du bureau des sports, lancement de l'association des anciens étudiants. Ces initiatives témoignent de cette énergie que l'école encourage.

La Charrette

Créée en 2015, l'association « la Charrette » entend promouvoir une alimentation saine et responsable auprès des étudiants de l'École. Ses membres réceptionnent toutes les deux semaines des légumes et des fruits produits par un maraîcher local qui développe une agriculture basée sur l'agroforesterie. L'équipe se mobilise ensuite pour constituer et distribuer des paniers aux étudiants.

La Caravane gonflée

La Caravane gonflée est le projet d'une architecture légère, temporaire et économe comme moyen de transformation immédiate du territoire. Il est né de la rencontre entre dix élèves de l'École et une caravane des années 1980. Une première phase de transformation de celle-ci a consisté à ouvrir une façade pour en faire une scène escamotable. Les travaux ont bénéficié de l'appui de l'atelier Maquette.

Alumni Marne Archi

L'association des alumni a été lancée à l'initiative d'une douzaine d'anciens étudiants de l'École avec pour but de créer des liens entre les anciens élèves de l'école Paris-Est. Elle entend également participer à la création et à la valorisation de la formation d'architecte dispensée par l'École. Enfin, elle est une force de proposition, de promotion, d'action et de débat d'idées autour des métiers de l'architecture.

BDS

Bureau des sports au sein de l'École. Créé en 2016, participe aux Archipiades, rencontres sportives entre écoles d'architecture franciliennes.

Archiflou

Organise des expositions

Préalab'

Créée en 2003, Préalab' permet aux étudiants d'effectuer des missions à caractère pédagogique au sein de structures professionnelles (agence d'architecture, bureau d'étude, etc.) en lien avec l'enseignement de l'École.

Elle est l'intermédiaire entre l'entreprise et l'étudiant. Elle a déjà mis en relation plus de 320 étudiants avec près de 230 entreprises. Grâce à son activité, elle finance des projets tels que des conférences, l'édition de livres et des expositions.

Parlement étudiant

Dans le cadre de la future université Gustave Eiffel, le projet d'un parlement étudiant a permis d'engager des réflexions sur de nouvelles formes de coopération entre les étudiants et les instances décisionnaires de la future université. Le rassemblement des représentants d'associations et d'élus du campus en une instance non statutaire en a notamment été le moteur.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE

60 boulevard de la Villette - 75019 Paris
www.paris-belleville.archi.fr / Téléphone : 01 53 38 50 00

L'ÉCOLE

Ancienne UP8, l'école est née de la scission avec les Beaux-Arts. Elle a été créée en 1969 sur une importante culture du projet architectural, ouverte aux domaines de l'urbanisme, de la construction, du paysage et du patrimoine. Après avoir investi différents locaux, elle s'est réinstallée en 2009 au 60 boulevard de la Villette dans un ancien lycée technique. Transformée par l'architecte Jean-Paul Philippon, l'école est composée de plusieurs bâtiments qui s'articulent autour d'une cour centrale. Elle offre ainsi de grands amphithéâtres, des salles de cours ainsi que des locaux pour la recherche dans l'aile droite et de multiples studios dans l'aile gauche.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSA-PB est une école ouverte sur le monde formant des architectes critiques et constructifs préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice. Elle favorise le projet architectural qui s'intéresse à toutes les échelles et représente 50% des enseignements. Elle cherche à créer des liens entre projet pédagogique et projet scientifique avec la présence d'un laboratoire de recherche et une forte activité internationale. L'école a fait le choix d'un enseignement de master généraliste qui met en parallèle des disciplines associées et rend la théorie de l'architecture, la construction et l'histoire obligatoires tout au long du cursus. Elle propose des formations de spécialisation post-master professionnalisante (DSA) ou de recherche (doctorats).

CHIFFRES 2018-2019

1237 étudiants dont 168 étudiants en 1ère année
89 étudiants en mobilité à l'étranger
312 étudiants étrangers
46 étudiants en double cursus
25 doctorants
110 enseignants
35 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle conduisant au DEEA valant grade de licence est organisé selon le principe de la progressivité. La première année à Belleville est unique et collégiale. Elle constitue une préparation progressive nécessaire à la suite des études et joue un rôle probatoire. Le premier semestre porte sur des notions d'échelle et de mesure, de matérialités et de système. Le second semestre aborde les questions de milieu et d'usage.

À partir de la seconde année, les étudiants peuvent choisir leur studio (enseignement spécifique de projet) chaque semestre parmi plusieurs choix proposés. Les cours communs sont : la géométrie, l'informatique, la théorie, la construction, l'histoire, les arts plastiques, l'urbain, la sociologie, les sciences humaines et sociales ainsi que l'anglais. En troisième année, des options sont proposées en construction, histoire, arts plastiques et ville et territoire.

Les thèmes successifs par semestre abordés dans la licence sont : acquisition des outils, formes et usages, habiter - le logis, équiper la ville - espaces publics, construire un projet, habiter la ville.

LE DEUXIÈME CYCLE

Le master est conçu comme une offre multiple et variée permettant aux étudiants de concevoir un parcours individualisé qui se conclut par le projet de fin d'études (PFE). Ce cycle donne à l'étudiant la possibilité de maîtriser la conception d'un projet architectural et d'un projet urbain de manière autonome par l'approfondissement de méthodes et de savoirs fondamentaux. Il prépare l'étudiant à la recherche en architecture et le sensibilise aux différents modes d'exercices ou domaines professionnels que recouvre aujourd'hui la pratique de l'architecture.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

L'ENSA-PB propose quatre formations spécialisées en DSA :

DSA Architecture et patrimoine

Les problématiques de conservation, restauration, transformation et mise en valeur du patrimoine, ainsi que la question de son usage dans la société contemporaine, sont au centre de l'enseignement. Le DSA met l'accent sur la dimension créatrice de l'intervention de l'architecte sur le bâti existant, dans le cadre d'une forme urbaine et paysagère donnée. Le DSA propose aux jeunes architectes non pas d'« apprendre » la restauration des monuments historiques, mais d'acquérir la capacité d'intervenir à toutes les échelles de finesse sur l'existant. Il les prépare à choisir de manière critique la position la plus adaptée au programme de transformation proposé. Le terrain d'étude du DSA s'étend sur l'espace hexagonal, européen et au-delà.

DSA Architecture et risques majeurs

L'objectif premier de ce DSA est de former des architectes compétents en matière de prévention et de gestion des risques majeurs, dans le respect du cadre de vie. La formation vise à donner aux étudiants la capacité de formuler des propositions qui permettent de conserver une vraie qualité architecturale, pertinentes techniquement, de les amener à appréhender la gestion du risque comme une action globale qui s'inscrit dans un environnement complexe : architectural, urbain et paysager, social et économique, et humain. Les étudiants acquièrent des connaissances techniques solides en prévention des risques de séisme, vents violents, inondations, et des autres risques naturels ou des risques dont l'origine se trouve dans l'action de l'homme. Le champ d'étude s'ouvre aux problématiques du développement durable et de la ville résiliente : le développement rural et urbain, la ville précaire et la reconstruction, les approches convergentes entre économies fortes et économies faibles, les camps et les phénomènes spatiaux liés aux migrations.

DSA Architecture et projet urbain mention Architecture des territoires

En relation avec les disciplines qui contribuent à penser et agir sur les territoires métropolitains, ce DSA complète la formation des architectes d'une spécialisation dans le champ du projet urbain à grande échelle ; ainsi, la discipline architecturale se saisit de la question de la représentation et de l'intervention sur ces territoires en perpétuel inachèvement. Porté par un thème commun, Architecture et mobilité, le DSA se développe en relation avec deux terrains : la métropole parisienne et les métropoles d'Asie-Pacifique. Pour ce faire, il s'appuie sur le travail du laboratoire de recherche Ipraus (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société), sur la collaboration ancienne avec l'Université de Tongji, à Shanghai, et sur celle plus récente avec l'Institut des métiers de la ville de Hanoï, en attendant d'autres champs d'exploration métropolitains qui puissent, à terme, développer encore une formation qui ouvre tant à la pratique professionnelle qu'à l'approfondissement par la recherche.

DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine : formulation de la commande et conduite de projet

Ce nouveau DSA, qui est réalisé en partenariat avec l'École Paris-Est, prépare aux métiers de la maîtrise d'ouvrage et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Il répond à la préoccupation de donner aux jeunes architectes la possibilité de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Adossé au laboratoire de recherche Ipraus, le DSA engage un champ de réflexion ouvert sur l'émergence des nouvelles pratiques qui accompagnent les mutations sociétales, environnementales et technologiques contemporaines.

Paris-Belleville est membre de la communauté d'universités et établissements Université Paris-Est (UPE) comme l'ENSA de Marne-la-Vallée et celle de Paris-Malaquais. Cela favorise des actions conjointes ou mutualisées.

La licence professionnelle « Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace »

Organisée dans le cadre d'un partenariat associant l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture Paris-Est et de Paris-Belleville (ENSA-PB) ainsi que l'école des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), cette formation d'un an couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master.

Le master européen « European Track: Tackling Metropolitan Challenges in Europe - Comparative Analysis »

Dans le cadre du Labex Futurs urbains, porté par Université Paris-Est, un master 2 européen a été créé en 2012 et réunit des étudiants de toutes origines autour d'un enseignement associant des universités françaises, italiennes et allemandes et prévoyant un semestre en France et un semestre à Hambourg ou Milan. Les enseignements sont dispensés en anglais.

LES DOUBLES CURSUS

Cursus architecte / ingénieur

Collaboration avec le CNAM

Composée de cours supplémentaire le soir ou le samedi, cette formation permet d'acquérir des équivalences et de consolider un bagage technique. En licence, elle permet d'être éligible au certificat « techniques de construction » du CNAM. En master elle permet d'être éligible à la licence en « science pour l'ingénieur » du CNAM, et d'être admis à l'école d'ingénieur du CNAM.

Cursus architecte / designer

Collaboration avec l'ENSCI

À partir de la deuxième année, l'école propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer.

L'HMONP

La formation théorique est structurée en 5 séminaires :

- le cadre juridique de la maîtrise d'œuvre
- la structure de production (l'agence, la société, l'entreprise...)
- approche contextuelle de l'exercice de la maîtrise d'œuvre
- réglementation et qualité environnementale
- de la mise en situation professionnelle au mémoire

Les cours sont dispensés 2 semaines à la rentrée et 2 semaines au printemps, auxquelles peuvent s'ajouter des rendez-vous autour de la mise en situation professionnelle et du mémoire.

Pour les étudiants n'étant pas diplômés de l'école, il est nécessaire de réaliser un dossier comprenant : la photocopie du diplôme ou l'attestation provisoire, une lettre de motivation, un CV, un portfolio, et un contrat ou une promesse d'embauche dans une agence de région parisienne.

LA RECHERCHE

La formation repose sur un ensemble de principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique de l'école, en particulier sur une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Option fondatrice de l'école, cette articulation repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés. Il s'agit d'affirmer ainsi que l'enseignement de l'architecture ne peut se résumer à une simple formation professionnelle.

La recherche est placée au cœur du dispositif pédagogique de l'école. Dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, le laboratoire **Ipraus** (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société) a associé et confronté, dès sa création en 1986, les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société.

La démarche sollicite la complémentarité des disciplines et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun : l'espace architectural de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations de la société et à travers ses processus de production. Une telle position a permis l'acquisition de savoirs et d'outils conceptuels spécifiques, ainsi que la production de connaissances relevant de la discipline architecturale.

Le laboratoire Ipraus : Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société, fait partie de l'unité mixte de recherche AUSser - Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche - UMR 3329 CNRS / Ministère de la Culture. Il est en outre laboratoire d'accueil de l'école doctorale « Ville Transports et Territoires » de l'Université Paris-Est à laquelle est associée l'ENSA de Paris-Belleville.

Ses axes de recherche sont :

- Architecture des territoires : transports, formes urbaines, environnement ;
- Histoire et prospective ;
- Architectures et villes de l'Asie contemporaine : héritage et projet ;
- Architecture et culture technique ;
- Patrimoine et projet ;
- Architectures du temps présent : médiatisations et concrétisations ;
- Architecture : diffusion, transmission, enseignement.

Doctorat en architecture

L'École de Paris-Belleville participe, avec les écoles de Marne-la-Vallée et Paris-Malaquais, à l'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » d'Université Paris-Est (UPE). Les étudiants préparant un doctorat en architecture sont inscrits à UPE et rattachés à cette école doctorale, encadrés par un enseignant habilité à diriger les recherches et accueillis au sein du laboratoire de recherche Ipraus / AUSser.

Doctorat international d'architecture Villard d'Honnecourt

La cotutelle internationale de thèses se développe au sein du réseau international de l'école. Depuis 2004, l'ENSA Paris-Belleville participe activement, au travers d'une convention avec l'université IUAV de Venise et quatre autres universités européennes, au doctorat Villard d'Honnecourt qui a pour thème l'identité architecturale européenne et permet aux étudiants inscrits à l'école doctorale « Ville, transports et territoires » d'UPE d'obtenir également un doctorat européen.

LES ASSOCIATIONS

Bellasso est l'équivalent d'un BDE (Bureau des Étudiants).

Elle propose des activités extrascolaires (sport, voyage, conférences...) et participe à l'accueil des étudiants de première année. Elle offre également une coopérative et propose du matériel à prix réduit.

L'Asso B s'assimile à une junior entreprise et propose aux étudiants des missions en agence d'architecture.

Fanfares

L'école dispose de 2 fanfares, Les Rillettes de Belleville et fanfare Bellette Brass Band.

Résome archi

Résome archi est une association étudiante dont l'objectif est de permettre à des personnes réfugiées de réintégrer des études d'architecture. Son action s'inscrit au sein du collectif RESOME. (Réseau études supérieures et orientation des migrants et exilés).

Bellastock

Elle organise chaque année un festival d'architecture fédérant plusieurs milliers d'étudiants venant de toutes les écoles d'architecture, d'écoles d'art françaises et étrangères.

Babelville

Créée en 2018, cette association se propose de valoriser les capacités créatrices et conceptuelles des étudiants et de mettre en pratique leurs réflexions tout en développant des dispositifs de sensibilisation du grand public, notamment des jeunes.

Alumni Paris Belleville

Fondée en 2017 pour révéler et animer le réseau riche et multigénérationnel des anciens élèves de l'ENSA-PB (près de 4000 diplômés en 49 ans d'enseignements). L'association se rassemble pour établir et développer des relations amicales et des liens de solidarité, favoriser les échanges, l'insertion professionnelle, et apporter un appui aux élèves en cours d'études.

Architectes des risques majeurs

L'association des diplômés et anciens élèves du DSA « architecture et risques majeurs » (DSA RM) de l'ENSA-PB.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE

144 avenue de Flandre - 75019 Paris
www.paris-lavillette.archi.fr / Téléphone : 01 44 65 23 00

L'ÉCOLE

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSAPLV) a été créée en 1969 sous le nom d'Unité Pédagogique d'Architecture n° 6 (UPA n°6). Elle a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace.

La formation à la démarche de projet, entendu comme la recherche de la résolution dans l'espace de changements de différentes natures affectant le bâti, l'aménagement du territoire et les paysages, tient une place essentielle dans le programme de l'école.

L'ENSAPLV est la plus importante par le nombre de ses étudiants des 21 écoles d'architecture habilitées en France.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'enseignement dispensé à l'ENSAPLV se distingue ainsi par son ouverture particulière aux sciences humaines et aux arts plastiques, y compris photo et cinéma, qui contribuent à donner aux étudiants une meilleure compréhension des enjeux auxquels ils auront à faire face dans leur vie professionnelle et à les sensibiliser à la dimension artistique de leur activité future.

La formation à l'architecture est assurée par des équipes pluridisciplinaires comprenant des architectes praticiens pour l'enseignement du projet et des ingénieurs, sociologues, historiens, géographes, philosophes, juristes, plasticiens, photographes, cinéastes... Outre sa nature professionnelle, l'enseignement se distingue par sa dimension universitaire affirmée. Un très large choix de matières est laissé aux étudiants, en particulier en cycle Master, qui permet à chacun de définir de façon autonome le parcours qui lui semble le plus approprié à ses aspirations.

CHIFFRES 2018/2019

2 292 étudiants dont 294 étudiants en 1ère année
159 étudiants en mobilité à l'étranger
142 étudiants étrangers
450 étudiants en double cursus
270 inscrits en HMONP
100 étudiants en post-master (DSA et DPEA)
70 doctorants
260 enseignants permanents
128 chercheurs
27 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. Il doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale,
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent,
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

Il lui permet également, grâce à l'évaluation de ses aptitudes, de s'orienter vers d'autres formations d'enseignement supérieur, dans le respect des conditions particulières d'accès à ces formations. »

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités. Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture.

Cinq thèmes sont proposés par l'école et adossés -plus ou moins fortement- à des productions de recherche spécifiques: Arts et scénographie; Concevoir et construire l'architecture: histoire, théorie et critique; Habiter les mondes urbains; Inventer dans l'existant: Héritages et mutations; Milieux -Territoires-Paysages.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

DPEA Architecture Navale

Apprentissage de la conception d'un navire par l'étude d'un cas concret : projet librement choisi par chaque étudiant, incluant la représentation et la modélisation 3D de formes complexes, l'organisation fonctionnelle d'espaces habitables et techniques exigus. Applications à des problèmes de mécanique au sens large : fluides, matériaux, structures. Les enseignements correspondants permettent aux étudiants d'approfondir en particulier leur maîtrise des techniques informatiques au service du projet d'architecture, en utilisant aussi bien des outils « généralistes » que des outils spécialisés « navals » mais qui peuvent trouver des applications dans bien d'autres domaines.

DSA Architecture et projet urbain

Projet de territoires : Paysages contemporains et dynamiques métropolitaines

Il vise à délivrer des compétences pour que ceux qui le suivent les fassent fructifier dans leur pratique professionnelle ou académique.

Il se donne pour objectifs de former des acteurs ou des chercheurs : ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires, avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps, capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs, aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun.

DPEA Recherches en architecture

Porte d'entrée favorisant et préparant à l'inscription en doctorat d'architecture ou, préparant à de nouvelles pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Le but de cette année « transitoire » est d'apprendre à produire un mémoire de recherche. Ce mémoire prendra des formes distinctes suivant les objectifs de l'étudiant. Ces objectifs peuvent être de poursuivre un travail de recherche en thèse pour l'obtention d'un doctorat en architecture ou l'acquisition de nouvelles méthodes pratiques pour le développement de nouvelles compétences professionnelles.

DPEA D/PRAUG

Démarche de Programmation Architecture Urbanisme Génie Urbain en formation continue en partenariat avec l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris et l'École d'Urbanisme de Paris. Cette formation se focalise sur la conduite et le pilotage de démarches programmatiques. Des professionnels de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de la construction peuvent ainsi acquérir des compétences en gestion de projet pour aborder la programmation dans toutes ses composantes (stratégiques, techniques et politiques) et à plusieurs échelles (édifice, espace public, quartier).

L'HMONP

La formation à l'HMONP proposée à l'ENSAPLV s'organise selon trois axes :

Acquisition de compétences :

- compréhension et maîtrise des responsabilités professionnelles de l'architecte ;
- compréhension et maîtrise des jeux d'acteurs et partenaires de l'architecte
- compréhension et maîtrise des savoirs techniques, réglementaires et juridiques.

Immersion au sein des milieux professionnels de l'architecte :

- des enseignants et des professionnels de l'architecture et de la construction ;
- des sessions d'études de cas qui sont destinées à exposer la complexité du travail de la maîtrise d'œuvre et l'étendue des responsabilités de l'architecte.

Maîtrise des modes d'exercices professionnels de l'architecture :

La formation à l'HMONP a pour objectif de former à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en abordant les diverses approches et modes d'exercices professionnels en France ou à l'étranger.

CONCOURS AUE

Afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes et de participer à la qualité du recrutement annuel des d'Architecte urbaniste de l'État, l'ENSA Paris-la-Villette propose depuis 2015 un module de réparation au concours d'Architecte urbaniste de l'État.

LA RECHERCHE

L'ENSAPLV développe depuis 35 ans une ample activité de recherche, dont la finalité est de produire des connaissances en vue participer à l'évolution de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et à leurs adaptations aux transformations de la planète et de la société.

Il s'agit de recherches transdisciplinaires, qui se situent à l'intersection des sciences de l'homme et de la société, des sciences de l'ingénieur et des sciences et techniques de l'information et de la communication. Par sa taille – l'ENSAPLV est la plus grande école d'architecture française – l'école mobilise les compétences scientifiques de nombreux chercheurs issus de ces différentes disciplines : architectes, urbanistes, paysagistes, plasticiens, ingénieurs, philosophes, historiens, géographes, sociologues, anthropologues, psychologues, informaticiens...

L'ENSAPLV s'est dotée d'un département de la recherche dont le rôle est de fédérer ses unités de recherche, d'assister les chercheurs dans le montage et le suivi de projets, de gérer la formation à la recherche et les études doctorales, de diffuser les résultats de la recherche, d'organiser des conférences et des événements scientifiques, de développer des liens avec les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Le conseil scientifique de ce département a pour rôle de proposer les orientations de la politique de la recherche et d'organiser la formation à la recherche de l'école.

LES ASSOCIATIONS

La Vilette Étudiante

La Vilette Étudiante est l'association étudiante générale de l'école. Elle a pour vocation d'agrémenter la vie étudiante au travers de spectacles, conférences, expositions, de soirées, de voyages, d'une cafétéria, d'une coopérative, de sports... L'association est là pour porter des projets étudiants et créer un lien simple mais concret entre tous les membres de l'école, les étudiants d'abord, mais aussi les professeurs et personnel administratif.

Toutes les activités de l'association sont ouvertes à l'ensemble des étudiants de l'ENSAPLV.

Dans un but d'efficacité, la Vilette Étudiante est maintenant composée de 6 pôles distincts mais qui travaillent en collaboration, et sur un même modèle : l'engagement associatif bénévole.

Une particularité : un ensemble vocal d'hommes de La Vilette a été créé en mars 2014 et propose à des étudiants motivés de venir s'exercer à la pratique vocale.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-MALAUQUAIS

14 rue Bonaparte - 75006 Paris
www.paris-malaquais.archi.fr / Téléphone : 01 55 04 56 50

L'ÉCOLE

Au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine et face au musée du Louvre, l'École est située sur les lieux historiques de l'enseignement de l'architecture au 14 rue Bonaparte et au 1 rue Jacques Callot dans le 6^e arrondissement de Paris. Des générations d'architectes français et internationaux y ont été formées. L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais a été créée par décret en 2001. Elle est membre associé depuis 2009 de la communauté d'universités et établissements (COMUE) Paris-Est.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais se définit comme une école ouverte, internationale, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des pratiques de l'architecture qui ne se limitent pas au seul projet d'édifice mais embrassent l'aménagement des territoires, la rénovation urbaine, la conception des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments, la recherche et la programmation. Les orientations de l'école soulignent le caractère intellectuel, artistique et technique de la formation et de l'exercice professionnel en architecture. L'ENSA Paris-Malaquais défend une pédagogie centrée sur la conception architecturale tout en respectant la nécessaire autonomie de ses enseignements théoriques.

Les sept départements interdisciplinaires : « Art Architecture Politique », « Digital Matters », « Enquêtes et Projets », « MutationS », « Pratiques architecturales, Situations et Stratégies », « Théorie, Histoire, Projet », « Transitions » et regroupent des enseignants autour de questions partagées, de problématiques de recherche et d'objectifs d'enseignement. De nouvelles connaissances et de nouveaux contenus s'y conçoivent.

L'école entend être un lieu d'élaboration des savoirs de l'architecture, de la ville et de l'environnement, en associant expérimentation, recherche et enseignement. Elle cherche enfin à être un lieu de débats et d'échanges à l'échelle parisienne, nationale, européenne et internationale.

L'INTERNATIONAL

Le développement des relations internationales représente une priorité dans le projet de l'école. L'important réseau de conventions s'appuie notamment sur les échanges pédagogiques des enseignants. La politique internationale de l'école se concrétise par un programme de mobilités d'étude pour les étudiants, de mobilités d'enseignement pour les enseignants mais aussi par des actions internationales spécifiques (rattachées à des enseignements biculturels et bilingues) qui viennent enrichir et élargir l'offre pédagogique.

Concernant le programme de mobilité, l'ENSA Paris-Malaquais compte aujourd'hui 51 accords à l'international : 32 dans le cadre du programme « Erasmus + » et 19 accords bilatéraux hors Europe, en Amérique et en Asie.

CHIFFRES 2018-2019

857 étudiants dont 124 étudiants en 1^{ère} année
85 étudiants en mobilité à l'étranger
70 étudiants internationaux
119 diplômés en 2018 (diplôme d'État d'architecte)
117 étudiants en HMONP dont 80 habilités
34 doctorants
88 enseignants titulaires et maîtres assistants associés et environ 200 professionnels enseignants occasionnels
20 000 ouvrages en bibliothèque



La cour du Mûrier / © ENSAPM - Bruno Weiss

LE PREMIER CYCLE

La première année de licence construit le regard que porte l'étudiant sur la conception de la ville et de l'architecture. La deuxième année présente les outils, les méthodes et les thématiques du projet architectural. La troisième année développe des approches spécifiques de la conception et de la construction du projet architectural, comme celles de la haute qualité environnementale.

3UE composent la première année du cycle licence.

4UE sont présentes chaque semestre tout au long des 2^e et 3^e années de la licence avec une pondération centrale pour le projet :

- Théorie et Recherche
- Projet
- Construction, représentation, stages
- Options et langues

Le projet est constitué de cours magistraux, de TD et de « studio ». En ce qui concerne les enseignements optionnels, l'école se donne là un espace de liberté répondant à deux options : soit approfondir des notions et des connaissances ; soit ouvrir à des champs spécifiques qui ne trouvent pas place dans les autres UE. Il s'agit là de démarches parallèles et/ou indépendantes et/ou transversales très variées.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Les trois premiers semestres du master s'articulent autour de trois unités : projet architectural, thématiques associant cours magistraux et enseignements optionnels, et séminaires (initiation à la recherche). Ils densifient un parcours commun à l'école, en le dotant de colorations propres à chaque étudiant. Le quatrième semestre est consacré au mémoire et au Projet de Fin d'Études.

Les thématiques des ateliers sont (semestres 7 et 8) :

- Maisons des jeunes et de la culture, aujourd'hui et demain, la place des jeunes dans la ville
- Cultures matérielles, conditions migrantes
- Matérialité digitale/Conceptions et fabrication robotisée à l'échelle 1
- Aux commandes (dans le péri urbain)
- Villes en mutations - Changing Cities
- Les Balkans
- Villard 21^e édition : Italie, villes anciennes et nouveaux territoires de projet
- Habiter demain – l'Utopie du réel
- Maison du Grand Paris Architecture-Ressources et Métabolisme Urbain
- Ville et utopie
- Marcher Paris 2024/ Un urbanisme d'accueil
- Addis-Abeba - Ethiopie
- Des univers scénographiques
- Mind Uploading
- Architecture et développement durable : changements de paradigmes

Pour le semestre 8 :

- Rural nouveau
- Architecture bioclimatique - du plan au détail
- Chine/France : architecture des ressources
- Hybrides sur habitations
- Ressources des villes indiennes
- L'autre ville : Architecture à l'épreuve de la métropole
- Groundwater city - Yadz et ses qanats : architectures de l'eau et infrastructures
- Matérialité digitale / (Conception &) fabrication robotisées à l'échelle 1
- Studio international franco-belge à Roubaix – accompagner la décroissance des villes

Des axes de séminaires sont à choisir :

- Arts et faits politiques (dramaturgies des faits humains en situations)
- La connaissance computationnelle, Histoire, théorie et critique de l'architecture numériques
- Les conditions contemporaines du projet
- Généalogie du projet contemporain
- Conception éco orientée – approche expérimentale
- Stratégies patrimoniales et stratégie de transformation
- Enquêtes sur le monde urbanisé



Bâtiment Callot / © ENSAPM - Bruno Weiss

L'HMOP

Il s'agit pour l'architecte diplômé d'État (ADE) d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet, les réglementations, les normes constructives, les usages.

Ces connaissances et compétences sont acquises à la fois par des enseignements dispensés au sein de l'école et par une mise en situation professionnelle (MSP).

La MSP, équivalant à six mois temps plein, s'effectue entre octobre et août de l'année universitaire, au sein d'une structure d'accueil dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine où la maîtrise d'œuvre est l'activité principale. Cette immersion peut se dérouler en France ou à l'étranger dans la mesure où l'ADE s'inscrit dans le processus prévu à cet effet. Les enseignements sont dispensés en septembre et juin autour des thématiques suivantes :

Séquence 1 : Le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée d'architecte.

Séquence 2 : Cadre contractuel de la profession réglementée d'architecte

Séquence 3 : Réglementations, normes et usages

Séquence 4 : L'économie du projet et de l'agence d'architecture

De plus, chaque année, à l'issue de la session de juin, chaque ADE reçoit un questionnaire d'évaluation afin d'adapter l'organisation de la formation, mais également les thématiques et les interventions en fonction de l'évolution du métier d'architecte.

LA RECHERCHE

La recherche est en prise avec l'enseignement et notamment dès le premier cycle où sont communiqués les savoirs élaborés et nourris par les recherches du laboratoire ACS en histoire et sociologie, celles du laboratoire LIAT sur les rapports de l'architecture et de la ville aux infrastructures et celles du laboratoire GSA sur les cultures constructives y compris dans une dimension expérimentale via des partenariats (Compagnons du Devoir).

Une convention a été signée en 2007 entre les universités membres de l'école doctorale n°528 Ville, Transports et Territoires (Communauté d'universités et établissements Paris-Est) et les ENSA de Paris-Belleville, de Marne-la-Vallée et Paris-Malaquais, qui sont des établissements associés à l'école doctorale. C'est à ce titre et en s'appuyant sur ses équipes de recherche que l'ENSA Paris-Malaquais délivre le doctorat en architecture.

La mention Recherche

L'ENSA Paris-Malaquais délivre une mention recherche lors du diplôme de Master aux étudiants qui ont démontré leur capacité à développer une approche de la recherche et qui envisagent de poursuivre une activité de recherche après le PFE, notamment en doctorat. Les candidats doivent valoriser une recherche menée dans le cadre d'un séminaire de Master ; savoir mettre en œuvre les normes d'un mémoire académique ; savoir présenter un travail de recherche et ses résultats devant un jury constitué de chercheurs ; enfin, ils doivent contribuer à une recherche collective au sein d'un laboratoire, lors d'un stage.

LES LABORATOIRES

ACS AUSser : Architecture - Culture - Société XIX^e-XXI^e siècles

L'équipe s'est historiquement structurée autour de deux grands terrains : l'habitat, sa genèse et ses évolutions, jusqu'aux plus contemporaines, l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, leurs cultures et leurs modernités.

Mots clés et thématiques : Aménagement urbain, architecture et formes urbaines, architecture et habitat, histoire de l'architecture, histoire urbaine, épistémologie, théorie(s) de l'architecture, critique architecturale, philosophie de la culture, mondialisation.

École doctorale de rattachement : ED 528 Villes, Transports et Territoires (VTT) / ComUE Paris-Est

GSA : Géométrie, Structure et Architecture

L'équipe développe des thématiques de recherche situées à l'articulation des sciences de l'ingénieur et de l'architecture. GSA aborde cette articulation en liant géométrie, structure et physique des matériaux, ou en mariant construction, histoire de la construction et expérimentation constructive.

Mots clés et thématiques : Construction, expérimentation constructive, géométrie constructive, modélisation, morphogenèse, morphologie structurale, matériaux, stéréotomie, calcul des structures, calcul paramétrique, optimisation des formes, sciences de la construction. Histoire des sciences et des techniques, histoire de la construction, histoire de la géométrie. Énergétique de la ville et du bâtiment.

École doctorale de rattachement : ED 528 Villes, Transports et Territoires (VTT) / ComUE Paris-Est

LIAT : Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire

Le programme du LIAT se fixe comme objectif spécifique, par la recherche historique, par des analyses critiques et au travers de l'histoire des idées, par le moyen d'études de cas concrets et d'analyses de projet, de forger les instruments permettant de comprendre comment s'articulent les divers niveaux des sociétés contemporaines.

Mots clés et thématiques : architecture, urbanisme, infrastructures, énergie, territoire, transports, équipements, réseaux, paysage, ville, urbanisme, histoire, théories, doctrines, représentations.

École doctorale de rattachement : ED 528 Villes, Transports et Territoires (VTT) / ComUE Paris-Est

LES ASSOCIATIONS

AEPM, propose des voyages, des événements culturels, soirées, parrainage, des partenariats avec d'autres écoles, une coopérative de matériel, une cafétéria co-gérée avec les Beaux-arts.

BDA

Bureau des arts propose un ciné-club les mardis soirs pour faire découvrir des classiques du cinéma, des partenariats avec des institutions culturelles pour des spectacles et expositions à tarif réduit, une coopérative de livres en libre-service.

BDS

Bureau des sports permet aux étudiants de pratiquer une activité sportive hebdomadaire à des tarifs étudiants (partenariats avec l'association sportive de Sciences-Po et avec le BDS de l'école d'architecture de Val de Seine).

WIP

Work in Progress est une association à vocation pédagogique et économique, qui propose une expérience pratique par la mise en application des divers enseignements théoriques enseignés à l'ENSA Paris-Malaquais. Les domaines concernés sont : architecture, urbanisme, maquettisme, graphisme, informatique, scénographie, économie de la construction, relevés, paysagisme, design, enquête.

Le Collectif de Soutien aux Etudiants Exilés

Malaquais (CSEEM) fait partie du RESOME, collectif regroupant des associations réparties dans une vingtaine d'établissements de l'enseignement supérieur. L'objectif est d'œuvrer aux côtés des étudiants exilés en France afin de leur permettre l'accès à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage de la langue française.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-VAL-DE-SEINE

3/15, quai Panhard et Levassor - 75013 Paris
www.paris-valdeseine.archi.fr / Téléphone: 01 72 69 63 00

L'ÉCOLE

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine s'est installée dans ses nouveaux bâtiments, 3/15, quai Panhard et Levassor, en avril 2007. Elle se déploie le long de la Seine dans les nouveaux quartiers Paris Rive Gauche, construits à partir de terrains industriels et ferroviaires. Des édifices industriels restructurés cohabitent avec une architecture très contemporaine. L'ENSA Paris-Val de Seine occupe un nouveau bâtiment de sept étages qui dresse sa silhouette à côté de la SUDAC, ancienne usine d'air comprimé du XIX^e siècle, dont subsistent la halle et la cheminée en brique. Le maître d'œuvre en est l'architecte Frédéric Borel, Grand Prix National de l'Architecture 2010. L'école accueille sur 15 000 m² près de 2 000 étudiants, 230 enseignants et 70 personnels administratifs qui bénéficient de services, de ressources et d'équipements de premier plan.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans un campus accueillant plus 40 000 étudiants et 8 000 enseignants et chercheurs. Avec l'Université Paris-Diderot, l'Institut national des langues et civilisations orientales, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, l'École des hautes études en sciences sociales, la Fondation Maison des sciences de l'homme ou l'Université de Chicago, elle se développe sur un campus pluridisciplinaire.

Son association, par décret, à l'Université Paris-Diderot constitue une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines.

L'École se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle. Concernant les enseignements, le programme pédagogique réaffirme la place essentielle de la démarche de projet dans l'enseignement de l'architecture. L'acquisition des connaissances et du savoir-faire mis en œuvre dans le projet, d'un socle culturel solide, associée à l'encouragement d'un regard critique assure aux futurs diplômés la capacité d'exercer d'une manière inventive et responsable des missions diversifiées.

CHIFFRES 2018-2019

1 991 étudiants dont 303 étudiants en 1^{ère} année
101 étudiants en mobilité à l'étranger
293 étudiants étrangers
52 doctorants
239 enseignants
21 478 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Quatre catégories d'unités d'enseignement structurent les 6 semestres du premier cycle: Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine; Culture architecturale et urbaine; Culture constructive; Culture artistique et expression plastique.

L'école prône un enseignement ouvert et varié. Les étudiants sont répartis en 14 groupes de projets/ateliers différents et ont la possibilité, semestre après semestre, à compter de la deuxième année, d'évoluer en changeant de structure de projet et donc d'enseignants, de vision de l'architecture, de méthode d'enseignement. Cette particularité favorise la personnalisation du parcours de l'étudiant. Les autres enseignements obligatoires sont organisés dans le cadre de cours magistraux ou travaux dirigés. La plupart des enseignements relèvent d'un tronc commun, néanmoins dès la 2^{ème} année, les étudiants sont amenés à formuler des vœux d'inscription en arts plastiques et en semestre 6, ils choisissent un enseignement de culture architecturale et urbaine.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Organisées en 4 semestres, les formations dispensées dans ce deuxième cycle s'inscrivent simultanément dans des perspectives d'insertion dans les différents métiers de l'architecture, de la maîtrise d'œuvre et de la recherche. Le diplôme d'État d'architecte s'affirme comme une étape sanctionnant un niveau d'études supérieures, et non pas exclusivement comme un diplôme professionnel. Ce cycle permet à l'étudiant, en lui offrant un large éventail d'enseignements au sein de domaines d'études, de construire la spécificité de sa démarche au regard des questions de l'époque.

Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liées. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élan esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées.

Écologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde ce domaine d'études cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogenèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque.

Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source d'implication concrète dans le réel. L'architecture y sera parfois considérée comme une indiscipline (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de « fondamentaux »), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain.

Faire

« Faire » entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabriquer un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales.

Territoires, Territoires de l'Architecture

Le domaine d'études se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux. L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe.

Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines

Un domaine d'études ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant la mémoire sociale et la culture d'un peuple.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES**Master 2 Histoire et Civilisations Comparées - Spécialité « Ville, architecture et patrimoine » cohabilitée avec l'Université Paris-Diderot**

La formation permet d'acquérir une connaissance approfondie des métiers du patrimoine, de l'organisation institutionnelle de la gestion du patrimoine, du fonctionnement des musées.

- Le parcours recherche prépare à des carrières dans deux domaines, celui du patrimoine et celui de l'étude des formes urbaines. Il conduit au doctorat, aux métiers de la recherche et également aux professions liées au patrimoine et à la culture.

- Le parcours professionnel prépare aux métiers du patrimoine et plus spécifiquement au concours de l'Institut National du Patrimoine (INP) permettant d'accéder à la fonction de conservateur, et au concours d'attaché de conservation, dans la spécialité « Patrimoine Scientifique, Technique et Naturel (PSTN) ».

Master 2 « Urbanisme, aménagement et études urbaines »

En partenariat avec l'Université Paris Nanterre.

Le master forme des urbanistes. Il propose une formation pluridisciplinaire aux métiers de la ville portée par des enseignants-chercheurs, experts et professionnels spécialistes des enjeux urbains contemporains.

Quatre spécialités sont proposées :

- Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opération ;
- Habitat et innovations ;
- Etudes urbaines et expertise ;
- Villes étalées et aménagement durable.

Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle du milieu professionnel.

Master international de 2ème niveau (post graduation)

« Management du projet d'architecture complexe » En association avec la Facoltà di Architettura dell' Università degli Studi di Roma « La Sapienza ».

Le master a les finalités suivantes : fournir des compétences utiles à la gestion de projets d'architecture complexes, créer une communauté scientifique, un réseau des différents acteurs des opérations urbaines complexes, créer des relations internationales pour approfondir les aspects théoriques et d'application de projets urbains complexes, permettre aux jeunes professionnels d'accéder à un cycle d'études supérieures visant l'acquisition de compétences pour la gestion du projet complexe.

L'HMONP

La formation HMONP comprend 157 heures de formation, dispensées en alternance avec une mise en situation professionnelle d'une durée minimale équivalant à 6 mois temps plein. La formation permet aux architectes d'approfondir et d'actualiser leurs connaissances dans cinq champs spécifiques :

- les conditions d'exercice
- les missions de la maîtrise d'œuvre
- le montage d'opération
- l'exécution des travaux
- le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée

L'habilitation est décernée par un jury, composé d'au moins cinq membres, dont au moins les deux tiers sont architectes praticiens. La formation est ouverte aux titulaires du diplôme d'État d'architecte, ou d'un diplôme équivalent européen, disposant d'un contrat de travail au sein d'une structure d'accueil en maîtrise d'œuvre. La validation des acquis permet une dispense partielle ou totale de la formation et de la mise en situation professionnelle. À l'École, elle concerne les candidats titulaires d'un DEA ou d'un diplôme équivalent européen et pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre à l'issue du DEA.

LA RECHERCHE

Une nouvelle stratégie de recherche de l'établissement est en cours d'élaboration tenant compte notamment des changements récents dans le paysage universitaire et de recherche. La mise en œuvre de la convention d'association avec l'Université Paris Diderot signée en 2016, dans laquelle la recherche et la politique doctorale sont centrales, et plus généralement l'implication de l'École dans la COMUE Université Sorbonne Paris Cité renforcera la place et la visibilité de l'ENSA Paris-Val de Seine. Elle sera encore plus active dans les formations doctorales auxquelles elle est actuellement associée et mieux intégrée dans le campus urbain ouvert, regroupant plus de 40 000 personnes, sur lequel elle est implantée.

Une orientation forte de la nouvelle stratégie de recherche de l'ENSA Paris-Val de Seine mettra notamment l'accent sur l'intervention des enseignants-chercheurs en cycle master et spécialement dans les parcours recherche et séminaires doctoraux. Ainsi, dès à présent, quatre séminaires doctoraux mensuels sont organisés à l'École dont, par le CRH, « lieux et enjeux », « territoires esthétiques » et « culture, habitat, sociétés ».

LA MENTION RECHERCHE

L'école propose à ses étudiants inscrits en M2 de soutenir un PFE mention Recherche. La vocation de ce parcours est de permettre une préparation à des études doctorales, soit par une inscription directe en thèse, soit par une formation complémentaire de niveau Master 2 universitaire.

La mention Recherche appliquée au mémoire et au projet offre aussi des possibilités d'approfondissements dans des formations complémentaires, notamment en architecture, en urbanisme, en patrimoine et en paysage.

Elle est une condition favorable (mais pas nécessaire) à l'inscription en doctorat d'architecture.

CRH-LAVUE

CRH : Centre de Recherche sur l'Habitat

Le CRH fait partie de l'UMR 7218 LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement) présente dans deux universités (l'Université Paris Nanterre et l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et deux ENSA (Paris la Villette et Paris-Val de Seine). Le LAVUE regroupe 7 équipes : AMP, AUS, CRH, GERPHAU, LAA, LET, MOSAÏQUES.

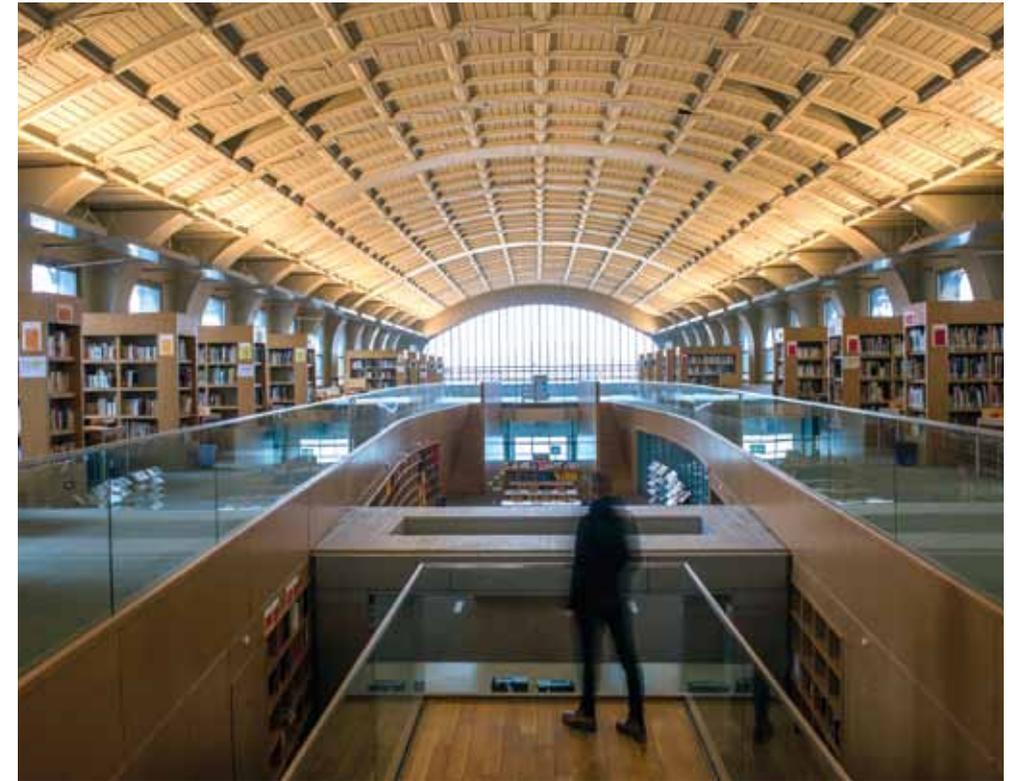
Les membres du CRH sont au nombre de 15 enseignants et chercheurs dont 10 à l'ENSA Paris-Val de Seine ainsi que 23 chercheurs associés et 38 doctorants dont 23 sont financés par contrats doctoraux, bourses et allocations CIFRE. Le projet scientifique du CRH s'articule autour de 4 axes de recherche : espaces habités, engagements résidentiels et vulnérabilités ; la ville en train de se faire ou de se défaire ; territoires et territorialité ; théories, recherche, pédagogies.

Mots clés et thématiques : Acteurs de la conception, contestation engagement, espaces publics, esthétisation, mémoires collectives, politiques du logement, pratiques de l'habitat, production des espaces urbains, renouvellement urbain, territoires de la migration, voisinages communautés.

École doctorale de rattachement : ED 395 Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent / Université Paris Nanterre.

EVCAU : Environnements numériques, Cultures Architecturales et Urbaines

A sa création l'EVCAU avait pour objectif d'élaborer une « maquette virtuelle de l'espace de conception architectural et urbain » supporté par les outils de modélisations numériques. Par la suite le développement de la pratique du BIM et de son enseignement et les humanités numériques ont constitué, pour le laboratoire, un questionnement commun, épistémologique, réflexif et méthodologique sur ce que fait et apporte le numérique à la recherche en architecture.



Cet objectif initial se retrouve aujourd'hui étendu aux humanités numériques articulées autour de 3 axes : « culture numérique », « architecture et santé » (dont l'une des thématiques les plus avancées concerne les transformations des bâtiments hospitaliers) « modèles de développement et d'aménagements urbains et architecturaux ». Un nouvel axe relie la question de la conception architecturale, les traitements numériques et les logiques du vivant.

Parmi les 40 membres de l'EVCAU, 29 enseignent à l'ENSA PVS, et 16 doctorants en thèse y sont encadrés.

Mots clés et thématiques : formalisation, modélisation, modes d'échange, technologies numériques, projet urbain, systèmes d'information géographique.

École doctorale de rattachement : ED 382 Economie, espaces, sociétés, civilisations : pensée politique, critiques et pratiques sociales (EESC) / Université Paris-Diderot.

LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de l'école de Paris Val-de-Seine sont regroupées sous la bannière d'une même entité : La FED. La Fédération des masses, associations et instances de l'ENSAPVS, a pour but d'unir et de représenter tous les étudiants de l'école en réunissant toutes les associations et responsables étudiants des instances (CFVE, CA) afin de discuter de la vie et des problèmes de l'école.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES

5, avenue de Sceaux - BP 20674 - 78006 Versailles
www.versailles.archi.fr / Téléphone : 01 39 07 40 00

L'ÉCOLE

L'ENSA-V est à la fois un chantier de réflexion, de production et de création, qui implique tout autant une pluralité d'approches disciplinaires qu'une diversité des échelles de manipulations et de modélisations. Les étudiants disposent d'un vaste terrain d'expérimentation situé dans les bâtiments classés de la Petite écurie du Roy et de la Maréchalerie, sur le domaine du Château de Versailles (11 500 m²) qui offre des espaces divers :

- 3 grands ateliers ouverts en permanence aux étudiants et autogérés par eux ;
- Un vaste « learning center » qui représente le regroupement sur un même plateau de salles de cours, de la recherche, de la médiathèque, de lieux de co-working et d'exposition, à proximité de l'administration et de la cafétéria ;
- la Grande Nef, qui permet d'accueillir de nouvelles activités pédagogiques, des workshops et des manifestations de prestige ;
- Un FabLab, l'e-Forge, à proximité d'un atelier maquette et du pôle informatique.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'objectif principal de l'école est de former des architectes aptes à exercer des pratiques professionnelles diversifiées et prêts à remplir de nouvelles missions pour répondre aux complexités sociologiques, économiques et écologiques du monde qui les entoure. L'ENSA-V encourage les innovations pédagogiques, le croisement fertile de disciplines autour d'une pratique intense du projet architectural et urbain ainsi que l'expérimentation.

Dans les espaces couverts et à ciel ouvert dédiés, les étudiants fabriquent et construisent, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton... Ils apprennent à utiliser les outils de conception numériques puis fabriquent des formes bien réelles dont ils vérifient les qualités structurelles, architecturales et urbaines.

Après un parcours progressif en cycle « Licence » qui vise l'acquisition de fondamentaux, les étudiants acquièrent une plus grande autonomie en cycle « Master » en construisant leur parcours de formation. Des enseignants relevant de 7 champs disciplinaires échangent et conçoivent ensemble des modules de formation. Les pédagogies qui se déploient dans l'école privilégient la diversité des approches et des regards. L'école offre aux étudiants de master la possibilité d'effectuer un échange avec des étudiants d'une école étrangère dans le cadre de projets de 4^e et 5^e année (11 workshops internationaux).

Le nouveau projet pédagogique s'articule autour de trois grandes thématiques pour le master qui engagent sur un cycle de trois ans les enseignants et les étudiants autour de temps forts (semaine blanche, séminaires, expositions, invitations d'intervenants étrangers), accompagnés de publications.

CHIFFRES 2018-2019

1 034 étudiants dont 152 étudiants en 1^{ère} année
56 étudiants en mobilité à l'étranger
114 étudiants étrangers
7 étudiants en double cursus
30 doctorants
119 enseignants
23 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle des études d'architecture (3 ans) est à la fois le temps de l'acquisition d'une culture architecturale large et des processus de conception. L'étudiant doit valider successivement six projets longs qui le conduisent à concevoir dans différents contextes, à différentes échelles, pour répondre à des usages d'une complexité grandissante. Pendant ce parcours « imposé », il rencontre plusieurs enseignants qui développent des approches et des sensibilités différentes et complémentaires.

L'enseignement du projet s'organise à l'ENSA-V selon deux rythmes :

- le projet long d'une durée de 10 à 13 semaines comprenant cours et TD qui privilégie l'enseignement et les corrections individuelles assurés par un enseignant sur un programme commun,
- le studio de projet d'une durée de 1 à 5 semaines favorisant le regroupement des étudiants en équipes et offrant un espace privilégié pour développer des expériences pluridisciplinaires autour du projet.

Les disciplines associées développent la culture générale des étudiants (sciences sociales- histoire) et leur apportent la maîtrise de techniques spécifiques au projet architectural (pensée technique-culture artistique).



LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le deuxième cycle des études d'architecture (2 ans) a pour objectif de faire appréhender aux étudiants la complexité des échelles et des contextes des projets architecturaux et urbains, tout en développant leur autonomie et leur pensée critique. Il vise à les préparer aux différents modes d'exercice professionnel et à la recherche en architecture.

Les enseignements de ce cycle sont organisés en 4 semestres. Les étudiants suivent 11 unités d'enseignement correspondant à trois projets (P45), trois cours (C45), une initiation à la recherche (IR) un mémoire en deux temps (M1/M2), un stage de deux mois à temps plein ainsi qu'un projet de fin d'études (PFE).

Une offre diversifiée d'enseignements est proposée aux étudiants pour qu'ils construisent un parcours personnel. Les thèmes de projets et de mémoires variés, repensés chaque année, sont l'occasion de débattre de grands enjeux sociétaux.

Les enseignements de master s'articulent sur un cycle de trois ans autour de trois grandes questions :

- *Habiter le monde*
- *Plan ou non plan*
- *Accélération – décélération*

Les étudiants de master choisissent trois projets parmi une vingtaine de propositions dont beaucoup se situent à l'étranger. Ils rejoignent également un groupe de mémoire en fonction de leur goût pour telle ou telle discipline. Cela donne lieu à des productions d'une grande richesse qui relèvent des arts visuels ou plastiques (photo, vidéo, sculpture,...), abordent des questions structurelles complexes, ou bien s'épanouissent dans des formes plus académiques (mémoires écrits).

Plus de la moitié des étudiants master 1 part en mobilité pour un semestre ou un an à l'étranger dans des écoles partenaires (21 pays, 36 destinations) et un tiers des étudiants de master1 et 2 dans le cadre de « workshops internationaux » d'une quinzaine de jours (Chicago, Los Angeles, Bucarest, Amsterdam, Dakar, Naplouse, Tokyo, Beyrouth, Bangkok, Brasilia, Rio de Janeiro...).

À la fin du cycle master, les étudiants sont totalement libres de choisir le sujet de leur projet de fin d'étude et leur directeur d'étude, dans le cadre d'un des 4 groupes thématiques : Cultures architecturales et pratiques matérielles ; Espace, structure, matière ; Villes et territoires - L'habitat, le paysage et la société ; Processus expérimentaux et métropolisation.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

En s'appuyant sur les travaux de son laboratoire de recherche, l'école a développé des coopérations universitaires et dispense des formations doctorales (master de recherche) et de troisième cycle universitaire (master professionnel) en liaison avec ses partenaires.

Le Master 2 Patrimoine et musées, parcours « Jardins historiques, patrimoine et paysage » en partenariat avec l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Recrutement : Diplôme d'État d'architecte ou Master 1, diplômés en paysage, génie civil et rural (ingénieurs agronomes, forestiers, horticoles), histoire, histoire de l'art, géographie, urbanisme, philosophie (sur dossier et entretien) ou VAE.

Durée : Un an ou 3 semestres dans le cas d'un bi-cursus avec le Diplôme d'État d'Architecte Les jardins et paysages culturels constituent un patrimoine dont la spécificité est de mettre en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels et des pratiques humaines changeantes, dans des situations territoriales de plus en plus complexes. Ce master a pour objectif de former des acteurs capables d'intervenir, selon une perspective dynamique, critique et créative, sur des lieux qui requièrent, à la fois, protection, restructuration et réinvention. La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques

(cours et séminaires), l'expérimentation sur le terrain (voyage d'étude, visites et travaux dirigés) et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels.

Cette formation donne accès aux emplois proposés par les services de l'État et des collectivités locales, les agences d'architectes et de paysagistes, les bureaux d'ingénieurs. Elle aide à élaborer des démarches professionnelles libérales originales ou à poursuivre des études dans le cadre de recherches universitaires.

Le Master 2 Histoire, parcours « Carrières de la recherche en architecture et ses territoires » en partenariat avec l'université de Paris Saclay

Recrutement : Diplôme d'État d'architecte ou Master 1, bac+4 en histoire, lettres, sciences humaines, ingénierie (sélection sur dossier). Ouvert aux étudiants de l'ENSA-V en bi-cursus (2^{ème} année de master).

Durée : Deux semestres

Ce diplôme allie enseignements d'histoire relatifs aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme, au droit, règles et normes, aux représentations, et séminaires d'actualité de la recherche. C'est une des formations du Laboratoire d'excellence Labex Patrima. Il prépare les étudiants aux nouvelles missions de l'expertise et de la valorisation du patrimoine architectural et urbain contemporain (études patrimoniales et environnementales, élaboration de plans d'urbanisme locaux, etc.). L'obtention du master de recherche permet également de s'inscrire en doctorat qui ouvre aux métiers de l'enseignement et de la recherche au sein des universités et des écoles d'architecture.

Le Double master avec l'ESSEC Business School

Il permet d'obtenir à la fois le diplôme d'État d'architecte et le diplôme de l'ESSEC Grande École au terme d'un parcours de 4 à 5 années (10 étudiants par école au maximum).

Le Double master franco-chinois « Ecological Urbanism » en collaboration avec le CAUP de Tongji à Shanghai

Depuis 2014, l'ENSA-V propose en partenariat avec le CAUP (College of Architecture & Urban Planning) de l'Université de Tongji à Shanghai, un double cursus permettant à 12 étudiants sélectionnés à la fois sur leurs résultats, leur motivation et leur connaissance linguistique certifiée en anglais, de préparer en deux ans (la première année à Versailles et la seconde à Shanghai) un double diplôme intitulé « Ecological Urbanism », valant grade de master d'architecture en France et diplôme d'urbanisme de l'Université de Tongji en Chine. L'enseignement se déroule en anglais tout en réservant une place à l'apprentissage du français et du chinois pour faciliter l'intégration des étudiants dans le pays d'accueil. Il est centré sur la métropolisation et sur l'écologie, deux axes majeurs à la fois du laboratoire de l'école, le LéaV, et de la politique internationale et de l'enseignement du projet en master.

LES FORMATIONS CONTINUES

Une préparation au concours d'Architecte-Urbaniste d'État

L'école propose depuis 1996 une préparation intensive aux épreuves du concours d'Architecte Urbaniste de l'État. Peuvent s'y inscrire des jeunes diplômés, des architectes qui ont suivi ou suivent le cycle de l'École de Chaillot, des architectes contractuels de l'État ou des collectivités, mais aussi des ingénieurs des travaux publics de l'État, des géographes..., autorisés sous certaines conditions à se présenter au concours. La préparation aux épreuves d'admissibilité se déroule durant 11 semaines, de fin octobre à fin janvier, les vendredi et samedis. Le temps de la préparation, épreuves de concours blancs, corrections, et conférences est de 200 heures. Les samedis du mois de mai sont ensuite réservés, aux candidats admissibles pour les préparer aux oraux.

Une formation professionnelle continue diplômante

L'école propose une formation professionnelle continue diplômante à partir de septembre 2018 aux personnes ayant acquis une expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement d'espace. Elle conduit au DEEA (diplôme d'études en architecture) et au DEA (diplôme d'État d'architecte) en 4 ans : 2 ans pour le grade de Licence, 2 ans pour le grade de Master. Cette formation accueille 20 stagiaires maximum pour garantir la qualité de l'encadrement et un suivi personnalisé. Les cours ont lieu les jeudis, vendredis et samedis matin, tous les quinze jours de septembre à juin et une semaine intensive par semestre, soit environ 225 h/semestre. La dernière année de master est en partie mutualisée avec la formation initiale.

L'HMONP

Les différents modes pédagogiques proposés (cours théoriques, séminaires mensuels encadrés par les directeurs d'études, accompagnement de la mise en situation professionnelle) permettent aux architectes diplômés d'État qui suivent cette formation de développer une grande flexibilité et une capacité d'adaptation au monde professionnel. Un cours sur le BIM a par exemple été introduit dans la formation.

L'ENSA-V propose deux possibilités d'acquisition de cette habilitation :

Soit par une validation possible des acquis professionnels (VAP) qui peut être obtenue après :

- trois ans d'expérience minimum à temps complet, dans une ou plusieurs structures d'architecture en situation de maîtrise d'œuvre en France et/ou à l'étranger.
- le suivi de formations courtes et intensives proposées par l'ENSA-V qui permettent aux participants de renforcer leurs connaissances et compétences dans les domaines du droit, du management, des réglementations ou de l'économie des projets.

Soit par une mise en situation professionnelle (MSP) qui peut être obtenue après :

- une mise en situation professionnelle de six mois à temps plein dans une agence (MSP)
- une formation théorique de trois modules pendant quatre mois (d'octobre à janvier) à raison de deux soirs par semaine et le samedi toute la journée.

LA RECHERCHE

L'ENSA-V se caractérise par un ancrage fort et ancien dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère, qui remonte à 1973 avec la création du laboratoire LADRHAUS et celle du GRAI en 1993, puis l'arrivée de l'équipe « Cultures constructives » en 2007.

Depuis 2009, la recherche s'articule autour du LéaV, un laboratoire de recherche unique et pluridisciplinaire, constitué par le regroupement volontaire de l'ensemble des enseignants impliqués dans la recherche et des chercheurs de l'ENSA-V. Conçu dans un esprit d'ouverture et de rassemblement, tous les champs disciplinaires efficients dans les écoles d'architecture y sont représentés.

Le laboratoire LéaV

Le LéaV est membre de l'école doctorale SHS (Université de Paris-Saclay). Il accueille des doctorants en Architecture et en Histoire de l'architecture.

Les enseignants et chercheurs du LéaV sont présents dans l'offre des unités d'enseignements d'initiation à la recherche et dans les groupes thématiques de mémoire. Ils sont impliqués également dans la conception et la coordination des deux masters spécialisés, en partenariat avec l'Université, qui peuvent être suivis par les étudiants en bi-cursus.



Les équipes du LéaV mettent leurs axes de recherche en perspective avec l'objectif de croiser leurs réflexions sur l'espace architectural, les matières constructives, les questions urbaines et paysagères, pour les porter à l'échelle des grands territoires métropolitains et leurs écosystèmes.

Les thématiques de recherche contribuent au renouvellement des contenus pédagogiques et à l'actualisation des problématiques et favorisent la mise en place de pédagogies expérimentales. Le LéaV organise chaque année des séminaires, colloques, conférences et publie des ouvrages et une revue annuelle, FabricA, qui présente un condensé des travaux de recherche menés par les doctorants.

Les activités du LéaV sont structurées en quatre axes thématiques :

- Énergie - climat - environnement
- Métropolisation et développement territorial
- Patrimoines et territoires
- Les espaces et leur sens



LES ASSOCIATIONS

BDE

Le BDE propose de multiples activités aux étudiants (visites, voyages, conférences, sport...) et gère une coopérative qui permet d'acquérir des fournitures à prix modéré.

ArchiAbroad

ArchiAbroad a pour objectif d'accueillir et d'apporter un soutien aux étudiants étrangers et à ceux qui partent à l'étranger.

ArchitecTonic

Association « Juniors Architectes », propose des offres de stage et d'emploi aux étudiants et aux diplômés dans le cadre de conventions avec les entreprises et les agences.

Archibooké

Archibooké est constituée d'un groupe d'étudiants en master qui réalise et diffuse un annuel de l'école, depuis 13 ans. Cet ouvrage bilingue français-anglais réunit une sélection de travaux d'étudiants et des réflexions d'enseignants sur une thématique.

Les Bloggers

Les Bloggers sont des étudiants qui conçoivent chaque année un blog consacrée à la critique architecturale.

L'Arsénik

L'Arsénik propose un soir par semaine un atelier Théâtre pour les étudiants de l'ENSA-V. et réalise de nombreux spectacles.

La K'fet

La K'fet gérée par une équipe d'étudiants bénévoles, est un lieu de vente de boissons et d'encas, qui propose régulièrement des événements.

La Grande Mousse

Centrale des fanfares de l'école qui organise différents événements.

Objectifoto

C'est une association de photographie qui propose des expositions et un concours photo et accompagne l'utilisation du labo photo et du studio de prise de vue par les étudiants.

AEV

AEV est une association dont l'objectif est de favoriser les échanges et l'entraide entre les anciens élèves.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX

740 cours de la Libération - 33405 Talence
www.bordeaux.archi.fr / Téléphone : 05 57 35 11 00



L'ÉCOLE

L'enseignement de l'architecture devenu indépendant de l'école des beaux-arts de Bordeaux en 1968 renaît sous la forme d'unités pédagogiques d'architecture. L'école est contrainte de quitter ses locaux et de s'installer de 1968 à 1972 dans des baraquements provisoires inconfortables installés quai Sainte-Croix. L'école de Bordeaux telle que nous la connaissons aujourd'hui, est créée et installée à proximité du campus universitaire. Conçue par l'architecte Claude Ferret, elle a ouvert ses portes en 1973. Faisant référence à l'architecture moderne et fonctionnelle, l'école a été construite de manière éclatée afin de favoriser l'isolement des diverses disciplines enseignées tout en maintenant l'autonomie des ateliers comme expression architecturale de l'enseignement. En tant qu'école dispensant également la formation de paysage depuis 1991, le site d'implantation de l'école permet de disposer de grands espaces paysagers.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSAP Bordeaux est la première des ENSA sous tutelle du ministère de la Culture à avoir développé une autre discipline que l'architecture en ouvrant dès 1991 une formation au paysage. Cette singularité s'appuie sur l'idée que la réponse aux enjeux spatiaux de la société contemporaine suppose un recours à une interdisciplinarité plus grande, alliant la maîtrise de la conception des espaces bâtis, des villes et des territoires.

Ce projet de rapprochement disciplinaire, entre architecture et paysage, mais aussi urbanisme, ingénierie et géographie, constitue le fondement et l'imaginaire de l'établissement.

Avec le temps, la maturité de la relation entre architecture et paysage s'améliore, et la conviction d'un apport mutuel s'affirme : si l'architecture apporte au paysage ses outils conceptuels, ses fondements interdisciplinaires et son efficacité dans la transformation du réel, le paysage introduit en architecture la prise en compte du vivant, la maîtrise du temps long dans le processus de projet et la reconnaissance des compétences des usagers et acteurs dans l'acte même de transformation et de gestion des espaces habités.

Ce n'est pas un hasard si l'école a développé avec le temps plusieurs formations en partenariat, notamment avec les sciences de l'ingénieur et avec l'institut d'urbanisme. C'est à dessein aussi que la formation architecture de Bordeaux a plus qu'ailleurs développé l'enseignement de la ville et des territoires et que le projet d'établissement met l'accent sur l'interdisciplinarité et la capacité à coopérer. Aujourd'hui, l'ENSAP Bordeaux est un établissement de référence dans les domaines de l'architecture, du paysage, de la ville et du territoire. Elle forme des architectes et des paysagistes ayant la capacité d'évoluer dans un contexte professionnel en mutation, quels que soient l'objet, le cadre et l'échelle de leur intervention.

Sa pédagogie s'articule autour de l'apprentissage du processus de projet et de sa pratique, qui sont alimentés par les apports de la recherche scientifique et l'expérience professionnelle des enseignants. Le croisement des disciplines d'enseignement concourant à l'architecture et/ou au paysage contribue à l'acquisition d'une culture et d'une posture indispensables à la maîtrise de la conception tout en constituant autant d'approches critiques du projet.

CHIFFRES 2018-2019

1 070 étudiants au total dont 113 étudiants inscrits en première année en architecture et 36 en paysage
85 inscrits en HMONP
28 doctorants
154 enseignants
24 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique de projet. La licence est le lieu de l'éveil à l'espace et ses différentes composantes, mais également à la spécificité d'une discipline mettant en jeu « la pensée créative ».

La première année met en œuvre les exercices de projets orientés autour de la manipulation spatiale de composantes ou thèmes du projet.

La deuxième année donne une place plus forte à la mise en situation, c'est-à-dire à la prise en compte du « déjà-là ».

La troisième année questionne la notion de programmation en l'abordant comme un espace de réflexion et un objet appelant une prise de position.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Ces deux années assurent la maîtrise des problématiques propres à l'architecture en permettant de préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

Au-delà de l'initiation à la recherche incluse dans le 2^e cycle, il est prévu un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche. Le diplôme d'État d'architecte comporte alors une mention « recherche ».

Le projet architectural est au centre l'enseignement. Les champs disciplinaires abordés dans les cours magistraux (tronc commun de connaissance) et ateliers encadrés sont :

- Projet architectural : conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet, réhabilitation ;
- Projet urbain : approche paysagère, environnementale et territoriale ;
- Histoire et théorie de l'architecture et de la ville ;
- Représentation de l'architecture : maquettes, informatique ;
- Sciences et techniques pour l'architecture : mathématique, géométrie, connaissances des matériaux et des structures, techniques de maîtrise des ambiances ;
- Expression artistique et histoire de l'art ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Théorie de l'urbanisme et du paysage ;
- Langues étrangères.

Le programme ouvre la structure du master en rendant possible un choix dissocié d'ateliers et de séminaires pour les semestres 7, 8 et 9 ; une plus grande diversité des offres pédagogiques et des constructions des parcours plus diversifiées.

L'offre pédagogique Master 1 & 2 propose :

- Semestre 7 : 6 ateliers, 6 séminaires
- Semestre 8 : 5 ateliers, 6 séminaires
- Semestre 9 : 7 ateliers, 5 séminaires, 8 optionnels

Par exemple, les ateliers proposés sont :

- Architecture-ville-territoire architecture de la complexité
- Architecture située
- Architecture, Ingénierie, Environnement et Ville durable
- Art architecture paysage
- Au même moment
- HABITATS-d'autres habita(n)ts
- IAT - Processing Architecture (&métropolis)

Par exemple, les séminaires proposés sont :

- Architecte héritages et « nouvelleté »
- Architecture, Ingénierie, Environnement et Ville durable
- Architecture-ville-territoire
- HABITAT(s)
- Repenser la métropolisation

Cycle préparatoire d'études de paysage - CPEP (2ans) et diplôme d'État de paysagiste (3ans) - DEP

La réforme des études de paysage a remplacé le diplôme de paysagiste DPLG par un nouveau diplôme : le diplôme d'État de paysagiste. Celui-ci valide, avec un recrutement à Bac+2, une formation en 3 ans correspondant à 180 crédits européens et conférant le grade de master.

Les écoles délivrant ce diplôme ont la possibilité de mettre en place, avec un recrutement après le Baccalauréat, un Cycle préparatoire d'études de paysage (CPEP) de 2 ans avant le DEP (soit au total 2+3=5 ans).

L'ENSAP Bordeaux a tout de même construit son programme pédagogique sur la cohérence du LMD (3+2=5 ans) et souhaite la création d'un diplôme d'études en paysage DEEP conférant grade de licence.

Dans une formation construite en 5 ans, il s'agit de favoriser chez l'étudiant l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à son futur métier, mais aussi de lui permettre de construire son objet propre - c'est-à-dire son champ spécifique d'action et d'expertise, ses corpus théoriques de référence, sa propre « entrée » critique et pratique dans les questions sociales et environnementales qu'il est appelé à résoudre - et de lui donner une autonomie et une capacité à adapter ses modes d'action à différents contextes, à les moduler, les renouveler, les réinventer.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

L'école organise des Masters universitaires en co-habilitation ou en partenariat avec l'Université depuis 1999, ouverts aux titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'un bac+4.

Master parcours Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage

Masters universitaires co-accrédités avec l'Université Bordeaux Montaigne

Former des professionnels de l'urbanisme opérationnel aptes à la conception d'un projet d'aménagement urbain, à sa mise en forme, à son montage juridique et financier, à sa conduite et à son suivi.

Master parcours Urbanisme : Paysage et évaluation environnementale dans les projets de territoires

Intégrer les préoccupations du paysage et de la prise en compte de l'environnement dans la culture de projet des urbanistes et apporter à des paysagistes une culture de l'urbanisme.

Master Sciences et Technologies, mention Physique fondamentale et application

Parcours ACCAU Ambiance et Confort, Conception Architecturale et Urbaine

Master universitaires co-accrédités avec l'Université de Bordeaux

Former des professionnels susceptibles d'introduire les notions de confort et d'ambiance dans la réalisation de projets architecturaux et urbains.

Master 2, Développement culturel de la ville

Masters universitaires en partenariat avec l'Université de La Rochelle.

Former des professionnels de haut niveau dans les métiers liés au développement culturel urbain.

Diplôme Universitaire CIEPT Certificat International des Études du Paysage et du Territoire

Le C.I.E.P.Test un programme d'enseignement supérieur francophone à destination des étudiants étrangers souhaitant acquérir une culture des questions de paysage et une expérience du projet de paysage et de territoire.

Il est accessible au niveau Bac+3 ou équivalent.

Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture Rebuilding The World

Cette formation est tournée vers l'international et vise à former des concepteurs d'espace -architectes, paysagistes, urbanistes - à une pratique du projet ouverte et responsable en France et à l'étranger.

Diplôme Inter-Établissements Médiation de l'architecture

Il vise à former des professionnels :

- de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage qui veulent faciliter leurs échanges avec les maîtrises d'ouvrage et d'usage, qui souhaitent co-produire, faire partager leurs projets et valoriser leur patrimoine, développer des actions de sensibilisation, consultation et/ou participation auprès de la population,
- de l'action sociale et culturelle (médiathèques, musées, théâtres, centres d'art...) qui souhaitent enrichir et/ou diversifier leur programmation et valoriser leurs fonds.
- des structures de médiation de l'architecture qui ressentent le besoin de renforcer leurs compétences et d'élargir leur approche.

Via Bornéo

Dispositif d'accompagnement à destination des jeunes diplômés en architecture et paysage pour répondre aux enjeux de la professionnalisation, en partenariat avec la Fabrique Pola.

L'HMONP

Les connaissances et compétences relatives à l'HMONP sont acquises à la fois par des enseignements dispensés au sein de l'ENSAP Bordeaux et par une mise en situation professionnelle de six mois à temps plein, les apports de l'un et de l'autre devant être fondés le plus possible sur la complémentarité.

L'accès à cette formation est possible soit immédiatement après l'obtention du diplôme d'État d'architecte, soit après une période d'activité professionnelle qui entraîne une procédure de validation des acquis de l'expérience.

Les deux volets de cette formation en alternance sont :

- Une formation théorique de 150h et placés chacun sous la responsabilité d'un coordinateur
- Une formation pratique de 7 mois (910h) avec mise en situation professionnelle, dans le milieu de la maîtrise d'œuvre privée ou publique.

L'HMONP est acquise après une soutenance devant un jury dont la session a eu lieu en juin.

En 2017 une nouvelle formule d'alternance est proposée suite à l'habilitation de la formation HMONP, celle-ci pour répondre également aux demandes des structures d'accueil. Cette formule regroupe des séminaires d'une semaine et des sessions plus courtes de 3 jours maximum.

LA RECHERCHE

L'école est dotée d'un département de la recherche et d'un conseil scientifique et est organisée autour de trois unités de recherche habilitées.

Le GRECCAU - Groupe Recherche Environnement, Confort, Conception Architecturale et Urbaine

Créé en 1986, le GRECCAU est une équipe pluridisciplinaire (architecture, sciences physiques, sciences humaines) qui se situe à l'interface entre recherche fondamentale conduite par des scientifiques et recherche appliquée menée par ceux-ci avec des praticiens.

A partir de l'étude des facteurs d'ambiances physiques (dimension sonore, lumière naturelle et artificielle, conditions climatiques et environnementales...), de leur perception et de leur représentation ainsi que de leur interrelation avec les formes urbaines et architecturales, des méthodologies visant soit à produire des outils d'aide à la décision et à la conception des espaces soit à évaluer des espaces existants ont été développées. Sont également abordées les thématiques portant sur l'éco-construction et l'architecture basse consommation, avec un intérêt particulier pour les matériaux de construction durables, notamment le bois. Il s'agit donc d'investir des champs d'étude appliqués aux projets architecturaux et urbains, à travers des approches transdisciplinaires concernant le développement durable, la transition écologique, les processus dynamiques de transformation de la ville, du paysage ou du patrimoine et les jeux d'acteurs du projet.

Les travaux menés, au travers de l'ensemble des projets de recherche en cours peuvent être présentés selon trois axes, leurs démarches croisées et leurs conjonctions sur les objets conçus de l'échelle architecturale à celle de l'espace public étant représentative de la démarche pluridisciplinaire du GRECCAU : Ambiances et confort, Écoconstruction, Architecture basse consommation.

PASSAGE

Construites autour de la place centrale accordée à l'espace, aux lieux et aux territoires, les recherches menées à PASSAGES sont intrinsèquement pluridisciplinaires.

L'UMR se structure autour de quatre thématiques principales : Territoire, Environnement, Dispositifs de normalisation de la réalité, Corps et sujets ; et de trois champs transversaux qui constituent les focales du laboratoire : Médiation, Transition, Traduction.

Outre ces différences, trois éléments caractérisent les démarches :

- L'importance de l'ancrage empirique des recherches, et la place qu'occupe la pratique et l'ethnographie du terrain dans la production de connaissances.
- L'interaction recherchée avec les acteurs politiques, sociaux et économiques, nourrie par une pratique de la recherche impliquée s'inscrivant dans le mouvement du projet. Cette interaction s'exprime, notamment, par la mise en place de formes étroites de collaboration dans le processus même de recherche.
- Le développement d'un processus réflexif qui interroge l'ensemble de la chaîne de production de savoirs.

PAVE - Profession Architecture Ville Environnement

Depuis 1998, PAVE opère au croisement disciplinaire entre sociologie, anthropologie et architecture pour investir la connaissance des formes matérielles des sociétés.

Axes de recherches

- Identités des professions/Médiations/Formation
- Faits métropolitains : Projet urbain, fabrication de l'espace et transition énergétique
- Habité/Habitat : Objets et modes de vie
- Architecture et société

L'ensapBx prépare un Doctorat en Architecture et en Paysage en partenariat avec l'Université de Bordeaux et accueille à ce titre, des doctorants au sein des structures de recherche habilitées par le Ministère de la Culture.

LES ASSOCIATIONS

Le bureau des étudiants

Tous les étudiants de l'école en sont membres. Le BDE permet l'existence et la mise en place de tous types d'événements : soirées, séjours d'intégration, séjours ski, workshops, projets, etc. Il gère l'organisation des activités sportives : tournois à l'école, rencontres inter-universitaires...

XV de la charrette

Équipe de rugby de l'école inscrite dans le championnat universitaire.

Page blanche

Fanzine créé au sein de L'ENSAP Bordeaux afin de mettre en lumière les nombreux talents artistiques de ses étudiants.

Atelier 6

Association qui propose des ateliers de musique aux étudiants.

Air Ensap

Association qui a pour but d'accueillir les étudiants étrangers, les aider dans leurs démarches (recherche de colocation, groupe facebook de partage et d'aide...), et faciliter leur intégration (afterworks, soirées, sorties).



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

44 boulevard de Chézy - 35064 Rennes
www.rennes.archi.fr / Téléphone : 02 99 29 68 00



© Emmanuel Groussard

L'ÉCOLE

Le 2 octobre 1905, l'École Régionale d'Architecture de Rennes voit le jour. Du Palais du Commerce à l'École Municipale des Beaux-Arts de Rennes, elle se développe peu à peu pour devenir l'École d'Architecture de Bretagne puis s'installe boulevard de Chézy en 1989. Les locaux actuels, conçus par Patrick Berger (Grand prix national de l'architecture 2004), ont été réalisés en tenant compte du bâtiment ancien (entrepôt de vêtements militaires) donnant sur le boulevard de Chézy et en créant une extension côté rivière. Le programme comprend 1 amphithéâtre de 100 places, 1 salle de cours de 90 places, 2 salles de 50 places chacune et une salle des diplômés de 60 places, un centre de documentation, un laboratoire vidéo, un atelier maquettes et 10 ateliers dédiés à l'apprentissage de l'architecture. L'école devient en 2005 l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB).

L'ENSAB est implantée au cœur du centre-ville de la 10^e plus grande ville de France : Rennes ! La capitale de la Bretagne, c'est plus de 200 000 habitants dont 60 000 étudiants, ce qui en fait la 6^e ville étudiante de France.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Les axes stratégiques ont pour ambition de positionner clairement l'ENSAB dans le réseau de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne, en se fondant sur un modèle d'établissement qui se rapproche des grandes écoles, où les rapports entre formation et profession, entre théorie et pratique, entre savoirs, savoir-faire et compétences, sont pensés comme complémentaires et non comme séparés.

Ces axes stratégiques sont :

- L'affirmation de l'enseignement de l'architecture comme celui d'une discipline.
- Le développement de la recherche fondé sur l'équipe du GRIEF intégrant d'autres acteurs.
- Le renforcement des réseaux territoriaux.

CHIFFRES DE 2018-2019

615 étudiants dont 105 étudiants en 1^{ère} année
41 étudiants en mobilité à l'étranger
15 étudiants étrangers
2 doctorants
65 enseignants
30 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Au cours du cycle Licence, les années universitaires sont organisées autour de thèmes pédagogiques spécifiques. Graduellement, l'étudiant découvre les problématiques liées à la notion de projet. Ainsi, chaque semestre comporte une unité d'enseignement principale, organisée autour d'un exercice de projet d'architecture.

L'initiation au projet architectural se mesure à deux grands objectifs : d'une part effectuer une forme de synthèse des savoirs acquis, d'autre part préparer aux apprentissages de la conception architecturale qui vont être développés plus amplement dans la suite du cycle. Par son approche progressive et méthodique, l'atelier de projet s'inscrit dans une logique d'exercices adaptés à ce moment d'initiation, tout en s'ouvrant aux exigences de synthèse spécifiques du projet d'architecture. Les rendus se déroulent à l'oral, à l'aide de planches avec plans, coupes, élévations, détails techniques, contexte et intension du projet, maquettes. Le travail s'effectue en individuel ou en binôme.

LE DEUXIÈME CYCLE

Le deuxième cycle de l'ENSAB permet à l'étudiant de définir un projet architectural dans sa complexité géographique, historique et sociale. Ce cycle prépare les étudiants au diplôme d'État d'Architecte valant grade de Master, Bac+5.

Ce cycle accompagne l'étudiant vers sa professionnalisation avec un stage 2 mois, soit 8 semaines. Il offre la possibilité de partir étudier à l'étranger (ouverte dès la Licence 3).

L'étudiant peut également suivre un cursus Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) avec Rennes 2 ou encore de poursuivre avec l'INSA le double cursus architecte-ingénieur commencé en Licence.

Le projet de fin d'études ou PFE est un projet d'architecture qui marque la fin des études. Il consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Le projet de fin d'études est un travail personnel. Il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. A titre exceptionnel, deux ou trois étudiants peuvent traiter collectivement un même sujet. Dans ce cas, outre la partie commune, chaque étudiant doit produire un travail individuel identifiable.

L'enseignement de l'anglais est assuré durant les deux années afin de préparer les étudiants à l'insertion professionnelle.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI)

Le double cursus Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) est proposé aux élèves architectes à partir du niveau master. Les enseignements s'inscrivent dans le cadre du master MOUI de l'Université Rennes 2.

Ce double cursus « architecte-urbaniste » est proposé en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR), l'École Nationale Supérieure d'Architecte de Bretagne (ENSAB), l'Université Rennes 2 et Sciences Po Rennes.

Il vise à former des professionnels capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. La pluralité des apports pédagogiques permet de former les étudiants à cette activité complexe de gestion et de conduite du projet, faisant appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales... Les étudiants développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiants formés de gérer l'action de l'ensemble des intervenants impliqués dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

L'origine pluridisciplinaire des étudiants du master MOUI (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, science politique, architecture, droit, économie, ingénierie) participe à la mise en commun et au partage de l'ensemble des savoirs nécessaires à la fabrique des espaces.

Bi-diplomation HTCA (master2)

Le parcours HTCA en bi-diplomation, délivré par l'Université Rennes 2 (Master mention Histoire de l'art, Parcours Histoire, Théories, Critique de l'Architecture) et l'ENSAB (diplôme d'Architecte Diplômé d'État (ADE) se déroule sur trois semestres (9, 10 et 11). Au cours de leur formation, les étudiants de l'ENSAB inscrits au Master mention Histoire de l'art, Parcours HTCA en bi diplomation devront : acquérir l'ensemble des crédits de certaines des unités d'enseignement des deux semestres 9 et 10 à l'Université Rennes 2, élaborer et soutenir un mémoire de Master 2 recherche à l'issue du 3e semestre de Master (semestre 11) et avoir acquis tous les crédits du cycle de master de l'ENSAB conduisant à la délivrance du diplôme DEA.

Le doctorat en architecture

Doctorat - 3^{ème} cycle

À l'ENSAB, les doctorants sont accueillis au sein de l'équipe d'accueil GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) - EA 7465 qui fait partie de l'école doctorale: « Arts Lettres Langues » et de l'école doctorale Société Temps Territoires (STT) au sein de la COMUE Université Bretagne Loire.

L'HMONP

L'HMONP représente 150 heures de formation théorique organisées en alternance: quatre sessions d'une semaine et six mois minimum de mise en situation professionnelle en structure d'accueil.

La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple. Elle se manifeste sur divers plans: économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique. Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction.

La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets. Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.



LES FORMATIONS PERMANENTES

L'ENSAB propose et réalise des actions de formation destinées aux architectes praticiens diplômés d'État et DPLG/HMONP en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les organismes de formation partenaires de la mutualisation de l'offre de formation en région.

L'offre en développement vise à proposer des actions de formation professionnelle continue de niveau 1 (bac+ 5 et plus) dans des domaines spécifiques à l'architecture mais aussi à créer des passerelles et des objets communs autour de travaux de recherches scientifiques en architecture, en lien avec son service de Recherche et ses partenaires de l'enseignement supérieur selon une approche de transfert d'expertise vers le monde professionnel.

LA RECHERCHE

En architecture comme dans les autres disciplines de l'enseignement supérieur, formation et recherche sont indissociables.

Aujourd'hui, la question centrale est de savoir comment mettre le projet architectural et les activités de production au cœur des questions scientifiques de l'architecture.

Dans cet objectif, l'école entend fédérer tous ses chercheurs, quels que soient leurs champs d'intérêt, dans le laboratoire de recherche - GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465, habilitée par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP) et évaluée par le Haut Conseil de l'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

88 Le GRIEF est composé de quatorze chercheurs (dont deux doctorants) qui développent leurs travaux autour de trois axes : conception, construction et histoire.

Par ailleurs, des enseignants et chercheurs impliqués dans des projets de recherche-action sont également épaulés pour l'engagement de partenariats et la valorisation de leurs travaux.

Le GRIEF EA 7465 accompagne les doctorants dans leurs travaux de recherche, en association avec l'école doctorale Arts Lettres Langues (ALL) et l'école doctorale Société Temps Territoires (STT) au sein de la COMUE Université Bretagne Loire.

Cette offre pédagogique assure la continuité entre le parcours Licence-Master et le Doctorat en impulsant des travaux centrés sur la pratique architecturale, en parallèle d'autres travaux interdisciplinaires.

LES ASSOCIATIONS

La Taloche

L'association la Taloche participe à l'animation de la vie de l'école. Pots, concerts, soirées, événements sportifs, workshop, voyages, concours de graphisme, sont autant d'actions mises en places qui permettent à l'ENSAB d'être plus qu'une école : un lieu de travail vivant, agréable et dynamique.

La K-fête

Association qui accueille tous les membres de l'école autour d'une boisson froide ou chaude et petit encas. Située dans le hall de l'école, c'est un lieu de rassemblement entre deux maquettes. Son fonctionnement bénévole lui permet d'assurer « les meilleurs prix et la meilleure ambiance » : de nombreux événements rythment l'année.

L'Appoint

Appoint est une coopérative née de la volonté des étudiants de trouver du matériel bon marché afin de dessiner des plans ou fabriquer des maquettes. On y trouve un large panel d'outils ou de matériaux : cartons, papiers, calques, crayons, etc.

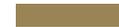
Archibilisation

Archibilisation mène, auprès de publics variés des actions de sensibilisation à la démarche architecturale.

Trait d'union

En 2015 s'est créée à l'instar des entreprises « juniors » cette association qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Trait d'Union met en relation les étudiants de l'ENSAB avec le monde professionnel de l'architecture. L'association coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude par le biais de conventions.

Plus d'informations : trait.union@rennes.archi.fr



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

65 rue du Docteur Bousquet - 63100 Clermont-Ferrand
www.clermont-fd.archi.fr / Téléphone : 04 73 34 71 50

L'ÉCOLE

Créée en 1970 l'école, située dans l'ancienne halle au blé, puis dans les anciens locaux de l'école de chimie, a déménagé en juillet 2015 dans l'ancien sanatorium de Sabourin, dans les quartiers nord de la ville. L'école a été réhabilitée par l'agence Du Besset-Lyon.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'école a autant une prise de parti technique que philosophique. Proposant un double cursus, elle met en avant le rapport au chantier et à la matérialité. Mais elle met aussi en avant l'aspect anthropologique et psychologique de l'espace. Ces deux axes se rejoignent avec le contenu théorique de références critiques, et la mise en pratique du projet dans des territoires régionaux.

CHIFFRES DE 2018-2019

635 étudiants dont 127 étudiants en 1^{ère} année
43 étudiants en mobilité à l'étranger
74 étudiants étrangers
2 doctorants
80 enseignants (40 permanents et 40 ponctuels)
17900 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le cycle licence est un tronc commun. Chaque semestre est composé de quatre unités d'enseignement, et est organisé autour d'un thème pédagogique spécifique. Les unités d'enseignements présentes sont : pratique de la conception architecturale (urbaine et paysagère), références critiques, outils de représentation et d'expression, savoirs techniques, approfondissements au choix, et parcours personnel comportant les langues ainsi que des optionnels. Elles sont réparties en fonction des semestres. Il est important de spécifier que l'école propose des cours de soutien de dessin au second semestre pour ceux qui le souhaitent.

Thèmes pédagogiques des semestres de licence :

- S1 : parcourir l'espace
- S2 : qualifier l'espace
- S3 : construire l'édifice
- S4 : projeter des lieux publics
- S5 : habiter et transformer les territoires urbains
- S6 : habiter les territoires ruraux de faible densité

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

L'école propose trois domaines d'études incluant des cours, des ateliers de projet ainsi que le séminaire et la préparation d'un mémoire universitaire. Deux unités d'enseignement sont communes aux domaines d'études, il s'agit d'un espace pédagogique ouvert au débat critique sur des sujets d'actualités ayant trait à l'architecture et à ses pratiques et d'une plateforme consacrée à la préparation à la recherche. Deux unités d'enseignement regroupent des optionnels d'une durée semestrielle ou sous forme de workshops. Une période de stage d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation du master.

Domaine Eco-conception des Territoire et des Espaces Habités (ETEHE).

Ce domaine est axé sur trois enjeux liés à l'aménagement de l'espace : les préoccupations environnementales, le projet comme processus et l'habiter. Les exercices traitent de différentes échelles allant du projet architectural au projet urbain.

Les quatre thèmes du séminaire sont : gouvernance et jeux d'acteurs, place des usagers des citoyens et des habitants dans le projet, prise en compte de l'environnement et des milieux naturels dans le projet, les aléas de l'échec du processus de projet.

Domaine Entre Ville Architecture et Nature (EVAN)

Ce domaine place le projet architectural et urbain au centre en traitant de la transversalité de la question architecturale au travers de l'entrelacement des échelles. Il traite de la régénération des territoires, la question du territoire public, l'édifice comme objet culturel, la frugalité et l'économie de moyens. Une demi-journée d'approfondissement articule le projet et le travail de mémoire au travers de cours et d'interventions extérieurs. Les thématiques du séminaire sont : régénération des milieux habités, entrelacement des échelles, transversalité de la question architecturale, architecture comme discipline.

Domaine Mémoire et Techniques de l'Architecture du Patrimoine Habité Urbain et Rural (METAPHAUR)

Ce domaine appréhende le processus de conception sous l'angle de la mutation, de la métamorphose et de la densification. Il met en avant que tout édifice existant porte en lui des valeurs dites « patrimoniales ».

Le thème central du séminaire est le patrimoine architectural. Le mémoire doit témoigner du lien entre intentions civiques et intentions techniques dans le projet. Depuis 2012, le domaine intègre la revue presse avec le master 2.

Ce domaine d'étude a signé en mars 2017, une convention avec les écoles de Regensburg en Allemagne et celle de La Coruña en Espagne. Cette signature engage les démarches pour permettre aux futurs étudiants de ce domaine d'obtenir un double voire triple diplôme français, allemand et espagnol.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le double Cursus Architecte-Ingénieur

Les étudiants en architecture qui souhaitent s'inscrire dans la préparation au double diplôme architecte et ingénieur doivent être titulaires d'un baccalauréat scientifique (seule condition pour intégrer la préparation) et doivent suivre avec succès, en parallèle de leur cursus normal d'architecte, des enseignements complémentaires organisés en collaboration entre l'ENSACF et Polytech' Clermont-Ferrand durant les cinq années des cycles de licence et master. A l'issue du Diplôme d'État d'Architecte, ces étudiants sont intégrés en deuxième année du cycle ingénieur de Polytech Clermont-Ferrand et ont ainsi la possibilité d'obtenir le diplôme d'ingénieur en deux ans.





Master stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM)

A travers la pratique du projet, il forme des spécialistes de l'aide à la décision auprès des agents des collectivités. Cette préparation est ouverte à tout étudiant de l'École accédant en cycle master.

Le Bi-cursus STRATAM

(STRATégie des Territoires et AMénagement des villes petites et moyennes)

Ce bi-cursus est proposé dans le cadre du cycle master en partenariat avec l'Institut d'Auvergne des Territoires de l'Université Clermont Auvergne. Il s'agit de former des spécialistes de l'aide à la décision auprès des acteurs de l'aménagement. L'objectif est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur la thématique des territoires ruraux, d'acquérir des compétences dans le domaine de l'aménagement fondées sur une culture géographique et des pratiques architecturales.

L'HMONP

Accessible aux architectes diplômés d'État (ADE), la formation est composée de deux approches complémentaires : une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui se concrétise par une mise en situation professionnelle d'une durée de six mois minimum dans une agence d'architecture, en France ou à l'étranger. Les modules sont dispensés sur deux sessions qui totalisent 150 h et qui sont espacées d'au moins six mois.

Ils cherchent à valoriser l'importance de la responsabilité de l'architecte au travers des trois thématiques suivantes :

- l'architecte maître d'œuvre
- l'architecte chef d'entreprise
- l'architecte et l'économie du projet

L'ADE alterne ainsi cours et expérience professionnelle selon une progression lui permettant de construire son projet professionnel. La production d'un mémoire et sa soutenance devant un jury vient clore la formation.

LA RECHERCHE

L'ENSA Clermont Ferrand a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « marges et architecture » fédératrice aux trois domaines d'études et champs disciplinaires de l'École. Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), habilités par le Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère du Ministère de la culture, correspondant à « archi philo » et ERPS (Espace Rural et Projet Spatial) ou bien encore le réseau « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

La création d'un laboratoire reposant sur les problématiques de la thématique « marges et transformations » devrait être effective dans un avenir proche (2021).

LES ASSOCIATIONS

Archi'Made

Archi'Made est la junior entreprise de l'école. Elle offre aux étudiants et aux professionnels un cadre légal pour la réalisation de missions ponctuelles et gratifiées à but pédagogique.

Arch'Co

Arch'Co a pour but de rassembler les étudiants de l'école autour d'événements culturels (conférences, workshops, spectacles, soirées, marathon photo, etc...).

Asa

Association sportive proposant des sports d'équipe, handball, volley-ball, football, basket ball, Modern Jazz, Boxe.

Bdea

En charge de la coordination des activités associatives de l'école, le bureau des étudiants organise des soirées dans et hors de l'école.

SOA Sound Of Architects

Cette association a pour but de développer et promouvoir la culture musicale au sein de l'école.

Archi Video

Elle a pour but de mettre en lien l'architecture et l'audiovisuel. Elle est présente lors des événements organisés au sein de l'école puis partagés via les différents réseaux les vidéos et photos.

La Coop

Coopérative d'étudiants proposant des prix attractifs sur les fournitures nécessaires aux étudiants.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

60 avenue de Constantine - 38036 Grenoble
www.grenoble.archi.fr / Téléphone : 04 76 69 83 00

L'ÉCOLE

Construit en 1976 par Roland Simounet et Michel Charmont, le bâtiment actuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) a fait l'objet d'une extension/restructuration à partir de 1998, confiée à l'équipe lauréate Antoine Félix-Faure - Philippe Macary - Dominique Page. Implantée dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, l'école bénéficie d'une situation exceptionnelle au cœur des montagnes et à la confluence de trois vallées, atout tant géographique qu'économique dont savent profiter le monde de l'entreprise aussi bien que le monde universitaire. Son organisation offre de nombreux espaces de travail et d'appropriation pour les étudiants. L'ENSAG est membre de la ComUE Université Grenoble Alpes et partenaire de l'Idex grenobloise « Université Grenoble Alpes : Université de l'innovation ».



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'architecture reflète et porte les transformations sociétales et environnementales contemporaines. Son enseignement s'inscrit dans le cadre d'une formation supérieure au projet associant les grands champs disciplinaires concourants à sa réalisation : le projet d'architecture, système complexe et ouvert, est produit dans/par un milieu à la fois environnemental, humain et technique qui en définit les conditions d'émergence et de réalisation ; il prend forme sur le terreau de cette matrice contextuelle, terreau qu'il nourrit en retour. L'apprentissage du processus de conception du projet, sa morphogénèse, associé à la compréhension des milieux de son émergence, constituent ainsi les deux grands axes de l'enseignement de l'architecture.

Dans ce cadre, le programme pédagogique de l'ENSAG traduit l'adaptation de la discipline à l'évolution du monde tout en maintenant une certaine prise de recul critique face à l'emballage continu de la course à la nouveauté. Nous vivons actuellement une étape de mutations fortes : mutation technologique, mutation de gouvernance, mutation économique, mutation des pratiques, mutation de l'approche énergétique, mutations de la relation à la Terre... Ces mutations peuvent être aujourd'hui considérées comme autant de nouveaux paradigmes en devenir dont il semble nécessaire d'écouter les équilibres dynamiques : équilibre innovation-persistance, équilibre numérique-analogique, équilibre nature-culture, équilibre pratique-théorie...

Le programme pédagogique de l'ENSAG répond ainsi à trois grands défis : le défi environnemental, le défi humain et le défi technique.

CHIFFRES DE 2018/2019

936 étudiants dont 149 étudiants en 1^{ère} année
18,5% d'étudiants de nationalité étrangère (tous cycles confondus)
38 sortants
33 entrants
41 doctorants
65 enseignants sous contrats, 132 intervenants occasionnels
43 800 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

L'ENSA Grenoble tient à apporter à tous les étudiants, depuis la première année, quels que soient leurs cursus antérieurs et quelles que doivent être leurs spécialisations futures, les notions fondamentales nécessaires à la conception architecturale. La 1^{ère} année est complètement transversale, organisée en deux groupes distincts fonctionnant selon une alternance semestrielle. La 2^{ème} année est organisée autour de 3 studios. Enfin la 3^{ème} année est organisée en six groupes qui proposent des approches spécifiques sur des thématiques communes, avec l'organisation de moments de débats. Ce parcours du cycle licence favorise une progression continue intégrant de plus en plus d'exigences dans la maîtrise du projet architectural et prépare les étudiants à construire un positionnement personnel.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le deuxième cycle propose un tronc commun d'enseignements pour tous les étudiants et une déclinaison de l'enseignement du projet en six thématiques, accueillant chacune environ 25 étudiants. Les enseignements de projet et les séminaires sont dispensés dans les thématiques dont certaines sont adossées à des équipes de recherche.

En Master, afin d'affirmer l'axe des théories pouvant préparer à la recherche et l'axe des pratiques professionnelles menant à la HMONP, 2 UE ont été proposées :

UE1 : PROJET

- Studio de projet architectural, urbain et paysager
- Séminaires théoriques adossés aux thématiques de Master
- Langues
- Mémoire

UE5 : THÉORIES et PRATIQUES

- Tronc commun sur les pratiques professionnelles
- Modules Théoriques au choix et optionnels libres longs et intensifs

Les pensées du projet, l'architecture comme discipline.

Cette thématique met le projet au cœur des enseignements, outil d'analyse et d'expérimentation tout autant qu'objet de connaissance, de recherche et de théorisation. L'équipe enseignante est réunie par la volonté de lier le penser et le faire, la théorie et la pratique.

Architecture, Ville, Ressources.

Il s'agit de penser ensemble architecture, usages et paysages urbains, dans une dynamique où la matérialité du projet se construit avec sa temporalité. L'ambition est de transmettre aux étudiants les outils et méthodologies qui permettent le développement d'une architecture capable de gérer les évolutions actuelles des savoirs et savoir-faire professionnels.

Architecture et cultures constructives.

En liaison avec les Grand Ateliers, l'idée est de former des spécialistes de la conception éco-responsable d'architectures et techniques intégrées dans un milieu de vie et sur un territoire donnés. Dans ce domaine regroupant les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, on vise à structurer un enseignement sur les rapports entre les matières et la société contemporaine.

Édification, grands territoires, villes.

Le territoire est source de projet. Il est entendu comme un organisme vivant riche de ses différences. La ville, du point de vue théorique est alors une modalité du territoire et non plus le référent souvent inconscient de la pensée architecturale. Ce travail revient d'une certaine manière à penser de nouveau un dedans et un dehors des villes.

Architecture, ambiances, cultures numériques.

Cet enseignement du master s'enracine dans 4 domaines ou champs de la culture contemporaine : celui des cultures sensibles et des ambiances, celui des cultures numériques, celui des cultures constructives, et celui de la culture architecturale. L'enseignement est fondé sur une pratique d'expérimentation qui conduit à la fabrication de prototypes et d'installations architecturales à échelle 1.

Architecture, paysage, montagne.

La démarche repose sur l'immersion des étudiants dans un contexte réel afin qu'ils puissent apprendre à concevoir en prenant en considération différentes contraintes qu'ils devront maîtriser pour proposer des synthèses. Le projet est abordé dans quatre dimensions différentes et complémentaires, allant de l'échelle du paysage en passant par celle de l'ensemble bâti aggloméré, pour aller à celle de l'édifice et celle des matériaux et de leur mise en œuvre.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

DPEA « Design et innovation pour l'architecture »

Cette formation s'adresse aux étudiants de niveau licence pour le cursus en 2 ans et master pour le cursus en 1 an des écoles d'architecture ainsi qu'aux titulaires d'une licence des universités, écoles d'art, arts appliqués et autres. Les différentes thématiques abordées sont : la créativité et la co-conception par les usages, l'innovation par le design, l'aménagement des espaces publics et l'accessibilité pour tous, le design produit. Les étudiants travaillent avec de nombreux partenaires (le CEA, l'ENSCI - Les Ateliers, par exemple) dans une relation de type maîtrise d'ouvrage et aboutissent à des prototypes à échelle 1, voire à des réalisations finalisées.

DSA « Architecture de terre »

Cette formation permet d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques sur le matériau terre, la maîtrise des processus de production, et des techniques de mise en œuvre (projets de développement de l'habitat économique, de préservation du patrimoine ou d'habitat à forte qualité environnementale). La formation est ouverte aux titulaires d'un niveau master 2.

La formation est adossée à la chaire UNESCO « Architectures de terre ».

Le master « Sciences du territoire »

Cette formation est organisée par l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble (Université Grenoble Alpes) en collaboration avec l'ENSAG. Cette formation est accessible sur dossier à partir de l'obtention de la licence. L'école est impliquée dans 4 des spécialités de ce master : urbanisme et projet urbain, design urbain, urbanisme habitat et coopération internationale, innovation et territoire.

PARIN (Partenariat Architectes/Ingénieurs)

Ouvert récemment, il s'agit d'un parcours croisé positionné en master, avec l'Institut National Polytechnique de Grenoble (école ENSE3) qui est sanctionné par un certificat de formation.

L'HMONP

Les cours sont dispensés entre deux et quatre jours par mois. La formation est structurée en dix sessions qui couvrent tous les champs d'une pratique professionnelle responsable et qualitative. Elles sont organisées selon deux axes : le premier traitant du rôle, des missions et des responsabilités des maîtres d'œuvre, le second abordant l'organisation des acteurs dans le processus de projet, des études à la réalisation.

Des conférences, le cycle « Récits d'agences », viennent compléter le dispositif.

LA RECHERCHE

Depuis le début des années 80, l'ENSA Grenoble est engagée dans la recherche architecturale et urbaine et constitue aujourd'hui un des pôles de recherche les plus importants au sein des écoles d'architecture. L'école compte trois équipes de recherche habilitées, et accueille le seul LABEX porté en France par une école d'architecture. Elle propose également deux modules permettant de valider les crédits nécessaires à la formation doctorale intitulés « Territoires en partage » et « Nouvelles ruralités ». Le parcours recherche est, en 1ère année de master, intégré aux enseignements de tronc commun. Il est ainsi largement ouvert à tous les étudiants curieux de découvrir ce qu'est la recherche en architecture dans sa diversité. En 2^{ème} année, un séminaire d'apports méthodologiques et de suivi est réservé aux étudiants qui désirent soutenir un PFE mention recherche, voire même envisagent la poursuite de leurs études par un doctorat.



école nationale
supérieure
architecture
grenoble

Le CRESSON : Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain

Cette équipe est membre de l'unité mixte de recherche Ambiances, Architectures et Urbanités (UMR AAU). Elle travaille sur une théorie des ambiances architecturales et urbaines en développant des méthodes interdisciplinaires pour la recherche architecturale, et des méthodes d'intégration des résultats dans la pratique projectuelle.

Mots clés et thématiques : acoustique architecturale, acoustique urbaine, anthropologie de l'espace, architecture et formes urbaines, caractérisation et conception des ambiances, éclairage urbain, environnement sonore, informatique, logiciels, modélisation, simulation numérique des phénomènes d'ambiance, sociologie urbaine, théorie des ambiances architecturales.

École doctorale de rattachement : ED 454 Sciences de l'Homme, du Politique et de Territoire / Université de Grenoble Alpes.

AE&CC : Architecture, Environnement et Cultures constructives (équipe d'accueil)

Cette équipe de recherche, porteuse du LABEX AE&CC, et de la chaire Unesco « Architectures de Terre », rassemble deux groupes : CRATERRE et Cultures Constructives.

CRATERRE : centre international de la construction en terre

Les chercheurs travaillent sur l'actualisation des connaissances scientifiques et techniques sur la construction en terre crue, soutenus par la volonté de moderniser l'emploi de ce matériau de construction, alternative aux architectures coûteuses en énergie et en devises.

Mots clés et thématiques : architecture de terre, conservation, construction en terre, développement durable, développement endogène, environnement, établissements humains, gestion, habitat, matériaux de construction, patrimoines, préservation, structures, aires, Afrique, Amérique latine, Asie centrale, Europe, Guyane.

Cultures Constructives

Les chercheurs (architectes, historiens, urbanistes et ingénieurs) développent des travaux organisés en trois thèmes : habitat, matériaux et patrimoine. Les champs couverts vont de la recherche à vocation théorique à la R&D, tous entendent contribuer au développement de la discipline architecturale et des outils de pensée de l'architecte.

Mots clés et thématiques : architecture, béton, ciment prompt, construction, expérimentation, habitat, histoire, matériaux, métal, patrimoine, projet, ville durable, énergie, solaire.

École doctorale de rattachement : ED 454 Sciences de l'Homme, du Politique et de Territoire / Université de Grenoble Alpes.

MHAevt : Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires (équipe d'accueil)

Cette unité de recherche centre ses travaux sur l'histoire de l'architecture, visant une meilleure compréhension du monde habité. Elle entend donc l'histoire comme un savoir fondamental, mais aussi comme une mode d'interrogation des diverses traditions et cultures architecturales et urbaines en présence, à l'échelle de l'édifice, de la ville, et du territoire.

Mots clés et thématiques : édifice, ville, territoire, histoire de l'architecture, histoire des formes urbaines, théorie(s) de l'architecture, théorie(s) urbaines, architecture vernaculaire, temporalités, territoires métropolitains, environnement-écologie, relevé, analyse graphique.

École doctorale de rattachement : ED 454 Sciences de l'Homme, du Politique et de Territoire / Université de Grenoble Alpes.

LES ASSOCIATIONS**BDA ENSAG**

Ce bureau regroupe un représentant de chaque association. Il est chargé de l'accueil et de l'intégration des étudiants de première année.

Archiball

Elle a pour but de favoriser et d'organiser la pratique des sports par les étudiants de l'école. Elle gère la pratique des sports collectifs en collaboration avec la FFSU et propose l'accès aux sports individuels sur le campus.

La Coop

Cette association a pour objet de fournir du matériel à tous les étudiants de l'école et cela à des prix avantageux (notamment le kit de rentrée pour les nouveaux arrivants). Elle participe aussi à la vie associative de l'école et organise des événements ponctuels.

Cutch

Association de type junior d'architecture, à vocation pédagogique. Son objectif est de prolonger les connaissances acquises à l'école en se plaçant comme intermédiaire entre les étudiants et le monde professionnel.

Transfert

Organise l'accueil des étudiants étrangers et aide les étudiants de l'école dans leur projet d'études à l'étranger.

Treto

A pour but de promouvoir l'art et la culture au sein de l'école. Elle offre aux étudiants la possibilité d'approcher l'art et d'approfondir leur créativité et d'en faire le lien avec l'architecture en organisant des expositions, des débats et un concours photo...

La Charrette

Répartie entre les ENSA de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, La Charrette organise chaque année, dans l'une des écoles de la région, 2 jours de Workshop (travail de création, manuel ou informatique) avec 45 étudiants de chaque école afin de créer ensemble et échanger sur les sensibilités architecturales de chacun. L'association organise également des événements au sein de l'ENSAG.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE

2 rue Verte - 59650 Villeneuve d'Ascq
www.lille.archi.fr / Téléphone : 03 20 61 95 50



L'ÉCOLE

Le bâtiment initial (1977) est le fruit d'une réflexion conjointe entre les étudiants et l'architecte P. Eldin, enseignant à l'école de 1966 à 1995. Il s'agissait de concevoir un nouveau bâtiment pour 300 étudiants. L'édifice, s'inscrivait dans le sillage de l'idéologie de 1968, en offrant des lieux d'enseignement ouverts et polyvalents, une architecture en relation avec son environnement et une esthétique rationaliste, affirmée par ses matériaux bruts : béton, parpaings, briques, verre et métal. Ces éléments ne sont aujourd'hui que partiellement visibles suite à une restructuration lourde en 1993 de L. Péretz et G. Delecourt. En 1999, O. Bonte et W. Chiani ont adjoint une grande courbe tendue sur pilotis qui comporte quinze ateliers et une salle informatique. En 2006, N. Seraji a livré une seconde extension en béton matricé noir : 11 ateliers, salles de travail, ainsi qu'un atelier « Échelle1 » de 540 m² permettant de mettre en œuvre en vraie grandeur.

Depuis 2005, l'ensemble de ces locaux (10 000 m² de planchers sur 4 ha de terrain) accueillent plus de 800 étudiants en architecture et en paysage qui bénéficient d'espaces de travail individualisés.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSAPL est une des seules écoles en France à former à la fois à l'architecture et au paysage. Le projet de l'école entend partager, articuler et croiser ces deux disciplines.

La formation au projet par le projet représente la moitié des enseignements tout au long des cycles de formation. Les sciences et techniques pour l'architecture et le paysage, les sciences humaines et sociales, les arts et techniques de la représentation viennent élargir l'horizon des deux formations et éclairer la pratique du projet. Cette diversité des enseignements constitue à la fois la richesse et l'exigence de ces études, notamment dans les premières années.

La diversification des métiers, les transformations actuelles des outils de conception, notamment le tournant numérique, imposent aujourd'hui d'adapter en conséquence la pédagogie tout en assurant le caractère généraliste des diplômés.

L'école défend également l'idée qu'une initiation poussée à la recherche des architectes et des paysagistes est essentielle pour l'avenir de ces professions en pleine mutation. La qualité de la recherche au laboratoire de l'école (le LACTH) se traduit dans la formation initiale par l'articulation étroite entre les quatre domaines de recherche (Histoire / Territoire / Conception / Matérialité) et les domaines d'étude qui structurent les Master en architecture et en paysage.

L'ENSAPL s'inscrit dans un territoire passionnant, engagé dans une forte reconversion. Cette situation au cœur d'une métropole transfrontalière, aux portes de l'Europe du Nord, l'encourage enfin, à développer la mobilité internationale des étudiants.

CHIFFRES 2018/2019

700 étudiants dont 110 étudiants en 1^{ère} année

55 étudiants en mobilité à l'étranger

40 étudiants étrangers

13 doctorants

130 enseignants

20 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE ET LE CYCLE PRÉPARATOIRE EN PAYSAGE

Le premier cycle d'étude en architecture (valant grade de licence) comme les deux années du Cycle Préparatoire En Paysage (CPEP) sont structurés thématiquement et organisés en Unités d'enseignement (UE). Les semestres sont composés de 4 UE : Projet, Sciences et techniques, Sciences Humaines et Sociales, Arts et Techniques de la Représentation.

La première année est commune aux deux formations. Étudiants architectes et paysagistes s'initient ensemble à la pratique du projet et partagent les connaissances et les outils propres à chaque discipline.

En deuxième année (architecture), le premier semestre s'intéresse à la transformation d'un bâtiment existant sur un programme de petit équipement. Le semestre suivant est orienté sur le logement. La 2^{ème} année propose une initiation au projet urbain et un projet de synthèse de petite échelle pour clore ce premier cycle.

La deuxième année du cycle Paysage, CPEP 2, aborde les spécificités du projet de Paysage ; ces enseignements permettent de répondre aux contenus des trois socles de compétences évalués à l'entrée du cycle conduisant au Diplôme d'État de Paysagiste (DEP).

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le master en architecture

Le master est un cycle d'approfondissement des connaissances et des compétences : aborder des projets complexes, explorer des territoires et de nouvelles façons de faire le projet urbain, se nourrir avec exigence de l'histoire pour concevoir le projet, explorer les ressorts de la matérialité de l'architecture et des modes de construction. L'étudiant doit acquérir son autonomie et construire son parcours au travers d'une offre d'ateliers de projet, d'explorations et de cours magistraux au sein des domaines d'étude.

L'étudiant suit un cycle d'études de 11 UE (unités d'enseignement) ainsi réparties :

- 3 UE de Projet, au choix de l'étudiant, associant la conception en atelier de projet avec un travail dirigé associé, lequel est suivi par un enseignant du champ STA (Sciences et techniques pour l'architecture).

- 1 UE de Projet de fin d'études (PFE), dans le domaine d'étude de son choix, qui ne peut être commencée si les trois semestres préalables de projet sont validés.

- 3 UE de Théorie et d'expérimentation, optionnelles, comprenant chacune le suivi d'un séminaire exploratoire ainsi que trois cours choisis dans une offre de tronc commun.

- 2 UE de Séminaire recherche, optionnelle, suivies consécutivement sur une année complète de septembre à juin. Après la première UE du séminaire, sanctionnée sur la base d'un travail bien identifié (explicitation de la problématique, de la bibliographie, du corpus...), la seconde UE correspond à la finalisation du mémoire puis à sa soutenance. Les meilleurs mémoires peuvent prétendre à la Mention Recherche.

- 2 UE obligatoires d'environnement professionnel comprenant pour l'une un stage, un cours de droit et un cours de communication, pour l'autre, un cours sur l'environnement professionnel et des éléments de méthodologie, ainsi qu'une participation au Forum métiers.

LES QUATRE DOMAINES D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

À l'ENSAPL, les masters en architecture et en paysage sont organisés selon 4 domaines d'étude identiques aux domaines de recherche du laboratoire : formation initiale et recherche sont clairement articulées.

Conception architecturale et approche de la complexité

La complexité est intimement liée au travail de conception architecturale. Le travail de l'architecte est emblématique de la pensée de la complexité : travail pluriel par excellence, protéiforme, pris dans une dialectique permanente entre le concret et l'abstrait, il alterne, articule, et organise des dialogues entre des postures et des savoirs divers qui empruntent simultanément aux sciences, à la philosophie, aux arts, aux techniques.

Histoire, théories, projets

Ce domaine rassemble les enseignants qui investissent les champs de connaissances et de pratiques que sont l'histoire, les théories de l'architecture et le projet architectural et urbain. L'histoire et les théories sont considérées comme des moyens d'atteindre trois objectifs :

- La connaissance et la compréhension des édifices, des situations et des contextes ;
- La construction d'un apport culturel savant nourrissant le projet ;
- La construction raisonnée des références, des modèles, des doctrines et des postures.

Matérialité, culture et pensée constructives

Il s'agit ici de travailler la problématique des relations entre architecture et matière, des liens qui articulent l'architectural, qui serait de l'ordre du penser, à l'architectonique, qui serait de l'ordre de la réalité matérielle. L'hypothèse sous-jacente est que le réel est une condition de la poésie, mais aussi que le fait architectural fait coïncider le manuel et l'intellectuel.

Territoires en mutation et situations métropolitaines

Les transformations actuelles de nos sociétés, les enjeux économiques, politiques et sociaux, la pression environnementale ou encore la mondialisation, déplacent profondément, et parfois contradictoirement, nos manières de comprendre, de représenter et de concevoir la ville contemporaine et la condition urbaine.

LE CYCLE MENANT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PAYSAGISTE

Le cycle DEP est accessible soit par voie externe (concours national), soit par voie interne à l'issue du CPEP.

La formation Paysage suppose un équilibre et une articulation entre les savoirs et les savoir-faire. Le paysage est à la croisée de nombreuses disciplines : histoire et théorie du paysage et du territoire, sciences et techniques du vivant, arts plastiques, techniques de la représentation, sciences sociales... Le projet de paysage nécessite un apprentissage par le projet mais aussi de savoir concevoir dans l'espace. La formation revendique son caractère généraliste préparant au diplôme de paysagiste mais aussi à l'ensemble des métiers du paysage.

La situation de l'école ouvre l'horizon et les références vers la Belgique ou les Pays-Bas. L'école cultive également ses relations avec l'Université de Lille mais aussi avec les conservatoires et formations à l'horticulture et au paysage de la région.

Le DEP1 se décompose en huit unités d'enseignement : 2 UE projet de paysage, 2 UE sciences et techniques pour le paysage, 2 UE arts et visualisation et 2 UE questions urbaines. Lors du DEP 1, les étudiants de paysage et d'architecture croisent leurs expériences lors de projets sur un territoire commun ou de séquences intensives.

Les années de DEP2 et 3 sont organisées selon le dispositif des domaines d'étude propre au Masters de l'ENSAPL. Chaque semestre, l'étudiant choisit son atelier de projet, son exploration et son séminaire de recherche (2 semestres) parmi l'offre des quatre domaines d'étude. Les séminaires sont communs aux architectes et paysagistes. Un socle de connaissance (appelé tronc commun) composé de semaines intensives, de cours, de TD de langues, de workshop et un module « cadre professionnel » complètent l'enseignement de ce master.

L'HMONP

La formation s'adresse aux titulaires du diplôme d'État d'architecte (ADE) désireux de s'inscrire à un tableau régional de l'Ordre des architectes, en vue d'exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre. Dans cette formation de 156h, l'enseignement privilégie la pédagogie « expérientielle », basée sur les retours d'expériences des ADE analysés en fonction des apports théoriques apportés par les enseignants et les personnes ressources. Elle laisse une place pour une réflexion critique sur les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre. Six sessions thématiques, mensuelles et évaluées, sont proposées de janvier à juin : Phases et acteurs / L'entreprise d'architecture / Passage / Cœur de chantier / La norme et ses entours / Métier, profession et société. Le candidat doit rédiger un mémoire de fin de formation, soutenu en octobre.

Une procédure de VAP permet une éventuelle dispense partielle de la mise en situation professionnelle, mais ne dispense en aucun cas de la formation théorique.

LA RECHERCHE

Le LACTH, laboratoire de l'école d'architecture et de paysage de Lille, a été créé en 2005 par le regroupement de deux équipes de recherche et les enseignants de paysage. Ainsi constitué, le LACTH a une vocation pluridisciplinaire.

Sa réflexion est fédérée par un questionnement commun sur la complexité des objets, des formes et des discours constitutifs de l'architecture et de la ville contemporaine. Ses recherches sont développées suivant quatre domaines spécifiques : Conception, Histoire, Territoire et Matérialité. Ses travaux et projets, collaborations et programmes s'inscrivent dans le cadre scientifique ouvert par les récentes réformes universitaires. La mise en synergie de ses moyens intellectuels pluridisciplinaires en direction des jeunes chercheurs a comme finalité la formation par la recherche, ouvrant à des doctorats, et particulier celui d'architecture, ainsi que des HDR.

Le laboratoire réunit 29 chercheurs dont 6 HDR, 8 doctorants et 15 chercheurs associés.



Les programmes de recherche actuels portent notamment sur : Villeneuve d'Ascq, une ville nouvelle de la Métropole, Matrice : impression 3D à l'échelle du bâtiment (Région/ FEDER), Architecture du XXe siècle, Matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle - Repenser l'innovation (avec l'INAMA - ENSA Marseille).

Le LACTH publie annuellement une revue de rang A (une des deux seules françaises pour l'architecture) : les Cahiers thématiques.

Le doctorat en architecture / ou / architecture (mention paysage)

L'ENSAPL et le LACTH sont associés à deux écoles doctorales de la COMUE Lille Nord de France : l'ED SHS, École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société, et l'ED SESAM, École Doctorale Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management.

L'accès au doctorat est sélectif. Les architectes et paysagistes diplômés de l'Ensapl ont tous suivi une formation à la recherche qui leur permet, sous réserve d'obtention de la mention recherche pour leur mémoire de master, d'être candidat.

Les candidatures, après acceptation par un directeur de recherche habilité (HDR), membre d'un laboratoire associé à une École Doctorale, sont ensuite examinées par le Conseil de l'ED et jugées en fonction de :

- la qualité du cursus (mention Bien ou Très Bien au mémoire mention Recherche) ;
- l'intérêt et l'originalité du projet de recherche (3 ou 4 pages) ;
- la faisabilité de ce projet en 3 ans ;
- son adéquation avec la compétence du directeur de recherche et du laboratoire pressentis ;
- la capacité de l'équipe d'accueil à constituer un milieu scientifique propice à un accompagnement collectif de la thèse ;
- les perspectives d'insertion professionnelle dans le milieu scientifique ou socio-économique.

LES ASSOCIATIONS

Archipel : propose aux étudiants des offres d'emploi chez des professionnels de l'architecture et du paysage principalement.

Archistock : permet aux étudiants d'acquérir des fournitures ou des matériaux à prix compétitif.

Boom les Lillois : l'association des anciens étudiants paysagistes de l'Ensapl.

Le Bureau des Étudiants - BDE : propose notamment des soirées, des voyages extrascolaires.

La Drache : une association des étudiants en Paysage.

La fable : est une association d'étudiants qui accompagnent l'usage des outils numériques et la création d'un Fab-Lab à l'école.

Miss Vanderoo : gère la cafétéria de l'école et propose différentes animations.

Spartakutsch : propose des activités sportives.

Tata Tati : entend promouvoir le cinéma et la critique de films auprès des étudiants de l'école.

La Fédé : association qui fédère les activités entre toutes les associations de l'école.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

3 rue Maurice Audin - 62120 Vaulx-en-Velin
www.lyon.archi.fr / ensal@lyon.archi.fr / Téléphone : 04 78 79 50 50

L'ÉCOLE

L'école nationale supérieure d'architecture de Lyon bénéficie d'une longue histoire qui puise ses origines dès le 18^e siècle, dans l'école royale de dessin et de géométrie. Elle devient nationale en 1906 avec la création par l'État des écoles régionales d'architecture au sein de l'école nationale des Beaux-Arts. L'École Régionale d'Architecture de Lyon est marquée dès sa création par l'atelier de Tony Garnier, emblématique architecte lyonnais. Rendue indépendante de l'ensemble des Beaux-Arts en 1968 comme les autres Unités Pédagogiques d'Architecture, elle deviendra École d'architecture de Lyon, puis École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon en 2006.

Elle est installée depuis 1988 dans un édifice remarquable construit par les architectes Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin, diplômés de l'école, récompensés par une mention spéciale du prix de l'équerre d'argent pour cette œuvre.

Située à Vaulx-en-Velin, l'ENSAL forme avec l'École nationale des travaux publics de l'État - ENTPE, un campus des métiers et des qualifications sur l'architecture et la ville. Associée depuis 2015 à l'Université de Lyon, puis depuis 2017 à l'Institut national des sciences appliquées de Lyon - INSA de Lyon, l'ENSAL porte le projet de continuum universitaire, reliant son campus à celui de Lyon Tech La Doua.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSAL offre une formation universitaire et professionnelle de haut niveau. Le programme pédagogique accrédité s'articule autour de la professionnalisation, l'internationalisation et la scientification du futur architecte. Elle s'appuie sur les quatre axes scientifiques de l'école, portés par les deux laboratoires de l'ENSAL : Héritages architecturaux et durabilité, transitions techniques et performances, dispositifs relationnels et participatifs, environnements habités et métropolisation. Animées par la volonté de former de jeunes professionnels aptes à renouveler durablement le cadre de vie, les équipes pédagogiques accompagnent les étudiants sur les questions structurantes du programme, par la pratique et la recherche, car les démarches scientifiques sont un enjeu essentiel dans l'enseignement de l'architecture, pour une recherche appliquée, finalisée et opératoire.

L'étudiant bénéficie d'un parcours individualisé et d'une formation transdisciplinaire ouverte sur d'autres établissements du site universitaire de Lyon.

Mis à la disposition des étudiants et des enseignants, ACKLAB®, le FabLab de l'école a la particularité d'être mobile. Composé d'outils numériques, mécaniques et électroniques pour expérimenter, prototyper et concevoir, il est labellisé FAB LAB du Massachusetts Institute of Technology - MIT. L'ENSAL, par le biais de son master Architecture, du master Ville et Environnements Urbains et de ses laboratoires, est membre du consortium de l'École Urbaine de Lyon, Institut Convergence lauréat du PIA, qui permet aux étudiants de 11 établissements du site de converger dans cette graduate school dédiée à l'urbanisme.

CHIFFRES 2018/2019

1 010 étudiants dont 121 étudiants en 1^{ère} année
56 étudiants en mobilité à l'étranger
30 étudiants étrangers
45 étudiants en double cursus architecte-ingénieur
89 étudiants en double cursus ingénieur-architecte
46 étudiants en double cursus architecte-urbanisme-mention ville environnements urbains
105 HMONP
16 doctorants
192 enseignants
20 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le cycle licence permet à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et d'apprendre les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

Les points forts :

- Des temps d'immersion professionnelle : deux semaines de stage « chantier » la première année puis deux mois de stage pour une première pratique en milieu professionnel ;
- Des temps d'expérimentation pour de nombreux exercices pratiques autour de questions techniques, matérielles, écologiques ;
- Une diversité des approches de la conception architecturale et urbaine
- Une dynamique interdisciplinaire qui permet à l'étudiant d'appréhender la complexité : dessin d'architecture, structure, physique des matériaux, histoire de l'architecture, de la ville et du territoire, sociologie, théories de l'architecture, histoire de l'art, arts plastiques.

Contenu de la formation :

Le cycle Licence de l'ENSAL s'organise en quatre blocs d'enseignements, communs à la formation initiale - FI et à la formation professionnelle continue - FPC, présents chaque semestre et correspondant chacun à une situation pédagogique spécifique.

Le bloc projet/conception regroupe les enseignements de conception architecturale et urbaine ainsi que les enseignements qui leurs sont directement liés, permettant d'appréhender progressivement la complexité d'une démarche de conception architecturale.

Le bloc expériences/innovations regroupe des enseignements permettant à l'étudiant, par l'expérimentation, d'apprendre différents savoirs techniques, artistiques, créatifs, professionnels et scientifiques.

Le bloc savoirs/recherches/cultures regroupe les enseignements à dominante théorique, permettant à l'étudiant de questionner, d'ancrer théoriquement sa pratique et d'acquérir les bases d'une culture architecturale, tout en prenant conscience des enjeux contemporains.

Le bloc situations/environnements professionnels-SEP regroupe en formation initiale les enseignements liés aux périodes d'immersion professionnelle, aux voyages et à l'apprentissage des langues. En Formation Professionnelle Continue, le bloc SEP regroupe les enseignements permettant aux stagiaires FPC de faire le lien entre leur pratique professionnelle et leur cursus de formation.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le deuxième cycle permet à l'étudiant de maîtriser la pratique de la conception, sur des questionnements de plus en plus complexes.

Les points forts :

- une formation axée sur le projet personnel de l'étudiant
- une offre diversifiée de parcours (formations initiale, professionnelle continue, double cursus ingénierie, double cursus Ville et Environnements Urbains)
- des dispositifs de valorisation favorisant l'autonomie : écoles d'été, césures, échanges internationaux
- un suivi individualisé par des enseignants référents (tuteurs stage et environnements professionnels, directeurs d'études de mémoire, de PFE)
- des rythmes pédagogiques intégrant le temps de travail personnel de l'étudiant et différents types d'insertion professionnelle (stages, alternance, projet personnel, stages en laboratoire, étudiant entrepreneur...).
- des processus d'évaluation harmonisés

Le contenu de la formation :

Le cycle de master est organisé sur deux années par quatre blocs d'enseignement et par quatre domaines d'études de master -DEM, supports thématiques issus des axes scientifiques de l'établissement. Les quatre blocs d'enseignements correspondent à des modalités pédagogiques différentes, structurées en semestres : projet/conception, expériences /innovations, savoirs/recherches/cultures, situations/environnements professionnels.

Les domaines d'études de master-DEM conduisent au mémoire et au projet de fin d'études-PFE.

Architecture, alternatives, stratégies et pratiques émergentes - DEM ALT

Le DEM ALT explore les spécificités de la pratique architecturale et du métier d'architecte dans un monde toujours plus rapidement soumis aux mutations économiques, techniques, politiques, sociales et culturelles. Il invite pour cela à s'emparer des alternatives et émergences contemporaines, à interroger l'air du temps, à mettre en question les théories établies, à se nourrir de l'altérité en empruntant aux domaines de l'art, des sciences sociales, de l'innovation, du numérique. Sur la base de l'interdisciplinarité, il permet aux étudiants de développer leurs propres sujets d'étude et de projet, et les accompagne dans la construction d'expertises originales et de postures d'architecte singulières. Le DEM ALT est adossé aux laboratoires de recherche LAURE et MAP-Aria.

Architectures, métropoles, territoires habités - DEM AMTH

Le DEM AMTH s'intéresse aux conséquences de la métropolisation sur les relations entre l'homme et ses territoires. Il développe les thèmes de la ville, de la périphérie et de l'architecture. L'objectif est de saisir les ressorts économiques, sociaux, culturels, paysagers ou environnementaux à l'œuvre pour les mettre au service de stratégies architecturales et urbaines engagées et ancrées dans des pratiques situées. Il permet aux étudiants d'agir sur des terrains différenciés ; de maîtriser « l'analyse projectuelle » d'un territoire par le biais d'outils numériques ; de savoir mener un projet urbain durable et complexe et en tirer des règles d'intervention ; de synthétiser toutes les échelles d'un projet architectural.

Architecture, héritage et durabilité - DEM AHD

Le DEM AHD questionne la place des héritages architecturaux et urbains dans les dynamiques de projet. Il s'inscrit dans la continuité de l'axe thématique héritages architecturaux et durabilité poursuivi par le laboratoire LAURE.



Il permet aux étudiants de comprendre et de répondre aux problématiques soulevées par l'intervention sur et avec l'existant, aux modalités de mutabilité comme de recyclage de l'architecture et des ensembles urbains ; développer une posture critique argumentée et de proposer des stratégies d'intervention en tenant compte des temporalités et des échelles, du détail au grand territoire, du bâti à l'immatériel ; acquérir les qualités d'analyse et de diagnostic pour penser l'existant comme une production matérielle et intellectuelle.

Architecture et transitions éco-constructives - DEM ATEC

Le DEM ATEC questionne les transitions en cours dans le monde contemporain avec l'hypothèse que le décryptage des enjeux environnementaux est une clé pour la conception architecturale et urbaine. Il forme des futurs professionnels capables d'élaborer des réponses face aux changements engendrés par le dérèglement climatique, la crise de l'énergie, l'atteinte à la biodiversité, les inégalités, etc. Au travers d'enseignements théoriques et de pratiques pluridisciplinaires alliant recherche et conception croisée, l'étudiant se construit une attitude professionnelle et éthique. Face à la complexité des situations et les contradictions du monde contemporain, il enseigne l'habilité à itérer, poser des hypothèses, savoir les vérifier et les objectiver par le dialogue pour concevoir des architectures qui prennent sens.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Les doubles cursus Architecte - Ingénieur & Ingénieur - Architecte

Pionnière dans la mise en place des doubles cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte, l'ENSAL a développé des partenariats pédagogiques solides avec trois grandes écoles d'ingénieurs de la métropole de Lyon : l'Institut national des sciences appliquées - INSA de Lyon, l'École nationale des travaux publics d'État - ENTPE et l'École centrale de Lyon. Ces partenariats permettent aux étudiants en double cursus à l'ENSAL de bénéficier d'une formation complète avec de nombreuses spécificités.

Les formations architecte-ingénieur et ingénieur-architecte de l'ENSAL offrent la possibilité aux étudiants en architecture et en ingénierie de suivre pour partie une formation, soit en école d'ingénieurs soit à l'ENSAL, en parallèle de leurs études initiales. L'association de ces deux cultures complémentaires, leur permet de concevoir un projet dans sa globalité, dans ses complexités et d'allier réflexion technique et esthétique. La capacité à comprendre les contraintes techniques, à connaître et respecter les normes, tout en conservant une liberté de conception et une grande créativité, font de ces doubles diplômes une très forte valeur ajoutée sur le marché du travail.

Préparation au concours de recrutement des architectes et urbanistes de l'État

L'école propose aux titulaires d'un diplôme d'architecte, une préparation aux épreuves du concours annuel de recrutement d'Architecte et Urbaniste de l'État.

Elle offre : un entraînement de préparation aux épreuves du concours, un suivi personnalisé de chaque stagiaire, un encadrement pédagogique constitué d'AUE en poste, un enseignement suivi à distance via internet, tel un SPOC (Small and Private On line Course).

La formation comporte 110 heures alternant conférences, concours blancs, corrections et conseils personnalisés.

Mention de master Ville et environnements urbains (VEU) - parcours recyclage et double cursus Architecte - VEU

En contexte de changement climatique, au vu des mouvements de populations croissants, la problématique du recyclage et de la durabilité de ces héritages, conçus comme des ressources non

renouvelables, apparaît comme centrale, intégrant à la fois les enjeux de transmission mémorielle et de gestion économe de ressources partagées. Le parcours Recyclage de la mention de master Ville et environnements urbains vise à former des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement, en mesure de porter des projets d'aménagement urbain qui prennent en compte ce contexte mouvant. Les étudiants architectes de l'ENSA Lyon peuvent suivre cette formation en urbanisme en parallèle de la préparation du diplôme d'État d'architecte conférant grade de Master. Des aménagements leur sont accordés pour suivre en double cursus ce parcours, sanctionné par un grade de Master.

L'HMONP

L'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre permet de valider les capacités de l'architecte à assumer l'ensemble des responsabilités liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre.

Les points forts :

- une formation d'un an (150 heures) organisé le vendredi de janvier à mai
- une mise en situation professionnelle de 6 mois minimum
- un suivi personnalisé du postulant par un directeur d'études qui organise des séances de TD autour des problématiques de la maîtrise d'œuvre et du positionnement critique personnel des postulants.
- une coordination organisée et régulière entre les 4 ENSA Auvergne Rhône-Alpes et l'ordre régional des architectes pour harmoniser les objectifs, être réactifs sur les évolutions de la profession, apporter des complémentarités sur les rythmes et les innovations dans la formation.

LA RECHERCHE

L'apprentissage de la démarche scientifique prend place dès la formation.

Le doctorat en architecture est accessible aux titulaires d'un master. Il est co-délivré avec l'université Lumière Lyon 2. Ce diplôme de troisième cycle se prépare au sein de l'École doctorale n°483 Sciences sociales - ED483 « Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, architecture, archéologie, science politique, sociologie, anthropologie », et les doctorants sont accueillis et encadrés par les équipes de recherche de l'ENSAL qualifiées.

La recherche s'appuie sur les deux équipes scientifiques de l'ENSAL, membres d'unités mixtes de recherche du CNRS.

LAURE : Lyon Architecture Urbanisme Recherche

À l'image des champs disciplinaires qui composent l'enseignement de l'architecture, le laboratoire LAURE est destiné à fédérer des objets de recherche et des enseignants-chercheurs aux profils variés. Les recherches y sont développées à partir de 4 entrées thématiques : héritage et durabilité ; transitions techniques, performances et significations ; dispositifs relationnels et participatifs ; environnements habités et métropolisation.

Une partie de l'équipe LAURE est composante de l'UMR CNRS 5600 Environnement ville et société, laboratoire de référence dans le domaine des études urbaines et environnementales de la COMUE Lyon - Saint Etienne.

MAP-Aria : Applications et Recherches en Informatique pour l'Architecture (UMR CNRS-MCC 3495 MAP)

L'équipe MAP-Aria est une des composantes de l'UMR MAP, partagée entre les ENSA de Lyon, Marseille Nancy et Paris La Villette.

La thématique centrale de l'équipe concerne l'élaboration de modèles et d'outils de simulation et d'aide à la décision pour l'architecture et le patrimoine.



Ateliers de l'école. © Bernadette Forest

En parallèle, l'ENSAL fait partie de plusieurs réseaux académiques, scientifiques et thématiques de l'Enseignement supérieur Culture, dont :

1. Le réseau Espace rural et projet spatial-ERPS, dont l'ambition est de contribuer au renouvellement des savoirs et des pratiques d'enseignement du projet dans les territoires ruraux, prenant en compte les transformations d'ordre spatial et sociétal qui ont marqué le processus d'urbanisation des trente dernières années, en France et dans la majorité des pays européens.
2. Le réseau Architecture, patrimoine et création-APC, piloté par deux enseignants-chercheurs de l'ENSAL, questionne la place des héritages architecturaux et urbains dans les dynamiques de projets. Il souligne l'importance de l'histoire dans l'enseignement de l'architecture.
3. Le réseau régional SHS-AURA a pour objectifs la valorisation de l'apport des Sciences Humaines et Sociales pour l'Architecture dans les ENSA de la région Auvergne Rhône-Alpes tant en pédagogie qu'en recherche, et la mise en avant des activités des enseignants-chercheurs des ENSA de cette discipline vis à vis du monde de la recherche extérieur aux ENSA.
4. Le réseau Culture Numérique de l'enseignement de la transition numérique, qui vise à échanger sur les environnements pédagogiques favorisant l'acquisition des compétences numériques, et à construire collégialement un référentiel des capacités et compétences que devraient atteindre dans ce domaine les professionnels issus des ENSA.
5. Le réseau ENSA-ECO fondé en 2016 à l'issue de la COP 21 dont l'objectif est d'initier, de fédérer et de poursuivre une réflexion autour de l'enseignement de la thématique de la transition écologique dans les ENSA.
6. Le réseau Situations urbaines de développement-SUD, qui rassemble des enseignants dont les pédagogies s'ancrent dans les réalités vécues et se préoccupent des situations de vulnérabilité, avec un engagement pour une utilité sociale des projets étudiants.
7. La Chaire partenariale Habitat du Futur-HF, qui vise la recherche et le développement dans les thématiques de l'habitat économique et écoresponsable. Sa question générale est la suivante : Comment produire, en grand nombre, des logements écoresponsables, économiques et adaptables, neufs ou réhabilités ?
8. Le Collège Académique Arts, Culture, Design, Architecture, au sein du site Lyon-Saint-Étienne, regroupe plusieurs disciplines : les arts plastiques, les arts numériques, la photographie, l'architecture, le cinéma, le théâtre, la musique, le design, la danse, le cirque. Ses activités sont centrées sur la question de la création et des activités créatives.

LES ASSOCIATIONS

BDE ARCHI Lyon. Le BDE organise de nombreuses manifestations, le week-end intégration, la tarchiflette, la remise des diplômes, le gala, le concours d'éloquence. Il gère le Café des Arts.

L'Esquisse a pour objectifs d'aider les étudiants dans leur travail y compris sur ses aspects matériels, de participer à la vie de l'école, et de diffuser les savoirs.

AAA, à but caritatif, mène des projets à diverses échelles, qui vont de la sensibilisation dans les écoles primaire à l'organisation d'événements à visée éducative.

Le Diaph'archi propose aux étudiants de (re)découvrir les principes de la pratique de la photographie argentique.

Le département des aberrations-DDA vise à promouvoir les talents artistiques des étudiants de l'école en mettant en avant les œuvres qu'ils produisent en dehors du cadre pédagogique, par le biais d'expositions, de la publication d'une revue semestrielle et de la promotion d'artistes.

Nouveaux outils vertueux pour l'architecture-NOVA anime « AckLab » autour de quatre axes : apprendre, faire, conserver, diffuser, par la formation aux outils, aux pratiques et aux logiciels; la manipulation des outils, le partage des savoir-faire, la sensibilisation aux nouvelles technologies.

La Société des diplômés de l'ENSAL. Sous l'impulsion de trois diplômés des promotions 2008, 2009 et 2014 une association des anciens a été créée. Il s'agit de tisser des liens forts entre les générations par l'organisation d'événements fédérateurs.

Junior conseil Travaux Projets Études. Junior entreprise réunit les étudiants de l'ENSAL Lyon et de l'ENTPE, qui offrent leurs compétences à des entreprises souhaitant réaliser des études techniques, architecturales ou urbaines.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

184 avenue de Luminy - 13009 Marseille
www.marseille.archi.fr / Téléphone : 04 91 82 71 00

L'ÉCOLE

Seule école d'architecture des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'où proviennent une grande majorité de ses étudiants, l'ENSA Marseille en accueille environ 1 100 chaque année. Outre la formation initiale organisée en 4 domaines d'études de master, l'ENSA Marseille a mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. L'école propose également un double cursus architectes / ingénieurs - ingénieurs / architectes avec Polytech' Marseille d'Aix Marseille Université. Elle est l'une des 6 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation professionnelle continue avec un recrutement tous les deux ans. L'école est associée depuis 2014 au mastère spécialisé BIM de l'École nationale des Ponts et Chaussées.

Avec l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université (IUAR) et l'École nationale supérieure du paysage, elle participe à la construction du futur Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires qui ouvrira en 2022.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Par-delà la maîtrise d'œuvre, l'école considère que l'intervention d'architectes dans les différents métiers de l'architecture (urbanisme, programmation, maîtrise d'ouvrage...) est essentielle pour la qualité du cadre de vie bâti. Ainsi, l'ENSA•M forme des architectes à l'écoute des grands enjeux contemporains, y compris dans leur dimension sociale, capables d'être force de proposition dans les différents champs de la pratique architecturale. L'école développe et promeut une formation généraliste à partir de situations régionales, en prenant appui sur des institutions, des acteurs professionnels et des chercheurs. Elle s'ouvre tout particulièrement au contexte euro-méditerranéen, particulièrement riche et stimulant.

CHIFFRES 2018-2019

1 013 étudiants dont 230 étudiants en 1^{ère} année
65 étudiants en mobilité à l'étranger
151 étudiants étrangers (dont 37 en mobilité entrante ERASMUS)
67 étudiants en double cursus (36 étudiants Archi/Ingé et 31 étudiants Ingé/Archi)
9 doctorants
176 enseignants
20 000 ouvrages en bibliothèque



L'école dans le Parc National des Calanques.

LE PREMIER CYCLE

Objectifs : acquérir les bases d'une culture architecturale, comprendre la pratique du projet architectural et expérimenter les processus de conception dans différents contextes et à des échelles diverses.

Spécificités : chaque année, des travaux dirigés croisent les disciplines : Architecture et arts plastiques en L1, Architecture et construction en L2, Analyse urbaine en L3.

Contenus pédagogiques : théorie et pratique du projet architectural et urbain ; histoire de l'architecture, de la ville et du territoire ; sciences et techniques constructives ; expression plastique et histoire de l'art ; anthropologie de l'espace et sociologie ; informatique et géométrie ; langues étrangères.

Stages : Le programme pédagogique prévoit un stage ouvrier de 15 jours en 2^e année, dans une entreprise de construction, et un stage de première pratique de 4 semaines minimum en 3^e année dans une agence d'architecture, ou dans toute structure ou organisme public ou privé faisant appel à la compétence d'architecte.

Mémoire : rédaction d'un rapport d'études en 3^e année.

Durée : le premier cycle de six semestres totalise 2200 heures encadrées. La totalité des enseignements, valant 180 ECTS, doit être validée en quatre ans maximum pour passer en cycle master.

Langues vivantes : l'ENSA Marseille assure un enseignement en anglais ou en espagnol pour obtenir, dès la licence, le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau B2, nécessaire pour valider le diplôme d'État d'architecte. Le CLES peut être obtenu dans d'autres langues.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Objectifs : maîtriser une pensée critique face aux problématiques contemporaines de l'architecture, concevoir un projet architectural ou urbain dans des situations complexes, comprendre les processus d'édification à des échelles et dans des contextes divers. Préparer aux différents modes d'exercice professionnel. Former à la recherche en architecture en ouvrant au doctorat.

Contenus pédagogiques : formation au projet en quatre semestres, dont le projet de fin d'études, dans deux domaines d'étude au moins, avec un workshop international ; production d'un mémoire, au terme d'un parcours en séminaires incluant l'initiation à la recherche et des cours magistraux ; préparation à l'insertion professionnelle au travers de quatre semestres comprenant le stage, les langues vivantes et des enseignements optionnels.

Stages : stage obligatoire de formation pratique, d'une durée de 2 à 6 mois. Période de césure possible également.

Projets : conception de projet et soutenance du Projet de Fin d'Études (PFE).

Durée : sur 2 ans (4 semestres), le deuxième cycle totalise 1200 heures encadrées et vaut 120 ECTS.

Quatre domaines d'étude structurent le master :

Préexistences : conserver, transmettre, transformer l'architecture

Les 3 axes de ce domaine d'étude abordent l'avenir de l'architecture à partir de ce qu'elle fut et de ce qu'elle est : un patrimoine bâti, une pratique constructive, une discipline artistique.

- Axe 1 : Conservation, transmission, transformation des ouvrages préexistants
- Axe 2 : Abstraction, construction et perception de la matière
- Axe 3 : Constitution, diffusion et mutation des arts de l'architecture

Au travers des travaux dirigés et des séminaires recherche, les dimensions théoriques, constructives et scientifiques viennent conforter la démarche de projet dans les différentes situations abordées.

Architecture, partage et processus

Ce domaine d'études se souvient que l'espace méditerranéen a toujours été un foyer d'expérimentation de la culture architecturale. Il propose des postures engagées qui composent la nature et le quotidien d'un architecte face aux problématiques contemporaines, telles la réalité constructive, la mutation des usages, la culture métropolitaine : construire, transformer, transgresser, métropoliser... Des parcours recherche sont proposés en lien avec les laboratoires Map-Gamsau et Inama.

Architecture et territoires méditerranéens

Ce département considère la ville et le territoire contemporains comme contexte, avec lequel l'architecture tisse des relations à des échelles et à des niveaux de complexité multiples, et comme objets ou terrains de projets qui, au-delà de l'édifice, s'imposent à l'architecte dans la conception de tissus urbains, d'espaces publics, d'infrastructures, de paysages, etc. Ce département associe fortement les séminaires aux studios de projet et propose un parcours-recherche articulant projet de fin d'études et mémoire recherche, en relation au laboratoire Project[s].

Architecture, hospitalité et soutenabilité

Ce domaine d'études propose d'explorer une posture astucieuse et humaniste, qui saurait réconcilier sciences et adaptation aux milieux, dans une simplicité volontaire conduisant à plus de bien-être (individuel, collectif, écosystémique), à moins de consommation et à plus d'attention portée aux autres. Il propose des méthodes et stratégies de projet, en relation avec les habitants et leurs élus, fondées sur des rencontres interdisciplinaires et sur un travail de recherche adossé aux laboratoires de l'école.

L'HMONP

Ce post-diplôme est nécessaire à l'exercice de la maîtrise d'œuvre, surtout si l'on veut s'inscrire à un tableau de l'ordre des architectes. La formation est assurée en alternance, et comprend 3 semaines de cours à l'ENSA•M et une MSP, mise en situation professionnelle de 6 à 12 mois. Elle permet au jeune architecte diplômé d'État d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances sur les responsabilités personnelles de l'architecte, l'économie du projet et les réglementations ou normes constructives.

Le double cursus architecte - ingénieur

Constatant que les métiers de la construction exigent de plus en plus des professionnels disposant d'une double culture à la croisée du génie civil et de l'architecture, l'ENSA•Marseille et Polytech' Marseille d'Aix Marseille Université collaborent pour former en sept années d'études des ingénieurs-architectes ou architectes-ingénieurs, capables de traiter de façon globale des projets dans la conception architecturale et leurs dimensions scientifique et technique.

Depuis novembre 2010, les étudiants des deux établissements peuvent préparer simultanément un diplôme d'État d'architecte et un diplôme d'ingénieur en génie civil en 7 années d'études :

- durant les cinq premières années, les étudiants peuvent valider le diplôme de leur formation d'origine ainsi que les trois premières années de l'autre diplôme,
- les deux dernières années sont entièrement dédiées à l'obtention de l'autre diplôme.

La coordination pédagogique et le recrutement des étudiants dans la formation double cursus relèvent d'une commission pédagogique associant des enseignants et la direction de chacun des deux établissements.

Les candidats intéressés par ce double cursus s'inscrivent d'abord en première année dans l'un des deux établissements et postulent ensuite, au début de la première année.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Comme 5 autres écoles d'architecture en France, l'ENSA•M offre la possibilité d'accéder au diplôme d'État d'architecte par la voie de la formation professionnelle continue. Elle est ouverte aux personnes engagées dans la vie active dans le domaine de l'architecture : collaborateurs d'architectes, architectes d'intérieur, urbanistes, etc. Ils garderont leur activité professionnelle pendant les études.

Selon les situations personnelles, il est possible d'intégrer directement la 2^e année de licence voire la 1^{ère} année du master. Accès sur dossier et sur examen d'aptitude.

LE PARCOURS RECHERCHE

Dans la perspective d'une inscription en doctorat, certains enseignements sont obligatoires pour réaliser un parcours recherche : le mémoire est ainsi préparé dans le cadre d'un séminaire de master 2, d'une option intitulée « Formation approfondie à la recherche » et d'un stage d'un mois effectué dans un des laboratoires de l'école ou un laboratoire de recherche extérieur si le sujet le justifie. Le mémoire est soutenu avec le PFE devant un jury spécifique comportant des docteurs et des personnes habilitées à diriger la recherche.

LA RECHERCHE

L'ENSA•M a eu un rôle précurseur dans la recherche dès 1969, avec la création du GAMSAU (Groupe d'études pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme) qui pilote depuis 1988 le MAP, unité mixte de recherche du CNRS et du ministère de la culture.

Depuis lors, l'école accueille deux autres laboratoires habilités - INAMA et Project[s] - et a créé un département pour la formation doctorale, le DREAM.

LES LABORATOIRES ET LEURS ORIENTATIONS

INAMA

Investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales, a été créé en 1978, peu avant l'institutionnalisation en France d'une recherche architecturale, la plupart du temps liée aux écoles d'architecture. Laboratoire habilité depuis 1986 par le ministère de la culture (direction de l'architecture / bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère).

Ce laboratoire étudie les évolutions modernes et contemporaines dans la région comme dans l'aire méditerranéenne, notamment d'un point de vue historique et morphologique : architectures de l'habitat, des équipements, des villégiatures... ; formes urbaines, organisations métropolitaines, etc. Les Sciences Humaines ayant fécondé la recherche architecturale après 1968, des liens ont été établis avec des laboratoires universitaires, par souci d'interdisciplinarité et d'ouverture. INAMA est ainsi lié, depuis 25 ans, aux activités de l'actuelle unité mixte de recherche TELEMME à laquelle certains membres d'INAMA sont également associés et proche des activités de la MMSH, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.



Ateliers PAN Architecture.

Le MAP-GAMSAU

Équipe fondatrice de l'UMR MAP 3495 CNRS/MCC (Modèles et simulations pour l'Architecture, l'urbanisme et le Paysage), est hébergée par le CNRS depuis 2014, au campus Joseph Aiguier.

Le laboratoire intègre diverses compétences scientifiques et techniques pour développer des outils numériques au service de la conception en architecture et de la conservation du patrimoine architectural. Ces développements sont accompagnés par des réflexions d'ordre méthodologique dans l'étude d'objets patrimoniaux. Récemment, le laboratoire a étendu ses activités à des échelles plus larges, en abordant par exemple la notion de dynamique spatiale à l'échelle territoriale, et à des nouvelles problématiques : fusion d'imagerie pour la conservation d'œuvres d'art, données orientées temps, contenus textuels hétérogènes...

Project[s]

Ce laboratoire de recherche a été créé en 2014 par la fusion des anciens laboratoires ABC, spécialisé dans les ambiances bioclimatiques, la haute qualité environnementale et la construction parasismique, et InsARTis, travaillant sur les pratiques coopératives en art, architecture et ingénierie.

Il étudie les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits dans les disciplines de l'architecture, du paysagisme, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie.

La complexité du cadre de vie contemporain, que le projet cherche à adapter sinon à améliorer, induit des transversalités et des collaborations entre les disciplines qui en ont reçu la conduite par la société : architecture, paysagisme, urbanisme, design et ingénierie.

LA FORMATION DOCTORALE

Le DREAM, département de la recherche de l'école d'architecture de Marseille créé en 2008, assure la formation d'une douzaine de doctorants en architecture dans le cadre d'une association avec l'École doctorale ED 355 « Espaces, Cultures et Sociétés » d'Aix Marseille Université. D'autres doctorants sont encadrés dans le laboratoire MAP-GAMSAU, en association avec l'école doctorale des Arts & Métiers à Paris, portée sur les Sciences pour l'ingénieur.

La formation doctorale est accessible, par exemple, aux architectes diplômés d'État pourvus de la mention « recherche ». Il est toutefois possible de suivre cette formation avec d'autres diplômes.

LES ASSOCIATIONS

Le Bureau des arts (BDA)

Il est le successeur d'anciennes associations artistiques de l'école (Décibel et Inactif). Ses domaines d'intérêts sont la photographie et la musique côté sports/loisirs. Il organise notamment des cours de yoga au sein de l'école.

K

Coopérative étudiante de revente de matériels, qui permet aux étudiants de disposer du matériel nécessaire et spécifique à leurs travaux. K propose également des ateliers coopératifs de mise en œuvre de matériaux.

Lis avi

Signifie « les ancêtres » en Provençal, c'est l'association des anciens élèves de l'ENSA-M. Elle permet aux nouveaux diplômés de rentrer en contact avec leurs prédécesseurs et de former un réseau solidaire d'anciens élèves.



Le Temple BDE participe à la vie de l'école : Journées Portes ouvertes, activités extra-scolaires, ping-pong, baby, séjours au ski, soirées... Côté sport et loisirs, il organise la participation de l'école aux évènements sportifs inter-écoles.

[HUM!]

Nouveau groupe émergé en 2016 comme pôle du BDE, a pour but de soutenir des associations humanitaires ou culturelles de jeunes architectes en créant des évènements entre étudiants : conférence « The H Project », balades urbaines, soutien à Rock'n Wood de reconstruction d'une école au Népal ...

Graines d'Archi

Avec des valeurs sociales et solidaires, elle intervient dans les milieux scolaires, surtout défavorisés, pour sensibiliser à l'architecture, à la ville, au patrimoine.

Lab 418

À pour objet l'aide, la sensibilisation et l'intégration de l'outil numérique sous toutes ses formes (fichiers 2D, VR, 3D...), notamment par l'organisation de cours, d'ateliers (workshops), de la mise à disposition de matériel et de la gestion du matériel mis à disposition par l'ENSA•M.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER

179 rue de l'Espérou - 34093 Montpellier
www.montpellier.archi.fr / Téléphone : 04 67 91 89 89



L'ÉCOLE

L'école d'architecture est implantée à proximité du campus universitaire des Sciences et des Lettres, dans le quartier résidentiel du « Plan des Quatre-Seigneurs ».

Le bâtiment initial construit entre 1976 et 1978 est l'œuvre conjointe d'enseignants et d'étudiants de l'école. Il est composé de vastes ateliers ouverts sur deux grands volumes d'expositions. Une première extension réalisée par les architectes Jacques Sbriglio et Jean Louis Duchier a été ajoutée en 2003. En 2005-2006 elle a été complétée par l'extension et la restructuration du centre de documentation. Une mise aux normes d'accessibilité a été réalisée en 2013.

Des travaux pour l'installation du laboratoire de fabrication numérique, La Fabrique, ont été menés en 2016 permettant de donner une visibilité à cet équipement ouvert à un large public et favorisant les rencontres.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM) a développé une politique de partenariats dans la perspective d'un meilleur ancrage territorial. Elle est un acteur culturel à part entière, avec une véritable programmation culturelle comprenant expositions et conférences et s'insérant dans l'offre culturelle de la région. Elle est reconnue comme proposant des interventions pluridisciplinaires dans le domaine des formations à travers la résidence d'un chorégraphe sur une longue durée, le montage d'expositions participatives en création plastique avec des enseignants architectes ayant une pratique artistique personnelle, des workshops communs avec d'autres établissements comme l'école des beaux arts de Montpellier, la participation et l'animation d'ateliers dans le cadre de programmes d'éducation artistique.

L'ENSAM dispose d'une structure éditoriale, Les éditions de l'Espérou, valorisant recherche et pédagogie mais également conçu comme outil d'aide à la mission de sensibilisation à l'architecture. Depuis son adhésion à la ComUE Languedoc Roussillon Universités en 2015, l'école développe son ancrage institutionnel par des collaborations opérationnelles avec les différents acteurs de l'enseignement.

CHIFFRES 2018-2019

1 091 étudiants dont 157 étudiants en 1^{ère} année
46 étudiants en mobilité à l'étranger
44 étudiants étrangers
11 étudiants en double cursus
12 doctorants
81 enseignants
30 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

La première année

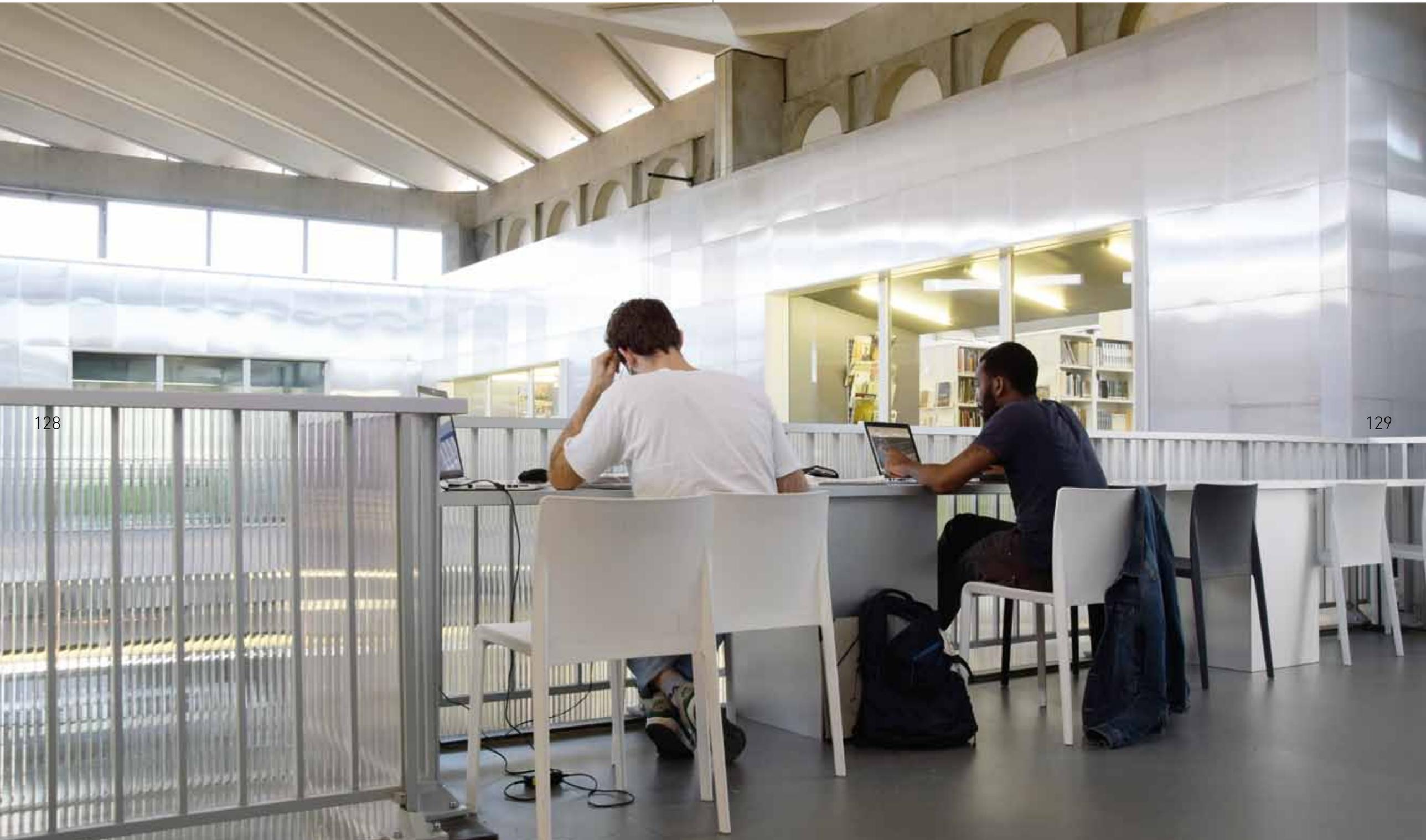
Élargit les connaissances de l'architecture qu'un jeune étudiant peut avoir et mener à une compréhension du rôle des différentes disciplines dans la conception. L'analyse architecturale mettra en évidence les relations porteuses de sens entre formes, représentations des usages, sites, matériaux qui témoignent des manières de faire et des positions des architectes.

La deuxième année

Précise et développe les enseignements des savoirs pour l'architecture. L'histoire de l'architecture et de la ville, l'analyse des logiques qui sous-tendent l'organisation des formes architecturales et urbaines, la structure d'un site y prennent une place importante.

La troisième année

Elle est celle de l'expérimentation du projet, de l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs qui s'y rapportent. À la fin de ce cycle les étudiants doivent avoir acquis les savoirs fondamentaux permettant la compréhension et la construction raisonnée d'un édifice, les référents nécessaires à l'abord des questions posées en cycle.



LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

L'école propose six domaines d'étude. Dans chacun d'eux, la priorité est donnée à l'acquisition par les étudiants d'une maîtrise du projet architectural et urbain. Chaque domaine d'étude organise les enseignements qui sont dispensés sous forme de « grands cours », d'encadrement de projet en studios, de séminaires, de workshops, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Les masters en formation initiale et en formation professionnelle continue ont le même programme.

Domaine Architecture et milieu

Il pose la question des relations entre la perception des milieux et la conception des espaces. Ce faisant, il met l'approche environnementale au cœur de la relation Architecture – Cultures constructives.

Domaine Métropoles du sud

Il vise à cerner les spécificités de développement de certaines métropoles afin de faire émerger la question de la localité comme vecteur de développement des métropoles contemporaines. Le Sud y apparaît comme concept, au-delà de la simple localisation géographique.

Domaine Ici et maintenant

Ce domaine cherche à mettre en évidence et développer une idée architecturale dont la finalité est d'être matérialisée et habitée. Le projet porte sur la thématique de la nouvelle ruralité, vecteur de complémentarité des campagnes avec la ville et les nouveaux enjeux urbains.

Domaine Habiter

Il a pour objectif de construire un savoir autour du projet de logement en se questionnant sur les usages, les typologies et les résolutions constructives, ainsi que sur la manière dont le logement participe à la fabrication de la ville.

Domaine Situations

Ce domaine d'études a pour objectif de s'emparer de la question de la situation dans son acception la plus large au sein du projet architectural. Il inclue comme posture que le projet ne peut se penser que collectivement et d'une manière systématiquement pluridisciplinaire.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

POST-DIPLÔME

Mastère Spécialisé Architecture et patrimoine contemporain

Ce mastère spécialisé vise à délivrer des connaissances scientifiques et des compétences techniques, opérationnelles et managériales nécessaires pour appréhender et traiter les enjeux urbains contemporains, tout cela en relation avec l'université de San Sébastien. Il couvre une période qui aborde tous types de programmes : équipements publics, habitat, architecture sacrée etc. Ce mastère Spécialisé est accrédité par la Conférence des grandes écoles.

Formation de 16 mois à raison d'une semaine de cours par mois pour les deux premiers semestres avec une soutenance d'une thèse professionnelle et une mise en situation professionnelle de quatre mois minimum.

La formation comprend des visites de chantiers, travaux et exercices de mise en situation et voyages d'études en France et à l'étranger, notamment San Sébastien et Valencia. Elle s'appuie sur le patrimoine des architectures sur une période portant, de 1830 à la 2^{ème} moitié du XX^e siècle.

Mastère spécialisé Management des projets urbains durables

Cette formation veut répondre aux attentes en matière de management et de réalisation du projet urbain, en coopération étroite avec les milieux professionnels de la région, les services publics et les organismes compétents en ingénierie et management du projet.

Formation de 16 mois à raison d'une à deux semaines de cours par mois avec la soutenance d'une thèse professionnelle et d'une mise en situation professionnelle d'au minimum de quatre mois.

Le programme est composé de cours, de séminaires et d'ateliers de projet ayant tous des dimensions suburbaines, métropolitaines, internationales.

Mastère spécialisé Territoires Architecture et santé

L'objectif de cette formation est de doter les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage évoluant dans l'univers de la santé, d'outils permettant la production d'un cadre de vie de qualité.

Formation de 350 heures de septembre à septembre à raison d'une semaine de cours par mois avec une soutenance d'une thèse professionnelle et une mise en situation professionnelle d'au minimum quatre mois.

Le programme est composé de cours, de séminaires et d'ateliers de projet traités de manière interdisciplinaire, avec une approche transversale de l'architecture incluant la santé à toutes les échelles : de la ville aux matériaux, en passant par l'habitat, avec des focus sur les programmes de construction spécifiques à la santé.

DPEA Scénographie

Formation de 350 heures d'octobre à octobre à raison d'une semaine de cours par mois avec une soutenance d'un mémoire de fin d'études et une mise en situation professionnelle de trois mois minimum.

Le programme est composé d'ensemble de cours et de travaux pratiques dirigés en ateliers répartis en modules thématiques tous traités de manière interdisciplinaire, avec des regards croisés entre praticiens, techniciens et chercheurs autour des questions de scénographie.

Formation BIM (modélisation des données du bâtiment)

Cette formation vise à former des architectes experts dans la maîtrise d'une gestion numérique du projet. Numérique et collaboratif, le BIM est un outil de production et de gestion des données exploitables par tous et à toutes les phases.

La formation de 142 heures organisée en module de 2 à 3 jours par mois de septembre à juin. La formation BIM proposée par l'ENSAM sera orientée vers la maquette numérique et la simulation thermique dynamique du bâtiment.

DOUBLE CURSUS

- Un double cursus architecte-ingénieur avec l'école des Mines d'Alès
- Un double diplôme d'architecture franco-espagnol avec l'Université UPV/EHU de San Sebastian (Espagne)

L'HMONP

Les enseignements théoriques et études de cas contribuent, dans une dynamique prospective, à la connaissance et à la maîtrise des contraintes liées au projet et à sa mise en œuvre, notamment dans les domaines économiques, réglementaires, de la déontologie et de la responsabilité. Ils visent à une plus grande connaissance et compréhension des modes d'exercice de la maîtrise d'œuvre, de ses domaines et ses contextes, de ses méthodologies et outils et des acteurs qui la conditionnent.

Ils se nourrissent des apports tirés par l'architecte diplômé d'État de son expérience de mise en situation professionnelle. Ils prennent en compte tant les conditions immédiates d'exercice de la profession que ses perspectives d'évolution.

Les enseignements théoriques sont organisés selon six champs principaux (6 séminaires).

La formation théorique est organisée sur 6 modules d'enseignement de 22 à 25 heures chacun se déclinant sur deux sessions au choix d'une durée totale de 153 heures:

Une session longue sur six mois, de janvier à juin, à raison de trois jours et demi par mois, du mardi après-midi au vendredi soir.

Une session courte d'avril à juin, à raison de deux fois trois jours et demi par mois, du mardi après-midi au vendredi soir.

Cette organisation sur deux sessions possibles permet aux candidats de choisir celle qui est la plus appropriée au regard de leur projet personnel et/ ou professionnel et à la demande de leur tuteur dans la structure d'accueil.

LA RECHERCHE

L'école est dotée d'un unique laboratoire habilité par l'HCERES, le LIFAM qui est rattaché à 3 écoles doctorales des universités de Montpellier (ED 58, 60 et 166) ainsi qu'un groupe de recherche en formation le HITlab.

LIFAM: Laboratoire Innovations Formes Architectures Milieux

Le laboratoire met en œuvre les recherches de ses membres à travers 2 axes pluri et transdisciplinaires :

- Espaces-Temps et interactions
- Représentations, modélisation et conception.

Écoles doctorales de rattachement :

- École Doctorale 60 : « Territoire, temps, sociétés et développement », Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- École Doctorale 58 : « Langues, littératures, cultures et civilisations », Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- École Doctorale 166 : « I2S - Information structures et système », Université Montpellier.

12 doctorants inscrits en 2016-2017.

HII Lab (Habiter Innover Transformer Lab)

Groupe de recherche en formation

Face aux évolutions économiques, techniques, technologiques, environnementales et sociétales, il ne suffit plus de s'adapter, il faut être en capacité d'explorer de nouveaux champs opératoires et expérimentaux innovants à fois urbains et architecturaux. L'innovation et la transdisciplinarité sont alors posées comme vecteur essentiel de la recherche en architecture.

Le Groupe de Recherche en Formation s'intéresse à la production contemporaine des formes architecturales et urbaines contextualisées et situées. L'architecture, est questionnée non pas en tant qu'art de bâtir, sous-entendant l'unique objet bâti, ou étudiée au travers de questions esthétiques, mais en tant que constitution d'un milieu dans lequel l'homme est en lien avec son propre environnement.

Ainsi, l'architecture est envisagée, en convoquant et travaillant avec d'autres disciplines, dans sa capacité de contribuer à la construction du « vivre ensemble ». Une posture prospective et innovante, appuyée sur des fondements de connaissances, est adoptée afin d'interroger les conditions de l'habiter dans un milieu situé.

LES ASSOCIATIONS

Archipel

Mise en relation avec le monde professionnel : archi, artisans de la région et d'ailleurs.

L'Arpal

Organise les voyages, conférences, expo, WEI.

L'A.S

L'Association Sportive, pour garder la forme, et utiliser la salle de sport.

Focus

Asso audio-visuelle, pour figer l'éternité d'un instant.

La Kfet'

L'origine de vos soirées, ils vous nourrissent et égayent vos journées.

La lézard

Asso de l'art dans tous ses états : musique, théâtre et danse.

Le ministore

Boutique dédiée aux ensamiens, pour se procurer les fournitures dans l'école même.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER ANTENNE DE LA RÉUNION

Angle des rues du 20 décembre 1848 et de Cherbourg - 97827 Le Port
www.lareunion-archi.fr / Téléphone : 02 62 45 71 70



L'ÉCOLE

L'École d'architecture de La Réunion, antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM) reste après 30 ans d'existence, la seule école francophone supérieure publique et européenne, présente en outre-mer et en hémisphère sud. Financée par l'État, l'Ensam et les trois collectivités territoriales, la Région, le Département et la Ville du Port, l'école s'appuie aussi sur un réseau local d'entreprises.

L'École assure la formation des étudiants pour l'obtention du Diplôme d'Études en Architecture (DEEA, grade de licence) et Diplôme d'État d'Architecte (DEA, grade de master) à travers le domaine d'étude « Architecture, ville et territoire en milieu tropical ». Les étudiants ont également la possibilité de se former à l'HMONP et sous peu au doctorat.

Concernée par le cadre de vie de la plus grande partie de la population mondiale, elle peut à ce titre, être le relais d'expressions nouvelles venues du Sud, espaces de recherche et d'expérimentation de formules alternatives aux modèles dominants venus du Nord.

L'enseignement s'appuie fortement sur les territoires, menant partenariats et échanges avec les acteurs locaux, avec comme axe de travail l'architecture tropicale.

L'équipe pédagogique formée d'universitaires, de docteurs, de praticiens, de professionnels, développe une pensée de conception, où l'Homme est recentré dans son environnement.

L'école d'architecture de La Réunion est habilitée à dispenser les diplômes d'études en architecture (DEEA, grade de licence) et le Diplôme d'État d'Architecte (DEA, grade de master) ainsi que l'habilitation de l'architecte d'état à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

CHIFFRES DE 2018-2019

139 étudiants dont 52 étudiants en 1^{ère} année
44 enseignants
2 985 ouvrages en bibliothèque

PREMIER CYCLE

Un premier cycle d'études, d'une durée de trois ans, sur 6 semestres, conduit au diplôme d'études en architecture conférant grade de licence (DEEA). Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception et de conduite du projet. Durant les 6 semestres l'ensemble des champs disciplinaires concourant à l'enseignement de l'architecture sont convoqués ; selon le programme pédagogique en vigueur les semestres sont composés comme suit :

- UE 1 - Architecture
- UE 2 - Sciences techniques de l'environnement
- UE 3 - Théories, espace et société
- UE 4 - Art et représentation

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le second cycle d'études Master, d'une durée de 2 ans conduit au diplôme d'architecte d'État. Il se déroule sur 2 ans, soit 4 semestres.

Spécifiquement l'École d'architecture de La Réunion met en œuvre le domaine d'études suivant :

Architecture Ville et Territoire en milieu tropical

L'océan Indien, vaste bassin situé en majeure partie en zone intertropicale, s'étend de l'Afrique du Sud à l'Australie en passant par le Mozambique et l'Inde. Ces pays, qui constituent le cadre de vie d'une part non négligeable de la population mondiale, sont aujourd'hui majoritairement urbanisés et posent, du point de vue de l'architecture et de l'urbanisme, des problématiques communes. Leur aménagement, le développement des villes et de la construction, soumis au climat tropical, supposent des savoirs et savoir-faire architecturaux et urbanistiques spécifiques pour concevoir et produire des bâtiments et des quartiers faiblement consommateurs d'énergie, respectueux de l'environnement, du cadre de vie de qualité dans ces contextes spécifiques.

L'enseignement de l'architecture et la recherche en architecture en milieu tropical est ainsi devenu incontournable. L'offre de formation supérieure en Architecture proposée à La Réunion, s'inscrit dans les cadres réglementaires du diplôme national, et porte précisément sur les problématiques de « l'Architecture, ville et territoire en milieu tropical ». Dans ce cursus de master, il s'agit de donner aux architectes les clefs permettant de concevoir et d'aménager en respectant les critères de qualité environnementale adaptés aux spécificités des zones concernées.

Au plan de la recherche, avec l'expertise d'architectes spécialistes du milieu tropical et à terme, de docteurs et de doctorants en collaboration avec les laboratoires associés à l'Université de

136

137





La Réunion, de développer les connaissances (techniques, socio-culturelles...) pour la construction et l'aménagement en milieu tropical pour en réinvestir les résultats dans l'enseignement du master. Cette expertise déjà effective par le réseau « Indian Océan Network of Architecture Schools » (IONAS, créé en 2013), met en lien les écoles de Perth et de Sydney (Australie), de Cape Town (Afrique du Sud), de Chandigarh (Inde), de Lurio (Mozambique) et de La Réunion (France). Pour autant, les nécessaires échanges avec la France hexagonale et les pays européens ne sont pas négligés et font l'objet de partenariats associés.

Au-delà de cette formation supérieure et de la recherche en Architecture et de la diffusion des connaissances, l'enjeu du positionnement en « Architecture, ville et territoire en milieu tropical » est de permettre à La Réunion, terre française et européenne dans l'océan Indien, d'occuper une place majeure et de devenir une référence pour le rayonnement de l'expertise et du savoir-faire architectural national dans l'hémisphère sud.

Le semestre 10 est consacré au PFE. Le site d'étude du PFE et le sujet sont librement choisis, mais doivent être localisés dans la zone tropicale. Des enseignants de la zone Océan Indien sont associés au jury.

L'ASSOCIATION

Eskiss

Association d'étudiants créée dans le but de dynamiser la vie étudiante, grâce à des moments d'échange et de partage tout au long de l'année. Ce regroupement d'étudiants est également là pour soutenir les nouveaux étudiants dans leurs premiers pas à l'école d'architecture de la Réunion.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

2 Rue Bastien-Lepage - 54000 Nancy
www.nancy.archi.fr / Téléphone : 03 83 30 81 00



L'ÉCOLE

Initialement installée dans un édifice conçu par Jean Prouvé et Michel Folliasson en périphérie de Nancy, l'école d'architecture revient en 1996 au cœur de la ville, dans un bâtiment qui est le point de départ du quartier Rives de Meurthe imaginé par Paul Chémétoff. Œuvre de l'architecte suisse Livio Vacchini, l'édifice est labellisé Patrimoine du XX^e siècle. Comme toutes les œuvres de Livio Vacchini, l'école est composée sur un plan symétrique. Au rez-de-chaussée, se trouvent les salles et les services ouverts au public le plus large : deux halls (le hall nord accueille les expositions, le hall sud est un espace de travail pour les étudiants), deux amphithéâtres de 200 et 100 places, la médiathèque, l'atelier de création numérique et la cafétéria gérée par l'association générale des étudiants. Le premier étage est dédié aux enseignements avec les salles de cours, les salles de projet, ainsi que trois salles informatiques. Le deuxième étage se partage entre les laboratoires de recherche, des salles de travail, le salon des enseignants, les services administratifs et la salle « Prouvé », salle institutionnelle pour les réunions et les jurys.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'école d'architecture de Nancy est un lieu ouvert qui a très tôt développé des relations étroites de travail avec les différents partenaires de la région. Son implication auprès des élus, des partenaires de l'éducation, des maisons de l'architecture et des CAUE est chaque année renforcée. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un réseau dense et diversifié, également au travers d'échanges internationaux (en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique) ou encore de la participation et l'organisation de workshops. L'école se positionne également comme un vecteur fort, à l'échelle de la ville et de la région, de la diffusion de la culture architecturale grâce à l'organisation de conférences et d'expositions ouvertes à tous, grâce aussi à un temps fort de sensibilisation architecturale unique en France baptisé Folle Journée de l'Architecture organisé chaque année en octobre.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'enseignement de l'école est une formation complète au travers de la pratique du projet. L'acquisition du « savoir-faire de l'architecte » ouvre aux différentes pratiques de ce métier : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur etc... Il permet aussi l'acquisition de concepts et de savoirs théoriques et pratiques dans la perspective de développer l'autonomie des étudiants, de les inciter à créer leur propre méthodologie, d'expérimenter leurs instruments personnels d'analyse et de conception des espaces. De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réelles. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.

CHIFFRES

700 étudiants 133 étudiants en 1^{ère} année
30 étudiants en mobilité à l'étranger
99 étudiants étrangers
15 étudiants en double cursus
12 doctorants
35 enseignants permanents
22 752 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Ce cycle a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale, celles de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, avec les méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent, et enfin celles du processus de conception dans ses rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Thèmes pédagogiques des semestres de licence :

- S1 : Représentation et initiation à la conception
- S2 : Matériaux, structure et construction
- S3 : Contexte, dimensionnement et réalités de terrain
- S4 : Paysage et ambiances, et initiation à la complexité
- S5 : L'échelle urbaine, l'analyse architecturale
- S6 : Écoconception, habitat collectif et écritures

Disciplines abordées en cycle licence : théorie et pratique de la conception, représentation, composition, DAO, CAO, modèles numériques, dessins de modèles vivants, histoire de l'architecture, histoire de l'art, analyse architecturale, équipement, détails, matériaux, construction, écoconstruction, structure, urbanisme, patrimoines, paysage, sociologie urbaine, anthropologie, philosophie, législation.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le cycle master poursuit, approfondit et spécialise les connaissances acquises durant le cycle licence. Il participe à la constitution de la discipline architecturale et forme aux différents métiers dans lesquels cette discipline s'exercera. Il a, à la fois, un caractère universitaire et professionnalisant. Les savoirs et savoir-faire acquis permettent aux étudiants d'orienter leurs connaissances et leurs compétences.

Le cycle master est organisé de manière à permettre aux étudiants de suivre des parcours différenciés. Les parcours sont proposés par des équipes d'enseignants praticiens et/ou chercheurs organisées en quatre domaines d'études : Architecture, ville et territoire, Architecture, ingénierie et environnement, Architecture, histoire et patrimoines, Architecture, théorie et critique.

À l'intérieur d'un domaine d'études, des options peuvent être choisies (orientation « recherche » ou orientation « pratique appliquée »). Des modules d'enseignements peuvent être partagés entre plusieurs domaines.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Master Génie Civil - parcours Architecture Bois Construction (ABC)

En partenariat avec l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB – Université de Lorraine) et l'ENSA-Strasbourg. Cette formation se déroule sur le site d'Epinal (Vosges) et offre à un public d'ingénieurs et d'architectes une formation professionnalisante valorisante dans la filière bois.

Master Design - parcours Design Numérique et Architecture (DNA)

En collaboration avec l'Université de Lorraine, en association avec l'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg ; en vue d'initier à la recherche sur la conception architecturale et technique des diplômés d'architecture souhaitant se spécialiser dans le domaine des connaissances théoriques et pratiques des modèles et des techniques de l'informatique ou s'orienter vers la recherche et l'enseignement.

Master Design - parcours Verre Design Architecture (VDA)

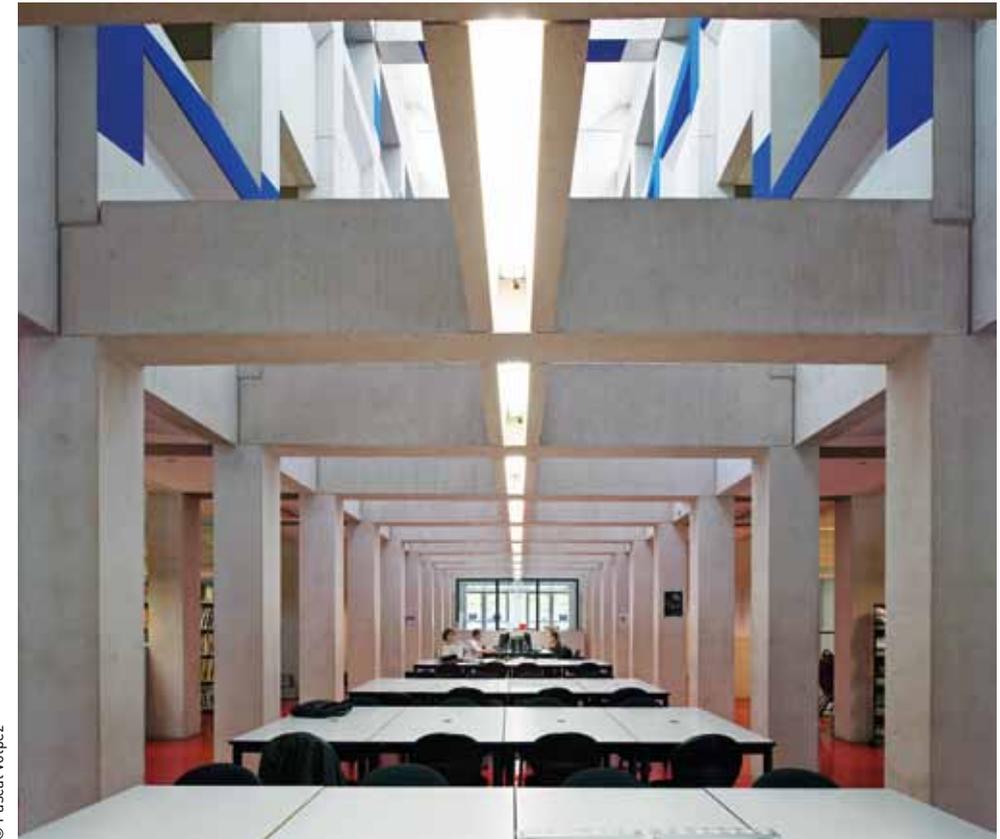
En partenariat avec l'école européenne d'ingénieurs en génie des matériaux (EEIGM) et le centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (CERFAV).

Cette formation se propose de donner accès à une expérience et à un contact avec une pratique concrète de ce matériau pour l'architecture et le design.

Master Santé - parcours Architecture, Environnement et Santé (AES)

En partenariat avec les facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie de Nancy.

Ces formations peuvent être suivies après l'obtention du Diplôme d'État d'architecte ou d'une première année de Master. Certaines d'entre elles peuvent être suivies en parallèle des enseignements du deuxième cycle d'architecture.



© Pascal Volpez

L'HMONP

Les 160 heures encadrées par des enseignants sont organisées en quatre semaines intensives réparties sur une période allant d'octobre à mars. Chaque semaine comporte un ou plusieurs modules ouverts à la formation initiale comme à la formation continue. Objectifs : connaître et maîtriser les règles et les responsabilités liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale en nom propre, exercer en qualité d'architecte maître d'œuvre après son inscription à l'ordre des architectes, développer les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet, les réglementations, les normes constructives, les usages. La mise en situation professionnelle peut se dérouler à l'étranger.

LA RECHERCHE

La recherche a été encouragée dès la création de l'école d'architecture de Nancy par son premier directeur Claude Chambon et par Jean-Pierre Epron, directeur pédagogique. Tous deux partageaient l'idée d'une pédagogie fondée sur la recherche mettant en place les dispositifs de production des connaissances dignes d'un enseignement universitaire et nécessaires à la formation conjointe des praticiens, des chercheurs et des enseignants. C'est ainsi qu'est né en France en 1969 l'un des premiers laboratoires de recherche en architecture et urbanisme : le CEMPA (Centre d'études méthodologiques pour l'aménagement).

Aujourd'hui, la recherche est l'une des premières missions de l'école d'architecture de Nancy. Elle est développée dans deux laboratoires: le MAP-CRAI créé en 1988 et le LHAC. En 2011 l'école instaure un Comité scientifique qui contribue à élaborer la politique scientifique de l'école d'architecture ainsi qu'un Fond d'aide à la recherche (appelé aujourd'hui Fond Epron) qui soutient l'émergence de travaux de recherche des enseignants chercheurs de l'école sur de nouvelles thématiques.

L'école d'architecture de Nancy est membre de deux écoles doctorales permettant de poursuivre un travail de recherche sur l'histoire des idées architecturales et urbanistiques aux XX^e et XXI^e siècle et sur les applications de l'informatique à la conception en architecture.

MAP-CRAI : centre de recherche en architecture et ingénierie

UMR-MAP 3495 CNRS/MCC / www.crai.archi.fr

Le MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale, et l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes et des applications au domaine du bâtiment et de l'architecture. Elles débouchent majoritairement sur la production de logiciels et le développement d'outils informatiques de simulation et d'assistance à la conception.

Thèmes de recherche : Approches numériques pour le patrimoine / Activités collectives et maquette numérique / Modélisation et fabrication numérique multi-échelle / Approches pédagogiques et professionnelles / Visualisation et interaction dans les espaces virtuels

École doctorale de rattachement : ED 77 Informatique, Automatique, Electronique-Electrotechnique, Mathématiques (IAEM Lorraine) / Université de Lorraine



LHAC : laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine

Équipe d'accueil 7490 / lhac@nancy.archi.fr

Le LHAC travaille à une histoire des idées, des valeurs et des tendances architecturales en France, de la seconde moitié du XIX^e siècle à la période actuelle, ainsi qu'à une histoire de la production des édifices et de l'urbanisme lorrains et nancéiens.

Thèmes de recherche : Histoire de l'architecture contemporaine en France : théories et pratiques, monographies d'édifices et d'architectes / Ville, architecture, territoire, environnement : compositions, transformations et redéfinitions de la matérialité, des dispositifs et des usages / Les mondes de l'architecture : cultures professionnelles, circulations des savoirs, corpus et formations / Production et réception de l'architecture - mutations

École doctorale de rattachement : ED 411 Humanités Nouvelles - Fernand Braudel / Université de Lorraine

LES ASSOCIATIONS

L'association générale des étudiants organise annuellement l'achat groupé de matériel de base sous la forme d'un kit. L'association propose tout au long de l'année diverses manifestations auxquelles tous les étudiants sont conviés et gère leur cafétéria.

Vis-là-dans-tout-ça

Cette association à but culturel, propose aux étudiants un large panel d'activités culturelles. Elle organise des manifestations, des voyages, des workshops, propose des tarifs attractifs pour des événements dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse...

L'A.S.

L'association sportive propose aux étudiants de l'école de participer aux compétitions inter universitaires avec ses équipes de basket, de football, de rugby, de volley, de badminton et de handball. Il est également possible de participer à des compétitions de sport individuel. Les étudiants inscrits à l'école d'architecture de Nancy bénéficient de l'accès gratuit aux équipements gérés par le service inter universitaire des activités physiques et sportives et la fédération des sports universitaires.

Soliraid, association humanitaire composée essentiellement d'étudiants en architecture qui a pour but d'aider et de développer des projets dans les pays défavorisés, principalement en Afrique et en Amérique du Sud.

La Boîte noire propose différents services et événements, dans le but d'initier les étudiants au monde de la photographie. L'association organise par exemple des concours photos et permet aux étudiants architectes de prendre en photo leurs travaux au sein de l'école et notamment leurs maquettes.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

6 quai François Mitterrand - 44 262 Nantes
www.nantes.archi.fr / Téléphone : 02 40 16 01 21

L'ÉCOLE

Conçue par Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal, l'ensa Nantes s'installe en 2009 sur l'île de Nantes dans le « quartier de la création », au cœur d'un projet urbain expérimental. L'enjeu principal du projet est de construire une « école en ville » en résonance avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les bâtiments sont ouverts sur le quartier, accessibles par des espaces traversants et imbriqués dessinant rues et places, en particulier la terrasse observatoire de la ville, lunette pédagogique de l'école. Le bâtiment, lui-même, est une authentique leçon d'architecture.

L'école est équipée d'un atelier machines et d'une halle de fabrication performants avec des outils numériques permettant de multiples expérimentations.



Valeurs et enjeux de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes

L'école de Nantes appuie son projet pédagogique sur un environnement favorable pour faire avancer des formations en phase avec les grands défis qui émergent aujourd'hui des disruptions du monde. Il ressort de cet ancrage une adhésion à des valeurs et des enjeux qui forgent l'identité de l'école :

- Pour une professionnalisation investie des étudiants par l'affirmation d'une posture critique et sociétale.
- Pour une consolidation du réseau de partenaires académiques et professionnels présents dans le territoire métropolitain et dans l'environnement immédiat. Ce paysage représente un véritable espace de formation et de recherche,
- Pour une inscription dans le site universitaire régional et métropolitain. L'Ensa Nantes est associée par décret à la COMUE BL (Université Bretagne Loire). Elle coopère avec l'université de Nantes à travers des formations co-accréditées ou dans des domaines de recherche en lien avec le projet i-Site NeXT (usine du futur, santé du futur).
- Pour une internationalisation des formations. Elle initie des coopérations avec de nombreux établissements étrangers pour la mobilité des étudiants et pour la formation professionnelle. Elle offre des dispositifs d'insertion de doctorants internationaux dans les unités de recherche. Enfin, elle assure la coordination de nouveaux projets extra-territoriaux, à l'image de celui de l'Île Maurice, filiale de l'école installée depuis 2016 dans ce pays.
- Pour un enseignement infusé par la recherche et dynamisé par l'innovation pédagogique
- Pour des moyens techniques porteurs d'innovations. Le renforcement de l'installation des technologies avancées numériques est une contribution significative à l'élévation de la culture scientifique et technique au service de la création.
- Pour une diffusion de la culture architecturale auprès de nombreux publics. Les conférences ouvertes aux étudiants et au public extérieur accueillent les grands acteurs de la production architecturale et culturelle contemporaine. L'association Ardepa, hébergée à l'école, aide à diffuser la culture architecturale au quotidien et participe à la formation des étudiants

CHIFFRES 2018-2019

1 034 étudiants
150 inscrits en première année
110 étudiants en mobilité à l'étranger
126 étudiants en double cursus
15 doctorants
50 enseignants (39 titulaires, 11 contractuels)
25 700 ouvrages (hors revues) en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Après un premier semestre commun destiné à introduire les étudiants à la notion de projet architectural et à acquérir les outils de base de la conception, le cursus est organisé selon une offre d'options qui permettent à l'étudiant de personnaliser progressivement son parcours de formation parallèlement aux enseignements de tronc commun. Deux à quatre ateliers de projet sont proposés au choix chaque semestre. Ces cours de projet sont progressifs et abordent les notions de logement jusqu'à la grande échelle. En plus du projet, l'école dispense des cours de 4 champs disciplinaires :

- sciences et techniques pour l'architecture (STA),
- histoire et culture architecturale (HCA),
- arts et techniques de la représentation (ATR),
- sciences humaines et sociales (SHS)

Les champs histoire et sciences et techniques sont les plus présents durant le premier cycle.
Un enseignement : mémoire vive, proposé en troisième année permet de faire un bilan critique dans l'optique d'une meilleure orientation en master.

L'ENSA Nantes assure des cours d'anglais, d'espagnol et d'allemand, et prépare à diverses certifications (TOEIC niveau 620 points, Bright niveau B1). Si l'étudiant préfère opter pour une autre langue, il assure seul sa préparation et doit obtenir une certification équivalente.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES D'ÉTUDE

Le nouveau programme de master permet à l'étudiant de construire un parcours personnalisé, en accord avec ses questionnements intellectuels et ses projections professionnelles.

Pour structurer et articuler la conception du projet avec une démarche d'étude et/ou de recherche, les enseignants ont choisi quatre domaines d'études (DE). Ces DE correspondent aux grands sujets qui animent le monde de l'architecture d'aujourd'hui :

DE 1 - Inventer dans l'existant

DE 2 - Espaces critiques – Architectures et Urbanités à l'épreuve de la métropolisation

DE 3 - Architecture : résilience – santé

DE 4 - Narrations et expérimentations formelles

Les domaines d'études (DE) constituent une structure d'organisation qui permet d'associer plusieurs types d'unités d'enseignements (UE) (UE de projet long, UE de mémoire, UE thématique, théorique, méthodologique, UE de projet court (intra, inter et extra DE)

La formation se déroule en quatre semestres minimum et en six maximum. Les enseignements sont regroupés en cinq familles d'unités d'enseignements (UE) :

- Les UE « P » qui regroupent pour chaque semestre les enseignements liés aux apprentissages de la théorie et des pratiques de la conception architecturale
- Les UE « T » qui regroupent les enseignements théoriques et/ou thématiques pluridisciplinaires au choix. Elles permettent d'approfondir les connaissances et les savoir-faire dans divers domaines y compris dans les langues étrangères.
- Les UE « M » qui regroupent les enseignements qui encadrent la définition, la structuration et la rédaction du mémoire de master (mémoire de recherche et/ou d'étude)
- L'UE « S » qui correspond à la période de stage de master dit « stage de première pratique »

Les cours de langue sont toujours présents durant le cycle « master » ; une expérience à l'international est obligatoire.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

DPEA architecture navale

La formation prépare aussi bien à la plaisance qu'à la marine marchande et aux navires professionnels. Il est possible d'intégrer cette formation après l'obtention d'un master 1 en architecture.

DPEA scénographe

Cette formation traite de différents types de scénographies : de spectacle, d'équipement, urbaine, d'événement et d'exposition. Elle propose deux parcours :

- spectacle vivant / architecture des lieux scéniques / muséographie
- créateur lumière / image / art performatif / médiation

Elle s'adresse à des étudiants titulaires au minimum d'une licence ou de son équivalence dans des disciplines artistiques de l'histoire de l'art. Elle est également accessible à des professionnels. Les inscriptions se font tous les deux ans.

DPEA bachelor of architecture and Urbanism

Filiale de l'Ensa Nantes, située à l'île Maurice

Double cursus architecte-ingénieur / ingénieur-architecte

Il s'opère avec l'École Centrale de Nantes.

Double cursus architecte-manager /manager-architecte

Il s'opère avec Audencia business school (en expérimentation depuis 2015).

Double cursus architecte-urbaniste

En co-habilitation avec l'Université de Nantes, (faculté de droit et sciences économiques et IGARUN, Institut de géographie) accessible à partir du Master 1.



Master 2 : Villes et Territoires

Cette formation est en co-habilitation avec l'Université de Nantes (faculté de droit et sciences économiques et IGARUN). Elle est accessible après un master en aménagement, architecture, géographie ou droit.

Master 2 : Ville et environnements urbains (VEU)

Ce master est en co-habilitation avec l'École Centrale de Nantes. Il est accessible avec un master 1 ou 2.

Formation continue

L'ENSA Nantes, l'École Centrale de Nantes, et l'Union régionale des CAUE se sont associés avec des objectifs communs autour des acteurs de l'architecture, de l'aménagement et du territoire. Les formations proposées sont diverses : fabriquer la ville durable, le BIM fédérer tous les acteurs de la conception à l'exploitation, conception lumière durable...

La durée et les coûts de formations sont variables.

L'HMONP

Elle est structurée d'un enseignement théorique de 150 heures construit autour de :

1 séminaire de rentrée « Métiers » (3 jours)

5 modules (à raison de 3 jours par mois de janvier à mai : jeudi, vendredi et samedi) :

Un module d'encadrement mémoire

Le mémoire professionnel (document de 40 à 50 pages)

La soutenance

Les 5 modules de cours sont les suivants :

- module 1 : le cadre juridique de l'expérience de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
- module 2 : le cadre administratif de l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
- module 3 : l'économie du projet
- module 4 : le chantier et sa gestion
- module 5 : organisation et gestion de l'entreprise d'architecture

LA RECHERCHE

Depuis 2015, les forces de recherche de l'ENSA Nantes sont rassemblées au sein du CRENAU, le Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités. Avec le CRESSON de Grenoble, le CRENAU constitue le laboratoire AAU -Ambiances, Architectures, Urbanités- unité mixte de recherche 1563 du CNRS associant les ENSA de Nantes et de Grenoble, ainsi que l'École Centrale de Nantes. En mars 2018, le CRENAU compte 35 chercheurs et enseignants chercheurs, 22 doctorants (tous financés) et 6 personnels d'appui et soutien à la recherche en gestion, communication, documentation, informatique et traduction.

Les recherches du CRENAU s'inscrivent dans le projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, elles couvrent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, à la réalité virtuelle et augmentée, etc. Par son histoire et sa constitution, le CRENAU déploie un large spectre de compétences disciplinaires en architecture, en aménagement urbain et urbanisme, en sociologie, en informatique, en physique appliquée, en histoire et en arts.

Le CRENAU est laboratoire d'accueil de deux écoles doctorales en Sciences pour l'ingénieur (ED SPI) et en Sciences humaines et sociales (ED STT). Il développe par ailleurs de nombreux partenariats nationaux et internationaux et participe activement à différentes formations à la recherche.

LES ASSOCIATIONS

15 associations dont les principales sont :

Reezom

Bureau des étudiants qui sert à tisser des liens entre étudiants, enseignants et administratifs. Il organise le festival Archiculture, des expositions, workshops, petits déjeuners, soirées...

Esquisse

Il s'agit d'une junior entreprise qui rémunère les étudiants pour des missions auprès de professionnels.

La Coopé propose des fournitures à prix attractifs et des packs de rentrée ou des commandes groupées.

Les lézards scéniques

Troupe de théâtre d'improvisation de l'école qui se regroupe toutes les semaines et propose des stages, des rencontres inter-école, des matchs...

Section sportive ensa Nantes propose de pratiquer le rugby, le volley, le badminton...

Durs à cuivre

La fanfare de l'école qui accueille des musiciens de tous niveaux.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

27 rue Lucien Fromage - 76160 Darnetal
www.rouen.archi.fr / Téléphone : 02 32 83 42 00

L'ÉCOLE

Située sur la commune de Darnetal près de Rouen, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie s'est installée en 1984 dans une ancienne fabrique de bretelles élastiques, usine témoin de l'architecture de la fin du XIX^e siècle, au cœur d'un parc de 2,5 hectares caractéristique du modèle paysager. Après la réhabilitation réalisée par les architectes Patrice Mottini et Pierre Dufflo, l'école offre aujourd'hui 6000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture. L'ENSA Normandie bénéficie, à une heure de Paris, du rayonnement de la capitale et des qualités de vie de la région normande.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'École se positionne comme une école d'ouverture. Elle s'appuie sur l'ancrage régional et contextuel de l'établissement.

Elle cherche également à s'ouvrir à l'Europe en recherchant des partenariats ciblés. Elle s'oriente vers l'interdisciplinarité et répond aux problématiques contemporaines et nouvelles du développement durable.

CHIFFRES 2018/2019

657 étudiants dont 126 étudiants en 1^{ère} année
43 étudiants en mobilité à l'étranger
48 étudiants étrangers
17 étudiants en double cursus
1 doctorant
76 enseignants
20 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Les enseignements du premier cycle sont structurés en 6 semestres et 26 unités d'enseignement. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, d'encadrement de projets, de travaux dirigés, de séminaires et de travaux pratiques. 2 stages doivent être effectués : le stage ouvrier de 15 jours et le stage de 1^{ère} pratique d'un mois.

1^{ère} année :

- Architecture et art de la représentation
- Théories et cultures
- Arts et techniques

2^{ème} année :

- Architecture et art de bâtir
- Théories et cultures
- Arts et techniques

3^{ème} année :

- Architecture, ville et environnement
- Théories, culture et initiation à la recherche
- Environnement et culture constructive

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

A l'ENSA Normandie, le deuxième cycle est un cycle d'approfondissement, permettant à l'étudiant de constituer un parcours plus personnel à partir d'enseignements offerts au choix. Il est thématique selon quatre domaines d'études :

- Trans-form : (1 atelier en S07 et 1 en S09)
- Architecture, ville et territoire (1 atelier en S07 et 1 en S09)
- Théorie et méthodologie du projet (1 atelier en S08 et 1 en S09)
- Architecture, environnement et culture constructive (1 atelier en S08 et 1 en S09)

Les semestres s'articulent autour de 3 Unités d'enseignement (UE) : l'UE du domaine d'études, l'UE de la plateforme collaborative, l'UE des cours communs. Le S10 est consacré au projet de fin d'études (PFE) qui est proposé en semestre impair et pair. L'étudiant a la possibilité de présenter un PFE mention recherche.

Le deuxième cycle comporte un stage de formation pratique obligatoire de 2 mois.

Les enseignements durant ce cycle sont dispensés sous forme de cours, d'encadrement de projets, de travaux dirigés, de séminaires. Ils intègrent un stage de formation pratique, la préparation d'un mémoire et du projet de fin d'études.

À l'ENSA Normandie, les étudiants ont à chaque semestre à faire le choix d'un projet parmi les domaines d'études ci-dessus. Ils assistent aussi à des cours obligatoires : théorie du projet, séminaire de recherche, atelier de PFE, des cours communs.

Des cours d'ouverture sont dispensés, appelés « Fabriques », dans lesquels il est proposé au choix :

- Fabriques « recherche » (2 en S07 et en S08)
- Fabriques métiers (via cinéma et bois en S07, BIM et l'espace public est un théâtre en S08)
- Fabriques libres (1 en S07 et en S08)

L'étudiant a de plus la possibilité de suivre un enseignement de langue anglaise qui le prépare au TOEIC.

L'École a mis en place également le supplément au diplôme donné à chaque étudiant en fin de Master.



154

155

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le Parcours DRAQ (Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien / mention génie civil)

D'une durée d'un an, ce master est co-accrédité avec l'Université du Havre. Il s'agit d'une formation au diagnostic, aux pathologies du bâtiment et à la recherche de réponses architecturales et techniques, dans le cadre de la notion de l'environnement durable.

Pour intégrer ce master, il faut soit avoir effectué une première année de master en architecture, soit avoir effectué une première année de génie civil ou équivalent bac+4 (bâtiment, patrimoine, histoire de l'art...). A noter que pour les étudiants étrangers une très bonne connaissance de la langue française est exigée. En fonction de leur formation d'origine, les étudiants obtiennent le diplôme mention génie civil-parcours DRAQ. Les cours sont dispensés 2 ou 3 jours par semaine au sein des deux établissements. Ce master assure différents débouchés : maîtrise d'œuvre, assistance à la maîtrise d'ouvrage, contrôle technique, gestion et maintenance auprès d'organismes publics ou privés, direction de chantier dans les entreprises du bâtiment.

Le Master FAP

La Filière architecture et paysage, accrédité par l'Agence française de la francophonie se déroule sur un cursus de 5 semestres à Hanoi (Vietnam). 10 étudiants français dans le cadre d'une convention bilatérale internationale partent ainsi à Hanoi pour un ou deux semestres. Formation spécialisée proposée à l'ENSA Normandie jusqu'en 2019-2020.

LA FORMATION PERMANENTE

L'ENSA Normandie, la Maison de l'architecture de Normandie - Le Forum et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes ont créé, sous l'égide de la DRAC Normandie, le Comité Régional pour l'Education Permanente en Architecture Normandie en 2009. La création de ce pôle de formation continue se poursuit, s'épaissit et renforce cette volonté d'ouverture et de collaboration avec les professionnels de l'architecture du cadre bâti et du cadre de vie. C'est également pour l'École l'occasion d'afficher, comme acteur présent et dynamique, une plus grande lisibilité, et sa place dans la région, notamment auprès des acteurs institutionnels.

L'HMONP

A l'ENSA Normandie, la philosophie générale se caractérise par une démarche questionnante, réflexive et prospective vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre. Elle est également pensée en fonction de la spécificité du métier d'architecte, à savoir la pratique, ou plutôt les pratiques, de conception. La formation théorique commence par trois séminaires, les CIPPADE (Construction individualisée du parcours professionnel de l'ADE), organisés en octobre, novembre et décembre.

Elle se poursuit par cinq séminaires, à raison d'un séminaire de trois jours par mois de janvier à mai, se structurant autour des axes de réflexion suivants :

- les responsabilités personnelles du maître d'œuvre ;
- les réglementations, les normes constructives et les usages ;
- la gestion et les techniques de suivi de chantier ;
- le processus de production du projet urbain ;
- le processus de production du projet architectural.

À mi-parcours et en fin de formation, deux ateliers CIPPADE permettent de vérifier que les attendus de la formation sont en cours de construction.

Un autre enjeu, pour cette formation complémentaire, est sans doute celui de chercher à maintenir une certaine pluridisciplinarité et une présence des acteurs de la recherche afin d'assurer un recul critique et des moyens du décryptage des situations professionnelles abordées. Ainsi, les enseignements des séminaires sont pensés sous la forme d'une série d'interventions permettant la confrontation de différents points de vue.

L'équipe enseignante responsable de la formation HMONP de l'ENSA Normandie est composée de 5 enseignants, dont 3 architectes praticiens, 1 architecte-chercheur et 1 architecte-acousticien.

LA RECHERCHE

La réponse aux appels d'offre de recherche, l'articulation avec la pédagogie, la constitution d'outils de recherche sont des préoccupations en actes à l'ENSA Normandie.

ATE Normandie

L'Équipe d'accueil 7464 ATE Normandie (Architecture, Territoire, Environnement) est coordonnée autour de trois axes principaux de recherche :

- Axe 1 : « Matières, techniques et processus d'innovation » (MTPI), consacré aux dimensions environnementale et constructive de l'architecture.
- Axe 2 : « Arts, dispositifs du sensible » (ADS), consacré aux dimensions culturelle et esthétique de l'architecture et de ses rapports avec les arts.
- Axe 3 : « Villes, campagnes et processus de métropolisation » (VCM), consacré aux dimensions territoriale et patrimoniale de l'architecture.

L'équipe accueille des doctorants pour les conduire au diplôme du doctorat (Bac+8) en lien avec l'École doctorale 556 (Homme, Sociétés, Risques, Territoires).

LES ASSOCIATIONS

Le Phare

Le Bureau des étudiants de l'ENSA Normandie.

Le BDS

Le Bureau des sports.

EAN

L'Entente des Anciens de Normandie regroupe les anciens étudiants de l'école.

JAFAR

Junior Association des Futurs Architectes de l'Agglomération Rouennaise.

La Red Factory

Association culturelle et artistique.

Le Collectif Lucien

Association culturelle et artistique.

La Bio Fab

Association de distribution de paniers de légumes et fruits biologiques, locaux et de saison.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE

1 rue Buisson BP 94 - 42003 Saint-Étienne
www.st-etienne.archi.fr / Téléphone : 04 77 42 35 42



© C. Camus

L'ÉCOLE

L'école est créée en 1971 alors que l'économie industrielle locale est en pleine reconversion. Elle prend place dans les murs d'une ancienne usine de rubanerie en cœur de ville.

L'école est au centre de deux sites majeurs de l'architecte Le Corbusier reconnus Patrimoine Mondial de l'Unesco, le site Le Corbusier à Firminy Vert, à l'ouest de Saint-Étienne, et Le Couvent Sainte-Marie de La Tourette à Eveux au nord.

L'ENSASE est membre associé de la Comue de Lyon et associée par décret interministériel à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Elle est également membre la Conférence des Grandes Écoles. Le Campus de Saint-Étienne offre les formations et recherches des disciplines Art-Architecture-design-Patrimoine.

L'ENSASE est acteur fondateur des Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau, plateforme scientifique, technologique et pédagogique à disposition des étudiants de l'ENSASE, pour concevoir et réaliser des prototypes à l'échelle 1.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Former des architectes du quotidien aptes à exercer des pratiques professionnelles diversifiées pour répondre aux complexités sociologiques, économiques et écologiques du monde qui les entoure, est l'ambition partagée des acteurs de l'École.

Le projet pédagogique, les domaines d'études proposés en Master et les axes et actions de recherche affichent une attention particulière pour l'environnement, pour la transformation des territoires urbains ou ruraux en mutation, et pour les conditions de vie et d'habitat. Ces spécificités ouvertes aux enjeux de société font échos à la situation géographique de l'ENSASE au sein d'une conurbation urbaine post-industrielle, inscrite dans un très grand territoire rural.

Par ailleurs, la formation aux outils numériques et notamment au BIM, dès la troisième année et mise en application en atelier d'architecture, constitue une spécificité de l'ENSASE. L'école est Centre de ressources BIM de l'Université de Lyon.

CHIFFRES 2018/2019

600 étudiants dont 123 étudiants en 1^{ère} année
52 étudiants en mobilité à l'étranger
96 étudiants étrangers
21 étudiants en double cursus
8 doctorants
87 enseignants
32 000 documents et ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle est conçu pour créer un socle de compétences commun à tous les étudiants issus de filières différentes et d'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension de la pratique du projet. Elle intègre l'ensemble des champs communs à l'architecture : théorie et pratique du projet urbain, histoire et théorie de l'architecture et de la ville, représentation de l'architecture, sciences et techniques pour l'architecture, expression artistique théorie et histoire de l'art, sciences de l'homme et de la société pour l'architecture, théorie de l'urbanisme et du paysage. Elle a la particularité également d'introduire de la philosophie, de l'anthropologie et de s'axer fortement sur la ville et le paysage.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le deuxième cycle menant au DEA valant grade de master permet aux étudiants l'apprentissage de l'autonomie dans le projet et offre donc des parcours différenciés par des enseignements optionnels. 4 domaines d'études structurent l'enseignement de projet de master, ils expriment la diversité des approches vers la formation généraliste qu'exige le Diplôme d'État d'architecte.

ESPACES aberrants - TEMPS de crises - ARCHITECTURES paradoxales

Ce domaine s'engage dans les marges indéfinies marquées par les contradictions de l'espace contemporain : l'hégémonie de la contradiction urbaine ne produit pas pour autant « de la ville », et dans le même temps décompose singulièrement ce que l'on nomme encore « l'espace rural ».

Architecture, Urbanisme, Territoires

Il offre un point de vue sur la dimension territoriale de l'architecture : le contexte du projet d'architecture ou l'objet du projet urbain. Ville, cadre bâti ou architecture sont donc abordés dans



160 leurs dimensions historique, temporelle et sociale, celles-ci étant créatrices de modes de vie et de formes d'urbanisation.

Formes, Architecture, Milieux

La démarche de ce domaine est de réfléchir à une architecture mesurée en abordant successivement de grands projets dans les villes européennes, puis des projets d'actualité sur le territoire. Il traite ainsi d'une approche technique et écologique de l'architecture nourrie par le sens premier de l'espace.

Habitat, Culture, Environnement

Ce domaine propose de traiter des problématiques liées à l'habitat dans la société contemporaine. L'habitat est dans sa structure, constitutif des territoires. Il exprime dans son organisation spatiale et par l'usage qu'il sert, le sens et l'identité d'un corps social. Il est ici repensé avec un projet social et des conditions sociétales.

Partenariats en Master

En master 1, des partenariats pédagogiques et de recherche sont développés avec d'autres établissements d'enseignement supérieurs français ou étrangers :

- Élaboration et réalisation de modules expérimentaux et prototypes à l'échelle 1 aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau avec des étudiants et enseignants des établissements stéphanois,
- Partenariat pédagogique avec la China Academy of Art de Hangzhou sur des questions urbaines,
- Partenariat pédagogique et de recherche « Écriture et architecture » avec l'École Normale Supérieure de Lyon,
- Partenariat pédagogique avec la faculté d'architecture de l'Université d'État d'architecture et de construction d'Erevan (Arménie) sur la reconstruction et le logement social,
- Partenariat avec Archeworks, design school de Chicago, sur la dimension politique de l'architecture.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

La mention de master Environnements Urbains - Parcours Espaces publics et ambiances en partenariat avec l'Université de Lyon et l'École urbaine de Lyon.

Pensé comme un composite de matérialités architecturales, urbanistiques, paysagères et sociales, l'espace public est ici pris en compte en tant que terrain d'expériences de la société, à la fois de pratiques et usages multiples, parfois conflictuels, à la fois de virtualités et d'expressions sensibles. Ce parcours propose de s'intéresser aux flux d'échanges, de relations, de tensions, synergies... qui traversent ces espaces, au niveau économique, territorial et socio-environnemental. Il s'appuie sur la notion de pédagogie immergée, en installant une série de collaborations avec les collectivités territoriales, les bureaux d'urbanisme locaux et les acteurs territoriaux.

Le double cursus Architecte-Ingénieur en partenariat avec l'ENISE

L'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne et l'ENSA Saint-Étienne proposent un parcours de formation Post-Bac de 7 ans : « Diplôme d'Ingénieur » dans la spécialité Génie Civil ; « Diplôme d'État d'architecte ».

Le Mastère Spécialisé BIM Manager

Pour répondre à l'évolution du monde de l'architecture et anticiper les besoins des constructeurs de demain, l'ENSA Saint-Étienne et l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne associent leurs compétences pour proposer une formation d'excellence accréditée par la Conférence des Grandes Écoles, dédiée au métier de BIM manager.

- Une formation professionnalisante permettant l'acquisition et la validation de compétences en entreprise : une expérience BIM menée dans l'entreprise à partir d'un projet défini par l'entreprise.
- Une formation académique basée sur la pédagogie par le projet :

Des modalités d'apprentissage adaptées à un profil d'apprenant salarié : pédagogie par le projet, travaux dirigés en alternance avec des cours magistraux.

L'ENSA Saint-Étienne est centre de ressources BIM de l'Université de Lyon.

L'HMONP

Une année complémentaire permet l'obtention de l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et l'inscription à l'Ordre des Architectes.

Comprenant une formation théorique et une mise en situation professionnelle de six mois, elle est ouverte aux détenteurs du diplôme d'État d'architecte.

LA RECHERCHE

L'ENSA Saint-Étienne construit le développement de la recherche à la fois au sein du réseau des vingt écoles d'architecture, via le réseau scientifique et pédagogique thématique ERPS en particulier, et dans le cadre du site stéphanois de l'Université de Lyon, en collaboration avec les laboratoires de l'Université Jean Monnet à laquelle l'ENSA Saint-Étienne est associée depuis janvier 2017.

Le lien pédagogie-recherche se structure tout au long du cursus, en cycles licence et master.

Transformations

La recherche s'organise à partir du GRF Transformations, entité émergente qui développe son projet à partir de deux axes de recherche, témoignant de l'implication de l'école sur les problématiques spécifiques de son territoire :

- « Les transformations des villes et territoires post-industriels » sont étudiées en collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur : avec l'Université Jean Monnet, dans le cadre du programme « Architecture du XX^e siècle, matière à projet de la ville durable du XXI^e

siècle» par exemple, et à l'occasion de colloques et journées d'étude thématique (« Dé-construire la ville, saisir la décroissance urbaine comme opportunité », « la ville industrielle à l'écran », séminaire « Traverses », etc.) ; avec l'Université et les écoles d'ingénieurs (École des Mines, ENISE) dans le cadre du GIS PiloT, groupement d'intérêt scientifique qui s'intéresse à la dépollution et à l'aménagement des sites industriels.

- « Les transformations des territoires ruraux »

L'ENSA Saint-Étienne pilote le réseau « Espace rural et projet spatial » reconnu réseau scientifique et pédagogique thématique par le ministère de la Culture. Ce réseau rassemble douze établissements (écoles d'architecture, de paysage, d'agronomie).

Au cœur du projet scientifique, on trouve un objectif commun : produire des savoirs et des innovations pédagogiques sur les territoires ruraux et leur transformation par l'organisation de colloques et ateliers, le développement de projets de recherche, la diffusion et la valorisation des travaux de recherche et la constitution d'une plate-forme doctorale inter-établissements.

Les collaborations de recherche se développent dans le cadre de partenariat internationaux avec l'Europe (Italie), la Chine, l'Amérique du sud.

La filière doctorale

Les deux axes de recherche du GRF s'articulent à la filière doctorale via deux laboratoires universitaires en particulier, Isthme/EVS, UMR 5600 et le CIEREC, EA n°3068, dont l'ENSASE assume la co-tutelle avec l'Université Jean Monnet), et deux écoles doctorales : l'ED 483 Sciences Sociales et l'ED 384 3LA.

La mention « Architectures, images, formes » du doctorat Arts, conçue en collaboration avec le CIEREC, a été ouverte à la rentrée 2018

La valorisation de la recherche

Dans un département sans CAUE, l'ENSASE assume historiquement une mission de diffusion de la culture architecturale qui se prolonge naturellement par la valorisation de la recherche. L'ENSASE porte la direction de la collection « Architecture » des Publications de l'Université de Saint-Étienne, largement ouverte à des collaborations inter-ENSA (publications du réseau ERPS, ouvrage collectif Ville, territoire, paysage, Vers un nouveau cycle de pensée du projet, par exemple.)

L'ENSASE porte également la collection « Entretien avec » des éditions Jean-Pierre Hugué. Elle participe, avec l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, à l'Observatoire « Archi 2021 : intervenir sur l'architecture du XX^e » (<https://www.archi20-21.fr/>)

LES ASSOCIATIONS

Archimatos

Vend du matériel à des tarifs compétitifs. Lors de l'inscription à l'école, un bon de commande est remis à chacun pour accéder à cette vente

Villebrequin

Junior entreprise régie par la loi 1901 qui offre de manière ponctuelle des prestations de service « sur mesure ».

BDA

Le bureau des architectes : a pour vocation de favoriser les échanges entre les étudiants. Il participe à la vie culturelle de l'école en organisant des expositions, des concerts, de séances cinématographiques...

Focus

Association photo qui permet d'effectuer des développements photographiques et diverses activités liées à ce domaine.

Imhotep

Il s'agit d'une association de solidarité internationale qui a pour objectifs de développer l'accès à l'eau et à la santé dans les pays en développement par le biais de l'architecture.

Bistanclac

Promeut les liens entre architecture et musique. Par le biais d'un festival et projets musicaux valorisant les groupes émergents locaux.

BIM'SE

porte et organise Le BIM'SE, concours collaboratif de conception et modélisation 3D, tout premier du genre, dans sa volonté d'associer l'ensemble des établissements d'enseignement du territoire liés à la construction.

Sportecture

Propose aux étudiants de l'ENSASE une multitude de sports (football, basketball, handball, badminton, volleyball, ultimate, dodgeball, box, renforcement musculaire...), 2h par semaine.

La Charrette

L'association La Charrette propose chaque année aux étudiants des quatre écoles d'Auvergne-Rhône-Alpes d'investir un lieu pendant deux jours et d'en modifier la perception à l'aide d'un matériau unique.

Association des Alumini

L'association a pour objectif de fédérer le réseau professionnel et solidaire entre tous les étudiants et les anciens étudiants qui sont passés par l'ENSASE.

Les anciens élèves sont régulièrement sollicités lors de manifestations, conférences, anniversaire, tables rondes thématiques, témoignages de leur parcours, organisés par l'école.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard du Président Wilson - 67068 Strasbourg
www.strasbourg.archi.fr / Téléphone : 03 88 32 25 35

L'ÉCOLE

L'ENSAS se positionne dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur, au cœur d'un espace intereuropéen de six millions d'habitants. Elle est associée à l'Université de Strasbourg depuis 2012. Chaque année, l'ENSAS forme près de 800 étudiants. Concourent à cette formation plus d'une centaine de maîtres de conférences et intervenants issus de tous les champs disciplinaires et une équipe administrative d'une quarantaine de personnes.

Grâce à un vaste projet immobilier et architectural entièrement livré en 2016, l'ENSAS propose à sa communauté étudiante, enseignante et administrative de 1000 personnes un espace de 8000 m². Totalement ouvert sur la ville, l'ensemble réalisé par l'architecte Marc Mimram bénéficie de sa situation au centre de Strasbourg, à 100 m de la gare. Sont répartis dans les deux bâtiments, deux amphithéâtres, des salles de cours et ateliers, un hall d'exposition, une cafeteria, une bibliothèque, une salle de traceurs HD, trois salles informatiques, un atelier de fabrication numérique offrant imprimantes laser et 3D et un Laboratoire de simulation de lumière naturelle).

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Depuis la création de l'école en 1921, la formation a évolué en synergie avec les questions et les enjeux de notre temps et les techniques les plus innovantes. Dispensée par des architectes-praticiens et des enseignants-chercheurs, la formation de l'ENSAS a développé des spécialisations dans les domaines suivants :

- L'aménagement du territoire, les mobilités urbaines, la grande échelle et l'espace transfrontalier ;
- la gestion des énergies et la technologie des bâtiments notamment à travers le développement de la recherche sur l'architecture en milieux extrêmes ;
- le patrimoine, son histoire, mais aussi sa transformation, et la construction avec l'existant ;
- les ambiances, notamment lumineuses avec le laboratoire de simulation de lumière naturelle (Labelisé Investissement d'Avenir).

L'ENSAS s'est dotée d'axes stratégiques visant :

- la diversification, la personnalisation et l'internationalisation des parcours, et globalement le renforcement des coopérations internationales de l'ENSAS ;
- la structuration de la recherche en architecture et le développement de la recherche dans le thème « conception architecturale et ingénierie » ;
- le développement de quatre domaines d'excellence de l'ENSAS : les mobilités urbaines, la gestion des énergies et la technologie des bâtiments, les ambiances lumineuses et le patrimoine ;
- le développement de la formation continue et le suivi des jeunes diplômés dans leur insertion professionnelle.

L'Université de Strasbourg est parmi les 100 meilleures universités au classement de Shanghai des universités. Avec 20% de ses étudiants venant de l'étranger, elle est après Paris l'université la plus internationale de France et compte 18 lauréats du prix Nobel. Avec l'Université de Strasbourg, l'ENSAS porte des formations co-accréditées, accompagne, encadre et valorise ses chercheurs et doctorants, co-organise workshops et conférences, bénéficie de l'apport matériel, logiciel et de l'expertise de la direction des usages numériques de l'Université, fournit aux étudiants, enseignants et personnels administratifs une vaste offre culturelle et sportive.

CHIFFRES 2018/2019

850 étudiants dont 125 étudiants en 1^{ère} année
40 étudiants en mobilité à l'étranger
17% étudiants étrangers
50 étudiants en double cursus
25 doctorants
94 maîtres de conférence (titulaires, associés et contractuels)
20 000 ouvrages en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE

Le premier cycle d'études d'une durée de trois ans conduit au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA). Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet. Deux stages ont lieu en cours du cursus.

Répartition des enseignements du premier cycle :

Projet : 34 %
Sciences et techniques : 18 %
Histoire : 14 %
Informatique : 10 %
Représentation : 10 %
Sciences humaines : 10 %
Langues : 4 %

Quelques spécificités de l'ENSAS

Le partenariat avec les Compagnons du Devoir

L'ENSAS est partenaire des Compagnons du Devoir dans le cadre d'une semaine de découverte des métiers de la construction en Licence 1.

La licence professionnelle « Construire écologique » [LPCE]

en partenariat avec l'IUT Robert Schumann

L'objectif de cette formation est de former des professionnels de niveau Licence spécialisés en éco-construction, en éco-matériaux et en dispositifs techniques pour une architecture écologique. La formation comporte à la fois des enseignements généraux et des enseignements professionnels évalués par un contrôle continu. Les candidatures sont ouvertes aux étudiants de 2^{ème} année en École nationale supérieure d'Architecture (sous réserve d'avoir acquis au moins 120 crédits ECTS). Elles ont lieu chaque année de mars à mai.

166



167

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le deuxième cycle d'études d'une durée de deux ans, conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master (DEA). Ces deux années permettent d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture. Un stage a lieu en cours de cursus.

Répartition des enseignements du cycle Master :

Projet : 50 %

Recherche : 30 %

Approfondissements théoriques et techniques : 20 %

Quelques spécificités de l'ENSAS :

Le parcours recherche

Un parcours spécifique de renforcement des activités de recherche, facilitant l'inscription en doctorat.

Le projet personnalisé de l'étudiant : Cet enseignement « libre » de Master est valorisé par 3 ECTS, il peut être mis à contribution pour suivre un enseignement hors ENSAS, participer à un workshop, à un événement ou à un concours étudiant, prendre part au dispositif des Cordées de la Réussite, valoriser l'engagement associatif, etc., sous réserve d'être encadré par un enseignant de l'ENSAS.

Le projet de fin d'études (PFE)

Le PFE consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il est de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises.

Le PFE fait l'objet de deux soutenances :

une soutenance en juillet = 30 % de la note finale.

une soutenance en septembre = 70 % de la note finale.

Les ateliers et domaines de PFE de l'ENSAS

- Architecture, ville et territoire : Lieu d'exploration des grandes questions liées au projet architectural dans les métropoles contemporaines. En lien avec le Laboratoire AMUP.
- Mutations : Restauration, réhabilitation ou reconversion architecturales, interventions sur le patrimoine architectural.
- Architecture, art et technique : Questionner le projet d'architecture dans son processus de création, développer une bonne maîtrise technique.
- Architecture et complexité : Le projet : ses sources, son articulation avec le monde, mais aussi ses contraintes et ses fondamentaux et ceux qui relèvent du contexte.
- Architecture, versus urbanité : Confronter et faire interagir architecture, design urbain, paysage et réflexions sur le territoire.
- Architecture, théorie et projet : Travailler en autonomie et se confronter à son choix de programme et de site, « trouver le projet dans les projets ».
- Espaces et sociétés : Avoir un rapport critique avec l'architecture et un rapport autocritique avec le projet architectural, réinterroger son savoir-faire.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Double master franco-allemand projet & techniques constructives

en partenariat avec le TU Dresden

Les enseignements de ce double Master mettent l'accent sur la technique et la construction. La formation aboutit à la délivrance de deux diplômes : le Diplôme en architecture de la TU de Dresde, grade de Diplom-Ingenieur et le diplôme d'État d'architecte.

Double master franco-allemand Architecture & projet urbain en eurorégion

en partenariat avec le Karlsruhe IT

Ce double Master vise à former des architectes/urbanistes capables d'intervenir en cohérence avec les spécificités dans régions transfrontalières. La formation aboutit à la délivrance de deux diplômes : le Diplôme en architecture du KIT, grade de Diplom-Ingenieur et le diplôme d'État d'architecte.

Dual Master degree franco-chinois Architecture and Urban planning and Design

en partenariat avec le CAUP de la Tongji University (Shanghai)

La formation confronte cultures, méthodes et outils. Elle s'appuie autant sur une initiation à la recherche, que sur la transmission d'un savoir-faire opérationnel. La formation aboutit à la délivrance de deux diplômes : le Master Degree of Architecture / Master Degree of Engineering et le diplôme d'État d'architecte.

Master 2 en urbanisme et aménagement (ASPU)

en partenariat avec l'INSA de Strasbourg

Directement reliée au laboratoire de recherche AMUP (EA 7309), la formation allie la recherche à un parcours professionnel dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, des structures urbaines et des projets urbains.

Master Architecture et archéologie

en partenariat avec l'Université de Strasbourg

Le Master Architecture et Archéologie est une formation spécialisée dans le domaine de l'architecture antique et médiévale.

Master 2 Architecture Bois construction

en partenariat avec l'ENSTIB, ENSA Nancy & l'Université de Lorraine

Le Master 2 Génie Civil spécialité Architecture Bois Construction permet aux architectes et ingénieurs d'acquérir une double compétence grâce à une pédagogie axée sur les techniques de mise en œuvre du bois dans le bâtiment.

Master 2 MAE Ingénieur Architecte

en partenariat avec l'EM Strasbourg et AlsaceTech

Ce master permet aux étudiants diplômés des écoles du réseau Alsace Tech de valoriser une double compétence en management. Objectif : accélérer l'insertion professionnelle dans des missions de gestion de projet.

L'HMONP

La formation a lieu à l'école de décembre à juin par quinzaine, les vendredis et samedis.

Enseignements (*liste non exhaustive*)

Le cadre juridique de la commande publique et privée; les enjeux et les responsabilités contractuelles; le contenu des missions d'architecte; estimation des coûts d'objectifs et des coûts globaux; appréhender le chantier; la gestion économique et sociale de l'agence d'architecture; etc.

Mise en situation professionnelle

Au cours de la formation, les architectes diplômés d'État doivent justifier d'une expérience professionnelle de 6 mois dans une structure exerçant la maîtrise d'œuvre.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE PRÉPARANT AU DEA

L'ENSAS propose une formation professionnelle continue à destination des personnes engagées dans la vie professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, désireuses d'obtenir les diplômes en architecture. Cette formation conduit à la délivrance en 4 ans du diplôme d'État d'architecte (DEA).

LA RECHERCHE

L'ENSAS est habilitée à préparer au doctorat en architecture en partenariat avec l'école doctorale en Sciences humaines et sociales – Perspectives Européennes de l'Université de Strasbourg (ED 519).

L'AMUP EA 7309

L'Unité mixte ENSAS - INSA de Strasbourg de recherche «AMUP» (Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine, Projet) est portée par une équipe transdisciplinaire. Les recherches prennent en compte les problématiques du développement durable et du changement climatique tant à l'échelle de l'architecture qu'à celle des territoires métropolitains et des cultures transfrontalières. Les orientations stratégiques visent l'émergence d'une filière d'excellence en architecture et se traduisent notamment à travers :

La recherche académique: Cultures de projet à l'œuvre en Europe (France, Allemagne, Italie, Suisse) Changement climatique et approche de la complexité; Représentations spatiales et sociales de la grande échelle et modélisation numérique (laboratoires expérimentaux sur l'enveloppe du bâtiment et sur les ambiances lumineuses);

L'environnement socio-économique et culturel: Adaptation des entreprises aux changements climatiques dans le Rhin supérieur; Horizons d'attente des acteurs de l'urbain et outils de dialogue transversaux (ADEUS, APR, etc.);

La formation professionnelle et à la recherche: Plateformes de projet de recherche; Développement des CIFRE; Partenariats et co-tutelles de thèse.

Plus d'informations: <http://amup.strasbourg.archi.fr>

La chaire franco-chinoise sur les mobilités métropolitaines innovantes

La chaire franco-chinoise Innovative Metropolitan Mobilities, labellisée par le ministère de Culture, a été créée en 2015 par l'ENSAS, le CAUP de l'Université de Tongji (Shanghai) et SYSTRA, leader international des systèmes de transports publics. La chaire est un lieu privilégié de recherche, d'expérimentation et de formation sur la mobilité durable dans les métropoles contemporaines. Elle est inscrite dans l'axe «Métropolisation» du laboratoire AMUP (EA7309) et intègre le Double Master Architecture & Urban planning & Design (CAUP-Tongji / ENSAS). Elle organise des actions interdisciplinaires (architectes, urbanistes, sociologues, ingénieurs) avec des élus, des représentants des autorités publiques et des industriels de la mobilité en Europe et en Chine

autour des mobilités innovantes. Au-delà de ces terrains privilégiés de recherche et d'exploration, une ouverture progressive à d'autres contextes internationaux -en Asie et Amérique latine- est également à l'œuvre dans une perspective de recherche comparative.

Réseau scientifique thématique «Arches»

Situé à la croisée de l'architecture, de la technologie, de la culture et de l'environnement, ce réseau scientifique vise à générer des savoirs et des innovations en confrontant la conception architecturale aux conditions générées par les environnements extrêmes (l'espace, les océans, les hautes montagnes, les déserts, etc.). En cherchant à répondre aux défis actuels et futurs des bâtiments ou des villes, le réseau ARCHES veut devenir un lieu de renouveau scientifique et d'excellence sur les architectures d'environnements extrêmes. Ce réseau scientifique thématique est soutenu par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (ministère de la Culture).

HENSA20 programme national de recherche sur l'enseignement de l'architecture

L'enseignement de l'architecture a été profondément transformé en France depuis 1900, mais il n'existe aucune synthèse. Aussi, des enseignants ont-ils lancé un programme de recherche accompagné d'une collecte d'archives. Ce projet est piloté par l'ENSAS avec le soutien du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (ministère de la Culture).

ARCHE: Arts Civilisation et Histoire de l'Europe EA 3400

Dans les domaines de l'histoire et de l'enseignement de l'architecture, des activités de recherche sont aussi menées au sein du laboratoire ARCHE - EA 3400, équipe d'accueil de l'Université de Strasbourg et partenaire de l'ENSAS.

LES ASSOCIATIONS

L'AREA gère la cafétéria et une coopérative de fournitures. Elle organise régulièrement des soirées à l'École et également chaque année un voyage.

Le Cerf

L'association accompagne des initiatives culturelles étudiantes favorisant le brassage des disciplines et des cultures. Elle coordonne de nombreuses activités et clubs.

TESAA a pour but de familiariser les étudiants en architecture avec le monde professionnel.

COMPA

L'association des anciens étudiants de l'ENSAS anime le réseau à travers l'organisation de conférences, événements et la publication de chroniques.

LE SAV (Service d'Amélioration de la Vie des étudiants)

Il s'agit du nom donné au Conseil de la vie étudiante de l'ENSAS. Il se réunit en moyenne une fois par mois pour débattre de la vie étudiante et tenter de résoudre les différents problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

83 rue Aristide Maillol - 31 106 Toulouse
www.toulouse.archi.fr / Téléphone : 05 62 11 50 50



© Bruno Astorg

L'ÉCOLE

C'est en 1970 qu'est créée l'Unité Pédagogique d'Architecture de Toulouse dans le quartier du Mirail, issue de la section architecture de l'école des Beaux-Arts de Toulouse. Elle est aujourd'hui établissement associé renforcé de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Situé à quelques pas de l'Université Jean-Jaurès le bâtiment de l'école est intégré dans le quartier du Mirail, conçu par l'équipe de l'architecte Georges Candilis. Réalisé par Georges Candilis, Paul Desgrez et Raymond Malebranche, ce bâtiment est une synthèse de leur pensée architecturale : trame proliférante, rue intérieure, système poteaux-poutres béton, sheds orientés Nord,... Depuis sa création, le bâtiment a dû être agrandi à plusieurs reprises pour accueillir une population étudiante croissante.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENSA Toulouse développe différentes spécificités :

- des domaines d'excellence en formation initiale : éco-conception, prise en compte du patrimoine dans la création architecturale, dimension ville-territoire. Ces domaines reflètent les activités du laboratoire de recherche et son influence sur l'enseignement.
- une recherche active et en interaction avec l'enseignement grâce à son Laboratoire de Recherche en Architecture. Ce lien est également entretenu grâce à un « parcours recherche » qui permet aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au doctorat.
- la possibilité de double parcours architecte-ingénieur INSA/ENSA.

LES CHIFFRES CLÉS 2018-2019

773 étudiants
147 étudiants en 1^{ère} année
285 étudiants en master
81 étudiants en HMONP
41 doctorants
203 enseignants
22 000 ouvrages en bibliothèque

PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

L'identité de l'école s'appuie sur ses compétences reconnues dans trois grands domaines : le développement durable, le patrimoine architectural et urbain, la ville et le territoire, et s'articule autour des 6 champs thématiques développés par le Laboratoire de Recherche Architecturale.

Ces approches irriguent la formation initiale, se déclinent en domaines de compétences élargis, et trouvent un prolongement dans les formations post-master et la formation continue.

Le sérieux et l'ancienneté de ses relations internationales qui s'appuient sur une coopération avec 40 établissements d'enseignement supérieurs étrangers, permet un flux important et régulier de mobilité étudiante entrante et sortante, et des échanges d'enseignants. Ces deux aspects justifient la reconnaissance à part entière de l'établissement au sein de l'Université de Toulouse.

Un établissement actif au sein du tissu universitaire toulousain et très impliqué au sein du vaste territoire midi-pyrénéen

L'ENSA-Toulouse a mis en place depuis 2016 de nouveaux modules de formation en master soutenus au titre des Initiatives d'Excellences (I dex) de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, dont elle est membre associé renforcé :

- un enseignement en langue anglaise consacré au patrimoine : « Heritage in progress »
- un module « Stratégies urbaines locales » accueillant des étudiants d'horizons disciplinaires variés : élèves de l'ENSA, de l'INSA, de l'Université Paul Sabatier, de l'Université Jean Jaurès, de l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse, de l'Université Toulouse Capitole et de l'Institut d'Études Politiques.

L'ENSA Toulouse développe de nombreuses collaborations avec des collectivités et acteurs du territoire autour de problématiques architecturales, urbaines. La formalisation des partenariats (conventions) permet une reconnaissance de l'expertise apportées, matérialisée par une participation financière et/ou un soutien logistique des collectivités concernées.

Les interventions pilotées par des enseignants-chercheurs et menées sous le forme d'ateliers de projets intégrés dans la pédagogie prennent la forme de conseil aux élus (Toulouse-Métropole, Albi et Carmaux, Graulhet, Castelsarrasin...), partenariats avec les institutions culturelles (musée des Abattoirs, DRAC, Printemps de septembre, La Cuisine centre d'art Négrepelisse, Institut Goethe-Toulouse, mairie de St-Cirq Lapopie).

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

L'école développe ou participe à des formations spécifiques organisées avec des partenaires au niveau national et international :

Double cursus architecte-ingénieur

Ce double parcours permet à des étudiants ingénieurs et à des étudiants architectes d'obtenir au terme de 7 ans d'études un diplôme d'architecte et un diplôme d'ingénieur. Le double parcours n'est pas accessible aux étudiants rejoignant l'ENSA après avoir effectué leur première année dans une autre école. Les étudiants admis suivent des enseignements spécifiques dès la 1ère année de Licence. Ils suivent des enseignements dans les 2 établissements dès la 3ème année de Licence. L'obtention des deux titres se réalise généralement en 5 années pour le premier diplôme puis 2 années supplémentaires pour le second.

Mastère Spécialisé BIM, Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment et des infrastructures

En partenariat avec l'École des Ponts ParisTech et l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, et en association avec Arts et Métiers ParisTech, l'École Nationale des Sciences Géographiques, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Double cursus international en partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoï (Vietnam) et les ENSA de Bordeaux, Paris Belleville, Normandie.

DPEA «Projet urbain, patrimoine et développement durable» (Asie du Sud-Est)

En partenariat avec l'Université d'Architecture d'Hanoï (Vietnam)

Cette formation est ouverte aux professionnels et aux étudiants post-master.

Elle a pour vocation de former et de spécialiser des professionnels de la ville à la maîtrise d'œuvre urbaine dans le cadre d'un développement durable, par l'acquisition de compétences concernant l'analyse urbaine et le diagnostic, le montage d'opérations, la mise en forme et la conduite de projet. L'objectif de ce diplôme de spécialisation est de former des professionnels français et vietnamiens de la ville, aptes à l'analyse urbaine, du diagnostic à la conduite de projets urbains, dans des conditions de fort développement des villes asiatiques et dans l'optique du développement durable et du patrimoine.

Préparation au concours d'architecte urbaniste de l'État (AUE)

L'école propose une préparation intensive aux épreuves du concours externe des AUE aux titulaires d'un diplôme d'architecte en France (DPLG ou HMONP), et aux épreuves du concours interne aux architectes contractuels de l'État ou des collectivités, ou encore à des non architectes : ingénieurs des travaux publics, géographes, autorisés sous certaines conditions à se présenter au concours. Un partenariat avec les écoles de Bordeaux et Montpellier permet de situer l'intervention de cette préparation dans le grand Sud, impliquant les professionnels et enseignants de ces territoires.

L'HMONP

Elle doit permettre à l'architecte diplômé d'État d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet ainsi que les réglementations et les normes constructives.

L'architecte en formation doit faire la preuve qu'il a pris connaissance et intégré les règles et contraintes liées à l'exercice de mise en œuvre personnelle du projet, qu'il les maîtrise et qu'il a les capacités de les utiliser dans une démarche d'évaluation critique.

L'enseignement théorique se décompose en 3 modules : exercice de la profession réglementée et gestion d'entreprise ; management d'entreprise et management de projet ; environnement professionnel et partenaires.

Chaque module est décomposé en cours magistraux, travaux dirigés, conférences et tables rondes.



LA RECHERCHE ET LE DOCTORAT

L'École par l'intermédiaire du Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) investit des champs d'études appliqués aux projets architecturaux, urbains et paysagers, notamment à travers des approches trans-disciplinaires concernant le développement durable, les processus dynamiques de transformation de la ville, du paysage ou du patrimoine et les jeux d'acteurs du projet.

Le LRA est animé par une équipe d'une cinquantaine d'enseignants et chercheurs. Il constitue une entité unique clairement identifiable dans les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche tout comme dans les domaines opérationnels de l'architecture.

Le LRA est laboratoire d'accueil de deux écoles doctorales complémentaires de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées. Les doctorants qui y préparent leurs thèses sont inscrits, au choix et selon la nature de leurs travaux, à l'école doctorale TESC (Temps, Espace, Société, Culture) ou à l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés). Le LRA est doté d'un conseil scientifique et d'un conseil de laboratoire comprenant des personnalités extérieures et des membres du laboratoire.

Le parcours recherche

La formation à la recherche commence dès la 4ème année avec le séminaire. Cette initiation à la recherche peut se poursuivre en 5ème année pour les étudiants désireux d'entamer un doctorat via le parcours recherche encadré par les chercheurs du LRA. Ce parcours recherche permet à l'étudiant d'obtenir une mention recherche nécessaire pour intégrer la formation doctorale.

L'inscription au parcours recherche peut être détachée du cursus initial, permettant ainsi à des étudiants ayant déjà obtenu leur diplôme d'État de se lancer dans la formation à la recherche et d'élaborer un projet de thèse.

Plusieurs groupes interviennent sur les différentes thématiques : Formes Spatiales / Formes Sociales - Architectures numériques - Nouveaux territoires urbains - Patrimoine architectural - Art, Architecture, Conception - Environnement et paysage.

LES ASSOCIATIONS

Asensa

L'association sportive permet aux étudiants de rejoindre de pratiquer des sports variés (foot, rugby, basket...) et organise des sorties ski.

Act'Eat

L'Atelier Théâtre propose chaque année plusieurs représentations de pièces de théâtre.

La Cafet Associative

Elle assure un service de restauration aux étudiants et au personnel de l'école et gère la cafétéria de l'établissement dans le cadre d'une délégation de service public.

La Coop propose à la vente du matériel standard à des tarifs avantageux avec notamment des packs rentrée pour les nouveaux étudiants.

Dédale agit dans le domaine culturel : organisation de voyages de découverte, manifestations architecturales, projection de films, accueil des étudiants ERASMUS...

Dynam'Eat

Association de convivialité qui organise les fêtes étudiantes, dont le bal de promotion de fin d'année et le weekend d'intégration des première année.

Rhizome

Association de type junior entreprise qui permet aux étudiants d'expérimenter une mise en situation professionnelle et facilite l'acquisition d'expérience en vue de leur insertion future.

Temps de Pause

Association de photographie proposant aux étudiants diverses activités autour de l'image.



ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE PARIS

254 boulevard Raspail - 75014 Paris
www.esa-paris.fr / Téléphone : 01 40 47 40 47

L'ÉCOLE

Établissement privé et associé d'enseignement supérieur fondé en 1865, l'École Spéciale d'Architecture est née des enjeux et des aspirations de l'époque, teintée d'enseignements spécifiques à la profession d'architecte comme la construction aussi bien moderne que médiévale, le droit, l'hygiène etc. Une réforme de l'enseignement de l'architecture à l'École impériale des Beaux-Arts, amorcée par Eugène Viollet-le-Duc en 1863, s'était alors confrontée au refus des étudiants. Prenant acte de cet échec, l'ingénieur centralien Émile Trélat, soutenu par plusieurs personnalités de toutes professions, fonde une école libre d'architecture, offrant ainsi une alternative pragmatique à l'enseignement officiel.

En 1870, l'École est reconnue d'utilité publique, et se constitue en 1923 en structure associative (loi 1901). Les statuts réformés en 1978 permettent aux anciens élèves, enseignants, étudiants et personnel administratif de participer à une forme nouvelle de cogestion et à l'élaboration une culture alternative de l'architecture.

Depuis 1904, l'ESA est installée au 254 boulevard Raspail, dans un bâtiment articulé autour d'une verrière centrale, destinée notamment aux expositions et à l'appropriation étudiante, des salles de cours et amphithéâtre; les ateliers d'architecture sont installés dans deux extensions successives, ateliers ouverts sur la cour de l'École, et immeuble partagé avec l'École Camondo des Arts Décoratifs.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

La « position » singulière de l'ESA procède d'abord de son statut. Établissement privé d'enseignement supérieur, le diplôme de DESA est officiellement reconnu par l'État depuis 1934. Ses diplômes des 1^{ère} et 2^{ème} cycles de formation initiale sont reconnus par équivalence au DEEA et DEA des ENSAM, et visés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, tandis que le Ministère de la Culture « habilite » son programme et le reconnaît conjointement, son diplôme d'architecte donnant accès à la formation HMONP.

Cette double tutelle garantit le contenu de son enseignement et la qualité de l'établissement. Ce statut singulier l'oblige à faire preuve d'une innovation constante et d'excellence dans son projet pédagogique. La gouvernance et le pilotage de l'École sont des atouts dans cette quête : ses statuts mettent en place une « cogestion » étudiants / enseignants et assurent, pour eux, à parité, un rôle prépondérant dans l'assemblée générale et le conseil d'administration. Le Directeur, avec le Collège enseignant, agit ainsi en étroit dialogue avec eux. Ce fonctionnement collégial est une chance pour une contribution effective, collective et dynamique de tous les membres de l'association à un projet d'établissement. Les statuts de l'ESA, en cours de modification, visent à moderniser le fonctionnement de l'École, tout en préservant cette logique générale.

L'organisation de sa pédagogie en semestre est une autre spécificité importante de l'ESA, avec deux rentrées par an, l'une en septembre, l'autre en mars, et un jury général à la fin du semestre, qui réunit l'ensemble des enseignants et qui prononce le passage dans le semestre supérieur : le suivi des étudiants s'en trouve renforcé, et un étudiant qui se trouverait en échec pourrait redoubler son semestre immédiatement, sans avoir à attendre six mois... Ainsi, tous les niveaux et tous les semestres sont constamment présents à l'École.

Enfin, le projet pédagogique est, tout au long du parcours universitaire, axé autour d'un apprentissage dans la transversalité du métier d'architecte : chaque semestre, les travaux d'atelier sont élaborés et produits en lien avec les enseignants des disciplines associées (art, sciences humaines, etc.).

CHIFFRES 2018-2019

597 étudiants en formation initiale, dont 124 en première année

94 étudiants en formation HMONP

231 étudiants étrangers, avec 40 nationalités différentes

91 enseignants, dont 64 architectes

10 000 ouvrages en bibliothèque, et un fonds patrimonial ancien de 1 600 titres publiés entre 1820 et 1860

LE PREMIER CYCLE

Le cursus du cycle Licence, qui concerne l'immense majorité des étudiants, est surtout porté vers l'expérience de la transversalité. Celle-ci doit permettre en effet de définir l'enjeu théorique et pratique de la séquence pédagogique, symbiose souhaitée entre projeter et problématiser, mais également d'induire la notion de co-enseignement et de cours associés à l'atelier de projet-mémoire.

Pour autant, les étudiants reçoivent des enseignements articulés autour de cinq champs disciplinaires : « Projeter / Culture du projet-mémoire », « Représenter / Outils de représentation », « Construire / Culture scientifique et technique », « Penser / Humanités » et « Créer / Culture artistique ».

Enfin, pour chaque semestre, les étudiants se confrontent à une problématique différente et à des thèmes semestriels, reprise dans les différents enseignements.

Semestre : Architecture des sens / Espace partagé / Paris

Semestre : Habiter la Terre / Fabriquer et construire

Semestre : Habiter la ville / Usages et pratiques de l'habiter

Semestre : Habiter un milieu 1 / Contextes & paysages / Bâtir avec la nature

Semestre : Habiter un milieu 2 / Écologie urbaine / Nature dans la ville dense

Semestre : Habiter un autre milieu / Relation global local

Chaque semestre, l'école accueille une personnalité du monde de l'art ou de l'architecture qui propose à tous les étudiants une conférence et un concours sur un thème/sujet expérimental.

Le cycle Licence est complété par une politique de stages renforcée, où les étudiants doivent obligatoirement effectuer, pendant les intersemestres (de janvier-février ou de juillet-août), trois stages de quatre semaines. Le stage de 1^{ère} année est un stage ouvrier. Ceux de deuxième et troisième année sont effectués dans toutes structures professionnelles de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Le choix de la structure doit être en correspondance avec les visées professionnelles de l'étudiant.



LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES D'EXPÉRIMENTATIONS

Le cursus du cycle master diffère dans son objectif et sa structuration : il s'agit en effet d'y former en quatre semestres des experts de la création ou de la régénération de l'architecture des milieux habités. Six enseignants sont affectés à chacun des domaines d'expérimentations, dont au moins la moitié sont architectes.

Les enjeux sont d'apprendre aux futurs diplômés à savoir penser une architecture adaptable et en ouverture avec les milieux naturels, à prendre en compte les rythmes de la vie, que ce soient ceux liés aux mobilités, aux évolutions des usages et leur implication sur l'espace, mais aussi aux rythmes spécifiques de la nature.

- Savoir concevoir un projet architectural et urbain (concepts, méthodes et savoirs, représentations) et entrelacer les échelles.
- Acquérir une pensée critique et une capacité à la problématisation autour de thématiques propres à l'architecture, à l'urbain, et au paysage en relation au projet.
- Maîtriser les processus de fabrication du projet en relation avec divers contextes et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.
- Se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.
- S'initier à la recherche pour ceux qui le souhaitent ou conduire vers d'autres formations d'enseignements supérieurs.

Pour atteindre ces objectifs, le master offre (au choix) quatre domaines d'expérimentations.

- Des Equilibres / Architecture urbaine / Fondation, mondialisation, fluidité et renouvellement, métropolisation
- Fabrique collective / Projets expérimentaux en œuvre ouverte / Conception, matières et construction
- Habiter l'anthropocène / Ressources, recyclages, expérimentation / Permanence et transformation, processus évolutif urbain et cycles de vie
- Transitions / Énergétiques, écologiques, numériques, sociétales et territoriales.

Pour poursuivre l'effort de transversalité, les jurys des domaines d'expérimentations sont mutualisés et chaque semestre un workshop commun est organisé. Enfin deux cycles conférentiels, « Champs critiques » et « Idéel, Conceptuel, Processuel », s'ouvrent, invitant professionnels et intellectuels de haut niveau, dans un exercice prolongé et approfondi d'échange et de débat avec les étudiants de Master.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation professionnelle diplômante

La formation professionnelle diplômante s'adresse à des personnes en activité dans le secteur de l'architecture, et qui souhaitent parfaire leurs compétences et acquérir une licence en architecture (2 ans) et un master d'architecte (2 ans), puis la licence d'exercice du métier d'architecte (HMONP) (1an). La formation est organisée de façon à permettre la poursuite de l'exercice professionnel et a pour objectif de transmettre les fondamentaux de la discipline et du métier. Elle suppose une aptitude à remettre en cause les réflexes professionnels acquis et à prendre la hauteur de vue nécessaire à une pratique renouvelée du métier. L'ESA est agréée pour la formation continue, et référencée DATADOCK; ces formations peuvent faire l'objet de financement par des organismes tel que le FONGECIF.

Double-formation Architecte-Ingénieur – Ingénieur-Architecte

En mars 2015, une convention de collaboration a été signée entre l'ESA et l'ESTP pour permettre l'émergence d'une formation de double diplôme « ingénieur ESTP » et « architecte DESA », cette formation se déclinant en deux cursus : un cursus appelé « architecte-ingénieur / AI », s'adressant aux étudiants initialement recrutés à l'ESA en première année d'étude supérieure, et qui dure sept années ; un cursus « ingénieur-architecte / IA » qui est tourné vers les étudiants admis à l'ESTP Paris en première année d'ingénieur de la spécialité « bâtiment » après deux années en classe préparatoire et la réussite du concours d'entrée, et qui dure cinq années. Le bilan effectué fin 2018 de ce double diplôme indique l'inscription de 28 AI et de 31 IA dans ce partenariat particulier, mais également le besoin de renforcer le soutien et le tutorat des AI. Ce partenariat avec l'ESTP est fondé sur la similarité de profils des deux écoles (histoire, statuts, fonctionnement), mais également sur la proximité physique des deux campus, Cachan étant situé sur la même ligne de RER que l'ESA.

L'HMONP

La formation est organisée en deux parties : la mise en situation professionnelle et les cours. La mise en situation professionnelle dure 6 mois minimum. Elle peut se faire dans une ou plusieurs structures ; dans ce dernier cas, la durée minimum du séjour dans une structure ne peut être inférieur à trois mois. Il est possible de l'effectuer à l'étranger y compris hors Union Européenne : l'agence choisie sera alors sous la responsabilité d'un architecte DESA et si ce n'est pas le cas, il faudra au minimum qu'un architecte DESA y travaille et soit notre correspondant. Les cours portent sur questions relatives à l'organisation de l'agence, la responsabilité de l'architecte, la mise en œuvre du projet, les relations entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage, etc., soient tous les points liés à l'exercice en son nom propre.

Les cours sont divisés en deux sessions de 10 jours ouvrables chacune :

- Les obligations de l'architecte, notamment juridiques et réglementaires ;
- L'exercice du métier de maître d'œuvre.

Le volume horaire global de la formation tient compte d'une part des exigences réglementaires attachés à la formation (120 h), considérablement renforcé par l'apprentissage approfondi de REVIT et de la maquette numérique (150 h). Ainsi, la dimension de la transition numérique, actuellement à l'œuvre dans le métier d'architecte, est totalement intégré à cette formation d'habilitation.

LA RECHERCHE**Initiation à la recherche**

Inscription au cœur du cycle Master d'une initiation à la recherche, pour les étudiants qui le souhaitent, ou pour les conduire vers d'autres formations d'enseignements supérieurs.

Partenariats et ESALAB

Plusieurs partenariats en recherche sont actuellement en train d'établissement préliminaires nécessaires à l'organisation d'une offre de recherche complète pour l'obtention d'un doctorat en architecture. Cette offre s'appuie également sur l'existence du laboratoire de recherche, ESALAB, structure satellite et autonome permettant la valorisation des travaux des enseignants-chercheurs de l'École.

LES ASSOCIATIONS**BARESA**

Le bar de l'ESA est un lieu d'échange entre étudiants, enseignants qui assure les cafés, petit déjeuners, repas tout au long de la journée.

BDESA

Le Bureau des étudiants est élu par l'ensemble des étudiants pour assurer l'interface entre administration et étudiants et animer la vie de l'école au moyen d'événements extra-scolaires, d'expositions, de soirées.

ASCESA

Association Sportive et Cérébrale de L'ESA qui facilite l'accès à la détente par le sport ou par une activité artistique.

COOP ESA

Coopérative matériaux qui permet d'acquérir à moindre coût les fournitures et matériaux utiles au projet et propose un « pack de rentrée » pour la première année.

REPESA met à disposition un espace de production et de reproduction de supports pour les étudiants, les accompagne lors de leurs tirages papiers (panneaux, livrets...).

LASERESA

L'équipement de l'atelier permet la réalisation d'exercices pratiques, mais aussi la conception et la construction d'outils pédagogiques nouveaux et originaux. Il propose une activité de conseil pour la conception et la réalisation de maquettes multi-matériaux.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES STRASBOURG

24 Boulevard de la Victoire - 67000 Strasbourg
www.insa-strasbourg.fr / Téléphone: 03 88 14 47 00



L'ÉCOLE

L'INSA Strasbourg est la seule école en France à former à la fois des architectes et des ingénieurs. Les études d'architecte à l'INSA Strasbourg durent cinq ans après le concours d'entrée à Bac + 1, et tous les étudiants peuvent obtenir à l'issue de 3 années en classe unique architecte-ingénieur un Bachelor en architecture et ingénierie. L'INSA Strasbourg valorise ainsi la formation en ingénierie de ses étudiants en architecture.

Les études conduisent à l'obtention du diplôme d'architecte INSA Strasbourg valant grade de Master et équivalent au diplôme d'état d'architecte (DEA) reconnu par la directive européenne depuis 1985 à BAC+6 et d'un bachelor en architecture et ingénierie de niveau licence, à Bac + 4. Les étudiants qui le souhaitent peuvent obtenir le double diplôme d'architecte et d'ingénieur en 7 ans. Le cursus complet correspond à 300 crédits ECTS.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'INSA Strasbourg valorise la pratique du projet, une culture technique, et une alternance entre travaux de groupe et travaux individuels. Il veille à une attention soutenue au parcours de chaque étudiant: le nombre limité d'étudiants permet un suivi individualisé en projet ainsi qu'un enseignement en groupes réduits des matières théoriques.

La transdisciplinarité est une valeur essentielle pour l'architecte, comme pour l'ingénieur. Il est indispensable de connaître les domaines de compétences de l'autre afin de faciliter les échanges et d'améliorer le travail en commun. Cet apprentissage fait partie de l'histoire de l'INSA Strasbourg et se matérialise par la mise en place du parcours architecte-ingénieur avec les spécialités d'ingénieur génie civil, d'ingénieur en génie climatique et énergétique ou d'ingénieur en topographie.

L'école est aussi ouverte à l'international: la mobilité étudiante s'inscrit dans la formation à l'INSA Strasbourg, avec l'obligation pour les étudiants d'effectuer un séjour d'au moins trois mois à l'étranger pendant leur cursus. Ce séjour peut se faire par le biais de stages et/ou d'échanges de nature académique avec plus d'une cinquantaine de partenaires, dont ceux de l'Union européenne (programme Erasmus), du continent américain (programme Brafitec ou Crepuq) ou autres (Vietnam, Inde, etc ...). L'apprentissage de l'anglais avec un score minimal à atteindre au test de certification (TOEIC) est obligatoire.

Le sport et les activités extra-scolaires dont culturelles ou artistiques ont une place importante dans l'INSA. Les activités sportives participent à la formation qualifiante, se traduisant par des crédits ECTS. La pratique sportive est plurielle: encadrée, libre, de compétition, ou de haut niveau.

Les stages sont un constituant fondamental de la formation des architectes de l'INSA Strasbourg. Ils sont de deux sortes: les stages intégrés et les stages professionnels. Les stages intégrés ou « charrettes » sont organisés en début d'année et constituent de véritables mises en situation professionnelles. Les étudiants « diplômables », déjà entraînés à la conduite de projet, ont alors l'occasion de prouver et de valider leurs aptitudes à animer une équipe et à mener à bon terme leur projet de fin d'études. Les stages professionnels, d'une durée totale de 24 semaines minimum sur la durée du cursus, sont effectués en structure professionnelle d'ingénierie ou d'architecture.

LES CHIFFRES CLÉS 2018-2019

401 étudiants en architecture dont 58 en 1^{ère} année
27 étudiants en HMONP
13 étudiants en mobilité à l'étranger
58 étudiants étrangers
22 enseignants
14 554 livres et 15 665 exemplaires en bibliothèque

LE PREMIER CYCLE ET SON FONCTIONNEMENT

Les enseignements sont structurés autour de projets dans quatre domaines: architecture, ville et paysage, structure et construction, et expression et représentation. Le premier cycle est en classe unique architecte-ingénieur et permet l'obtention d'un bachelor.

L'année AI1 est l'année des premières fois, celle de la découverte méthodique et accompagnée du « fait architectural ». L'espace (architectural), sensible, qualifié, représenté, construit, utilisé, approprié, est au centre de l'enseignement. Il s'agit alors d'initiation et d'apprentissage: voir, analyser, comprendre et produire pour comprendre et pour apprendre. Pour cela sont proposés des outils théoriques, conceptuels et pratiques. Les modules principaux sont:

- Projet et expérimentations architecturales, théories et conception du projet

- Sciences et techniques pour l'architecte et l'ingénieur (mathématiques, physique, matériaux, topographie, énergétique du bâtiment)
- Formation plastique et représentations, histoire de l'art, de l'architecture et de la ville
- Stages

L'année AI2 est une année de contextualisation, consacrée à l'acquisition des outils et des processus de conceptualisation du projet par la pratique du projet à échelle moyenne, et à situer dans un contexte urbain et programmes faisant apparaître la dimension collective (culturelle, physique et sociale). C'est l'année de l'approfondissement de l'articulation entre les savoir-faire de quatre principales opérations de conception : distribution, composition, enveloppe, structure. C'est l'année d'apprentissage de la lecture (d'un langage, d'un site), d'expérimentations à la fois techniques et architecturales et à l'apprentissage de la pensée par « boucle ».

La troisième année AI3 est le temps de la conceptualisation dans le prolongement de la deuxième année sur le thème des relations étroites entre architecture, structure et enveloppe. Elle est l'occasion d'une exploration plus large et étend ses réflexions aux bâtiments publics et aux infrastructures urbaines.

LE DEUXIÈME CYCLE ET SES DOMAINES

Le master en architecture à l'INSA se décompose en deux années : la quatrième (A4), et la cinquième année (A5).

La quatrième année (A4) est l'année de l'expérimentation qui pousse l'étudiant à construire sa propre démarche, dans un contexte de complexité du projet, en intégrant les dimensions d'ingénierie acquises au préalable.

La cinquième année (A5) est rythmée par les étapes d'élaboration du Projet de Fin d'Études (PFE). Mais elle reste riche en cours et projets. Cette dernière année est l'occasion de la synthèse de l'ensemble des connaissances acquises au cours des années de formation précédentes. Les échelles abordées sont multiples et s'échelonnent du projet urbain aux détails de construction. La confrontation avec des matières professionnalisantes doit être, de la part de l'étudiant, l'objet de réflexions approfondies qui impliquent tant les connaissances techniques, juridiques normatives que la capacité à s'approprier une problématique et y répondre par une démarche de conception pertinente.

En ce qui concerne le PFE, les thèmes d'étude et les terrains d'intervention sont choisis par chaque étudiant. Durant l'élaboration de leur projet de fin d'études, les étudiants sont amenés à déterminer les conditions et contexte de leur intervention, afin de démontrer leur capacité à établir une problématique, puis à conceptualiser une proposition architecturale.

Chaque année le mois de septembre est entièrement focalisé sur la session de diplôme qui se tient traditionnellement entre fin septembre et début octobre. Cette période est marquée par deux temps forts : la « charrette » de diplôme et la soutenance devant un jury international. Une des particularités à l'INSA Strasbourg est la « charrette » : durant 4 semaines, l'ensemble de l'école d'architecture se met au service des étudiants diplômables. Tous les étudiants de première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année se répartissent pour former des équipes de 5 à 7 personnes autour d'un diplômable, et travaillent à la mise au point des documents nécessaires à la soutenance du projet.

LES SPÉCIFICITÉS D'ADMISSION

Le concours d'admission à la formation d'architecte de l'INSA de Strasbourg est ouvert aux étudiants de niveau Bac+1. Il comporte les épreuves suivantes : 2 épreuves écrites de 2 heures de mathématiques (coeff 2), physique (coeff 2), et une épreuve globale de 4 heures sous-divisée en deux parties relatives à l'expression littéraire d'une part et à l'expression plastique d'autre part. expression littéraire (coeff 2 chacune).

Les deux premières épreuves portent sur les programmes de la 1^{ère} année des classes préparatoires scientifiques.

Une seconde étape est celle de l'oral. Il s'agit de deux épreuves orales : un entretien (30 min, coeff 6) et une épreuve de langue vivante (20min, coeff 2). Le groupe sélectionné, limité à 36 étudiants, se caractérise par un niveau scientifique homogène.

Le dossier d'inscription est disponible en ligne (<http://www.insa-strasbourg.fr/fr/niveau-bac-1-concours/>) ou à demander et retourner par voie postale uniquement à : INSA de Strasbourg Service scolarité 24, boulevard de la victoire, 67084 Strasbourg Cedex avant le 20 mars de chaque année.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le diplôme d'Ingénieur après l'architecture

Il est possible d'obtenir, après une sélection, en plus du diplôme d'architecte INSA, un diplôme d'ingénieur génie civil ou génie climatique et énergétique ou topographie. Le second diplôme est obtenu à Bac + 7, après une orientation spécifique à Bac + 4.

Coopération avec l'Université Française d'Égypte au Caire

L'INSA de Strasbourg pilote une formation en architecture à l'UFE au Caire. L'admission au cursus d'architecture est soumise à la réussite au concours d'entrée de l'INSA Strasbourg. Les étudiants sont accueillis à l'Insa Strasbourg à l'occasion d'un semestre de mobilité en quatrième année. L'objectif est d'aboutir à un double-diplôme, diplôme Insa Strasbourg au Caire et Baccalauréos Egyptien d'Architecture.

Master sciences humaines et sociales

« Mention urbanisme et aménagement spécialité architecture, structures et projets urbains »

La formation propose au niveau M2 un cursus de recherche et un parcours professionnel en matière d'architecture, de structures urbaines et de projet urbain. Elle est ouverte aux architectes, aux ingénieurs et aux titulaires d'une formation en M1 avec priorité aux mentions : géographie, urbanisme, aménagement, sociologie, économie, topographie, histoire, génie civil, droit ou environnement. La formation est orientée sur l'approfondissement, à l'échelle de l'agglomération urbaine, des savoirs et savoir-faire déjà acquis en matière de projet par les étudiants concernés. Elle s'organise au travers d'atelier, de séminaires méthodologiques, de cours magistraux, et d'une formation recherche et professionnelle.

L'HMONP

Les enseignements sont organisés et évalués par l'INSA de Strasbourg. Un carnet de compétences consigne l'ensemble du parcours du candidat. Un jury final composé de cinq membres minimum dont au moins les deux tiers sont des architectes-praticiens, enseignants ou non, un architecte enseignant venant d'une autre école et un juré désigné par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, valide la capacité des candidats à assurer la responsabilité en son nom propre de l'exercice de la maîtrise d'œuvre. Le tuteur de l'entreprise d'architecture peut, s'il le désire participer à ce jury, avec voix consultative.

LA RECHERCHE

La recherche à l'INSA de Strasbourg est organisée dans le cadre d'une politique de site. L'essentiel des recherches en Sciences de l'Ingénieur, Informatique et Imagerie se fait dans le cadre du laboratoire ICube. La recherche en Matériaux se fait principalement avec l'Institut Charles Sardon. La recherche en Architecture est menée dans le cadre de AMUP (Architecture, morphogenèse urbaine et projet), équipe commune avec l'ENSA Strasbourg.

L'ASSOCIATION***Le BDE***

Le Bureau des élèves est une association composée d'élèves ingénieurs et architectes qui représente l'ensemble des élèves de l'Insa de Strasbourg. Il dynamise la vie de l'école et des élèves à travers des actions ponctuelles et grâce à des services proposés à tous. Il aide à l'organisation d'évènements, à l'accueil des étudiants ou encore à financer l'ensemble des clubs de l'école.



ÉCOLE DE CHAILLOT

PARIS

1 Place du Trocadéro et du 11 Novembre - 75016 Paris
www.citedelarchitecture.fr/fr/article/ecole-de-chaillot
 Téléphone : 01 58 51 52 00



© DR

L'ÉCOLE

L'École assure par le biais du DSA mention « architecture et patrimoine » la formation des architectes du patrimoine, qui œuvrent depuis des décennies pour l'appropriation contemporaine du bâti existant, des villes anciennes et des territoires. Cette formation permet d'acquérir les compétences professionnelles et les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toute forme d'intervention sur l'« existant ». Elle doit apporter aux architectes une « culture de diagnostic » qui leur permettra d'intervenir de façon efficace, dans le respect de l'objet étudié, sur les domaines les plus variés couvrant ainsi l'ensemble du patrimoine architectural, urbain et paysager et donne accès aux connaissances techniques, culturelles, administratives et législatives correspondantes. L'École est attentive à être en phase avec l'évolution des métiers. Elle veille en même temps à poursuivre son évolution dans la société contemporaine. Le patrimoine et la qualité du cadre de vie sont aujourd'hui des outils essentiels pour les responsables des villes et des territoires. Facteurs d'identité pour les habitants, ils contribuent à leur intégration sociale et servent de levier pour le développement économique et environnemental.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

La formation s'adresse à des architectes qui souhaitent exercer des missions de maîtrise d'œuvre sur des chantiers de restauration et de création en milieu ancien, ainsi qu'à ceux qui seront chargés d'études urbaines en milieu patrimonial. Son enseignement représente une préparation pertinente pour le concours d'Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) et celui d'Architecte et urbaniste de l'État (AUE), option « Patrimoine ». L'École de Chaillot en assure la formation post-concours, avec l'École des Ponts-Paris Tech.

L'École forme les architectes spécialistes du patrimoine qui exercent ensuite dans le secteur privé en tant que libéral ou comme salarié, dans les administrations d'État ou la fonction publique territoriale, au sein desquelles la connaissance du patrimoine et la maîtrise des opérations sur l'existant deviennent chaque jour plus nécessaires pour réussir l'aménagement des territoires. La formation est ouverte aux architectes français ou étrangers détenteurs d'un Diplôme d'État d'Architecte ou d'un diplôme équivalent reconnu dans l'espace européen.

CHIFFRES 2018-2019

125 étudiants en DSA
 14 étudiants en AUE
 90 enseignants
 4 000 ouvrages en bibliothèque

LE PROGRAMME DU DSA

Les objectifs du DSA mention « Architecture et patrimoine » de l'École de Chaillot sont les trois suivants : transmettre aux architectes une culture du diagnostic; former des architectes aux enjeux et métiers du patrimoine; spécialiser les architectes à l'exercice de la maîtrise d'œuvre sur le patrimoine.

À l'échelle de l'édifice, la connaissance du patrimoine est enseignée sous l'angle de l'évolution des techniques de construction et l'étude des pathologies des structures. Cela repose sur l'histoire comparée des techniques et des modes de construction, l'analyse, la mise en surveillance d'une construction, la recherche et la localisation de l'origine des désordres. Le diagnostic structurel permet d'éclairer les choix pour les interventions d'urgence, pour le parti de restauration retenu et pour l'identification des usages contemporains possibles pour l'édifice. Il doit permettre à l'élève d'intervenir sur des édifices en péril et de diriger des travaux de restauration exemplaires.

À l'échelle urbaine, le programme développe l'analyse des centres anciens du point de vue du patrimoine et de l'usage. Il traite des formes urbaines et de leur occupation sous tous les aspects qui concernent les établissements humains : habitat, infrastructures, transport, activités économiques. Il s'appuie sur l'analyse historique, l'inventaire de l'existant, l'étude des caractères morphologiques des tissus urbains, le maniement des procédures réglementaires. Cet enseignement prend en compte le développement durable appliqué au patrimoine urbain et paysager suivant une double approche : d'une part l'appréciation écologique de l'existant (mode d'urbanisation, mode constructif,...); d'autre part les questions soulevées par l'évolution des villes vers une optimisation écologique.

À l'échelle du territoire, cet enseignement aborde la notion de patrimoine paysager urbain et naturel, mettant en œuvre différentes échelles spatiales avec des composantes très diverses : environnement, économie, culture, technique et droit.

L'enseignement de l'histoire couvre toutes les époques à différentes échelles, des décors civils et religieux et des arts monumentaux à la compréhension de l'évolution de l'occupation du grand territoire en passant par l'étude des étapes d'une culture stylistique, typologique et technique

de l'architecture, nécessaires à l'identification de la valeur patrimoniale du bâti qu'il soit ancien ou moderne et de son environnement.

Des enseignements spécifiques complètent la formation par les connaissances nécessaires au futur exercice professionnel :

- la connaissance du milieu institutionnel, le droit du patrimoine, l'économie du patrimoine, les réglementations normatives (sécurité incendie, sécurité démolition, confort, PMR), les plans de gestion des risques naturels, le travail en UDAP et DRAC, la participation à différentes commissions (CRPA, CNPA, CLSPR) ; les théories et les doctrines de la maîtrise d'œuvre sur le patrimoine (histoire des restaurations, évolution des doctrines de restauration, panorama des chartes internationales du patrimoine) ;
- les sciences de l'ingénieur (sciences des matériaux avec des spécialistes de chaque composant de l'édifice et des membres du LRMH, techniques de restauration et de consolidation).

LA RECHERCHE

Le doctorat à l'École de Chaillot a été mis en place par la signature d'une convention le 21 juillet 2015 avec l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette convention est une convention de partenariat relative à l'accès au doctorat par la formation continue. Sont concernés les diplômés et les élèves de l'École qui souhaitent s'inscrire en doctorat. Le terme « formation continue » indique que l'expertise et le niveau des élèves de l'École (titulaires d'un diplôme d'État d'Architecte, qui vaut grade de master) ne nécessitent pas antérieurement un parcours de recherche académique.

Cette convention permet d'accueillir à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne les postulants venant de l'École de Chaillot dans quatre Écoles doctorales : archéologie (ED 112), histoire (ED 113), histoire de l'art (ED 441), et géographie (ED 434). La particularité de cette convention est qu'elle repose sur une double direction de thèse (un HdR de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne et un ACMH, AP ou ingénieur LRMH enseignant à l'École de Chaillot).

Les séminaires doctoraux de l'École s'inscrivent dans le parcours de tout doctorant (validation d'ECTS). Ils sont coordonnés par Jean-Philippe Garric HdR (Professeur des universités [Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique]) et Philippe Plagnieux HdR (Professeur des universités [Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux] et enseignant à l'École de Chaillot).

Ces séminaires s'articulent avec les séminaires de doctorants et de master 2 de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne sur l'histoire de l'architecture, mais développent à l'École de Chaillot leurs thématiques spécifiques dédiées aux projets de conservation-restauration. Ils prennent la forme de présentations orales des projets de thèse par les doctorants et sont animés par des interventions et conférences de professeurs invités venant de l'École ou de l'Université Paris 1.

Pour participer pleinement à l'évolution en cours dans l'enseignement et la recherche en architecture, l'École peut aujourd'hui, tout en maintenant sa tradition de former d'excellents praticiens, s'inscrire dans la dimension prospective que peut lui apporter une activité de recherche matérialisée, entre autres, par des journées d'études. Celles-ci abordent des thématiques alliant systématiquement la pratique à la recherche, l'expertise des praticiens du patrimoine à la théorie et aux doctrines. Elles interrogent les contenus de la formation des architectes du patrimoine et des architectes en chef des Monuments historiques. Enfin, elles confrontent l'ensemble des problématiques sous-tendues par la maîtrise d'œuvre au cadre culturel, législatif, politique, historique, matériel du bâti à toutes les échelles.



Ces problématiques propres à la maîtrise d'œuvre sur le patrimoine ne sont pas toujours suffisamment développées dans la conception même du projet architectural, urbain et paysager (dans toutes ses dimensions patrimoniales), ou n'existent pas encore, mais émergent aujourd'hui (nouvelles normes, nouvelles lois). Les journées d'études de l'École s'inscrivent dans cette démarche spécifique.

LES SPÉCIFICITÉS D'ADMISSION

La formation est ouverte aux architectes français ou étrangers détenteurs d'un Diplôme d'État d'Architecte ou d'un diplôme équivalent reconnu dans l'espace européen. La sélection, qui est amenée à évoluer, se fait sur présentation d'un dossier d'œuvres et de croquis, d'un QCM et par un entretien avec un jury composé d'enseignants de l'école, d'enseignants des ENSA et de professeurs d'université. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur le site au début du mois d'avril. La sélection a lieu en juin, et la rentrée début septembre.

LES ASSOCIATIONS

L'Association des architectes du patrimoine (AP)

Les diplômés de l'École de Chaillot sont regroupés au sein de l'AP. Celle-ci permet aux anciens de suivre les activités de l'École et de porter les valeurs de son enseignement. Elle tient à jour la liste des diplômés. Elle a pour but de fédérer et d'animer le réseau des anciens élèves, de promouvoir leur savoir-faire touchant le patrimoine architectural, urbain et paysager, et de représenter leurs intérêts. Elle organise des voyages et des formations.

L'Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF)

Elle regroupe les AUE-ABF et a pour objet de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère au sein de la fonction publique. Elle réalise toutes actions visant à la connaissance, la protection, la promotion et la gestion du patrimoine architectural, urbain et paysager tout en œuvrant plus largement pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement. L'association organise des séminaires, des colloques, et des voyages d'étude autour des thématiques liées aux politiques architecturales et urbaines et à l'insertion harmonieuse des constructions neuves dans une perspective d'aménagement durable du territoire.

La Compagnie des architectes en chef des Monuments historiques (ACMH)

Elle rassemble les architectes en chef des monuments historiques. Elle compte actuellement 40 ACMH en activité. Son site, dans sa nouvelle forme, est une source riche d'informations : histoire de la compagnie, liste des ACMH, liste des monuments classés appartenant à l'État, actualités, etc.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

Service de l'Architecture

Agnès Vince

Directrice, adjointe au directeur général des Patrimoines, chargée de l'architecture

Frédéric Gaston

Sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture

Isabelle Phalippon-Robert

Cheffe du bureau des enseignements

Coordination et suivi de l'ouvrage :

Karine Gourlaouen

Adjointe à la cheffe du bureau des enseignements



REMERCIEMENTS

La Direction générale des patrimoines, Service de l'architecture, remercie particulièrement les directrices et les directeurs des vingt écoles nationales supérieures d'architecture, de l'École de Chaillot, de l'INSA Strasbourg et de l'ESA et leurs équipes, ainsi que les étudiants de l'UNEAP, grâce auxquels cet ouvrage a pu être réalisé.



Cet ouvrage est consacré aux vingt-trois établissements qui dispensent en France un enseignement en architecture (et en paysage pour deux d'entre eux) : les vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), l'École de Chaillot, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et l'École spéciale d'architecture (ESA). Il permet de découvrir leur projet pédagogique, leurs atouts et leurs spécificités, ainsi que la diversité des métiers à laquelle ils préparent.

Il a été réalisé par le Ministère de Culture, Direction générale des patrimoines, Service de l'architecture, Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture (SDESRA), Bureau des enseignements, avec le concours des établissements concernés et de l'Union nationale des étudiants en architecture et en paysage (UNEAP).

